



Master 2 Mention Santé publique
Parcours : Enfance, jeunesse :
politiques et accompagnements

Promotion : **2024-2025**
Date du Jury : **Juillet 2025**

Des jeunes désengagé·e·s ?
Déconstruire les stéréotypes pour construire
des politiques jeunesse plus justes

Salomé GUILLIN

Remerciements

Je remercie tout d'abord Marie-Anaïs Le Breton, ma directrice de mémoire, pour son accompagnement bienveillant et toujours valorisant, ses innombrables précieux retours, tous ces rendez-vous autour d'un café ou sous le soleil et son soutien tout au long de ce travail.

Je tiens également à remercier Patricia Loncle, qui a accepté d'être membre de mon jury, pour son regard attentif, son adaptabilité et sa bienveillance solaire.

Merci à Camille, ma conjointe, pour son amour inconditionnel, son écoute, sa patience, tous ses petits plats préparés avec amour et son soutien quotidien, qui ont permis de rendre tous ces moments d'écriture intense toujours plus agréables.

Je suis reconnaissante à Clémence, ma grande sœur, qui comme toujours a pris le temps de me relire en accompagnant sa relecture de commentaires justes, toujours accompagnés de leur petite touche d'humour. Merci également à Chag, mon ami·e et coéquipier·e, pour ses relectures lors de la dernière semaine d'écriture qui se sont avérées précieuses. Merci à elles·eux deux pour leur immense soutien et leurs encouragements.

Merci à Maëlys, Carla et Romane, mes formidables camarades de promotion, qui sont devenues au fil de l'année mes amies, pour les fous rires, l'entraide et cette solidarité précieuse. Petite attention particulière à Maëlys qui était également ma collègue, qui a rendu chaque jour de travail beaucoup plus joyeux.

Un grand merci à Salomé et Luiza pour leur présence quotidienne, leur soutien, ces balades au marché le samedi matin et ces longues séances de travail partagées ainsi que de discussions dans des cafés, toujours stimulantes et réconfortantes.

Ma gratitude va aussi à Sam, Rim et Eugé, mes précieux·ses ami·e·s, pour leur présence indéfectible, leurs mots réconfortants tout au long de l'année ainsi que pour tous ces moments conviviaux et festifs qu'ils ont organisé pour toujours nous réunir dans la joie, l'amour et la bonne humeur.

Enfin, merci à Etienne et Jérémy, mes amis et barmen de l'Atelier de l'Artiste, pour leur soutien chaleureux, leur bonne humeur contagieuse et leur générosité en café crème.

Sommaire

INTRODUCTION.....	1
1 CHAPITRE 1 : LES STEREOTYPES SUR LES JEUNESSES : ORIGINES, TYPOLOGIES ET DIFFUSION.....	3
1.1 Stéréotypes, préjugés, stigmates et catégorisation sociale	4
1.2 La jeunesse, un « âge de la vie », une « période transitoire », « une étape » ?.....	7
1.3 Une construction sociale et historique des stéréotypes des jeunes.....	9
1.3.1 Mai 68 : la jeunesse en crise ou la crise de la jeunesse ?	9
1.3.2 Génération Covid, génération sacrifiée ?	10
1.3.3 Ok millennials !	11
1.4 Représentations de l'engagement des jeunes	14
1.4.1 Une jeunesse désengagée ?.....	14
1.4.2 Une jeunesse « fainéante », qui ne veut pas travailler.....	16
1.4.3 Politiques jeunes et territorialisation.....	17
1.4.4 Des politiques pour des jeunes à éduquer, irresponsables, désinvesti-e-s et désintéressé-e-s	18
2 CHAPITRE 2 : REPRESENTATIONS ET CONCEPTION DES POLITIQUES JEUNESSES.....	21
2.1 Méthodologie	21
2.2 L'impact des représentations dans la mise à l'agenda politique	27
2.2.1 Les professionnel-le-s jeunes : influences des parcours et des trajectoires sur les représentations.....	27
2.2.2 Etude de cas : le point de vue des professionnel-le-s sur les politiques de leur territoire.....	31
2.2.3 Des politiques sociales... pour des jeunes « dépendant-e-s » ?	34
2.2.4 Des politiques sécuritaires ... pour des jeunes « problèmes » ?	35
2.3 Le Pass'Engagement : un dispositif départemental basé sur l'engagement.....	37
2.3.1 Présentation du dispositif.....	37
2.3.2 Quelles représentations des jeunes bénéficiaires ?	38
2.3.3 Un dispositif pour tous-tes mais au bénéfice de certain-e-s	40

3	CHAPITRE 3 : LA PARTICIPATION DES JEUNES : UN LEVIER CONTRE LES STEREOTYPES ET POUR DES POLITIQUES ADAPTEES.....	43
3.1	La participation des jeunes aux politiques publiques	43
3.1.1	<i>Des obstacles à la participation : des stéréotypes persistants et un manque de légitimité accordée à la parole des jeunes.</i>	43
3.1.2	<i>L'injonction au « bon engagement » et « ségrégation douce »</i>	45
3.2	L'ANACEJ et la promotion de la participation des jeunes.....	47
3.2.1	<i>Présentation de l'ANACEJ : rôle, missions et actions.</i>	47
3.2.2	<i>Une parole jeune éclipsée par une parole adulte et censurée.....</i>	48
3.2.3	<i>Un congrès pour tous.tes mais peu inclusif</i>	50
3.2.4	<i>Conséquences des formes de participation superficielles</i>	50
3.3	Exemple d'un espace de co-construction et de participation des jeunes	54
3.4	Paternalisme contemporain : une limite à la considération des jeunes	56
4	CHAPITRE 4 : REPENSER LES POLITIQUES JEUNESSES : VERS DES PRATIQUES PLUS INCLUSIVES ET ADAPTEES.....	59
4.1	En finir avec le fossé des générations pour coconstruire ensemble	59
4.2	Une éducation réciproque multidimensionnelle	61
4.2.1	<i>Rendre le système politique « plus compréhensif » pour permettre aux jeunes de l'intégrer... ..</i>	62
4.2.2	<i>Agir sur les acteur·ice·s de la sphère politique</i>	63
4.3	Intégrer les jeunes dans la vie politique de façon durable	64
	CONCLUSION.....	67
	BIBLIOGRAPHIE	69
	LISTE DES ANNEXES	I

Liste des sigles utilisés

- **ANACEJ** : Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes
- **CAF** : Caisse d'allocations familiales
- **CD** : Conseil Départemental
- **CD 22** : Conseil Départemental des Côtes-d'Armor
- **CESE** : Conseil Economique Social et Environnemental
- **CNDSI** : Conseil national pour le développement et la solidarité internationale
- **CPS** : Compétences Psycho-Sociales
- **DEJES** : Direction Education Jeunesses Europe Sports et Vie Associative
- **DJSVA** : Direction Jeunesses Sports et Vie Associative
- **EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- **IJ** : Information jeunesse
- **INJEP** : Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire
- **MdD** : Maison du Département
- **ONG** : Organisations Non Gouvernementales
- **QPV** : Quartier Prioritaire de la Ville / Quartier Politique de la Ville

Introduction

Depuis des décennies, les jeunes sont régulièrement mis en avant sur la scène médiatique. Tantôt perçu·e·s comme une population à éduquer, à encadrer, immature, désengagée et fainéante, tantôt comme des individus engagés dans des luttes qui leur sont propres, solidaires, revendicateur·ice·s... Autant de qualifications contradictoires qu'il existe de jeunesses rendant la tentative de les rassembler sous un même terme peu pertinent. C'est dans ce contexte que des auteur·ice·s, comme Salomé Saqué, s'investissent dans la réalisation d'ouvrages tentant de rendre compte de la diversité existante au sein des jeunesses pourtant victimes de stéréotypes de plus en plus généralisés. Depuis la publication de son livre *Sois jeune et tais-toi* (2022), S. Saqué multiplie ses interventions dans les médias, tentant de déconstruire ces stéréotypes en démontrant scientifiquement que les représentations négatives que le grand public peut avoir des jeunes sont infondées. Mais cette difficulté à définir les jeunesses est ancienne, P. Bourdieu (1986) avait d'ailleurs introduit la notion du *mi mi ni ni* : « mi enfant, mi adulte, ni enfant ni adulte » tentant de mettre en lumière « *la jeunesse comme un état intermédiaire* » (Mauger, 2019, p.28).

Par souci de prendre en compte les jeunes dans leur globalité mais aussi dans leur individualité en dépit de leur genre, le choix de l'écriture inclusive dans la rédaction de ce mémoire s'est imposé naturellement. Il en va de même pour le fait de ne pas avoir différencié les jeunes urbain·e·s des jeunes ruraux·les. Ce travail ayant été mené principalement sur le territoire des Côtes-d'Armor, territoire principalement rural doté de quelques villes moyennes dotées de pôles universitaires et/ ou technologiques. Il existe donc une proportion de jeunes habitant en zone « rurale » importante. Seulement, comme mis en avant par B. Coquard (2015, p.7), « *il n'y pas « une » mais « des » jeunesses rurales* » et « *si le fait de ne pas proposer de définition de ce que sont les jeunes ruraux·les autrement que dans leur diversité peut paraître décevant pour le·a lecteur·ice, c'est pour nous un moyen de ne pas essentialiser cette catégorie manipulable parce que méconnue* » (ibid., p.9). Il a d'ailleurs été mis en avant que les dynamiques qui autrefois pouvaient appartenir aux « jeunes ruraux·les » en opposition aux « jeunes urbain·e·s » n'étaient plus forcément d'actualité tant les réalités sociologiques des jeunes ainsi que leurs aspirations sont diverses et variées qu'importe le territoire d'habitation (Coquard, 2015).

« Cette diversité des contextes socio-spatiaux au sein d'ensembles artificiellement unifiés (les pays, les régions, etc.) pose donc une évidente difficulté à bâtir une revue de littérature sur les notions floues de « rural » et encore plus de « jeunes ruraux ». Le terme de rural donne une cohérence apparente à des territoires finalement peu

comparables, pour peu que l'on s'intéresse à leur réalité sociologique. » (Coquard, 2015, p.7)

Ce travail de recherche a été réalisé dans le cadre d'une alternance de 13 mois au Conseil Départemental des Côtes-d'Armor (CD 22), au sein de la Direction Education Jeunesses Europe Sports et Vie Associative (DEJES)¹. C'est cette immersion qui a permis d'observer les dynamiques à l'œuvre dans l'élaboration et la mise en place des politiques jeunesse départementales. Ainsi, par le biais d'entretiens semi-directifs et à l'occasion d'échanges informels, nous avons pu recueillir la parole des professionnel·le·s vis-à-vis de leurs représentations des jeunes et leurs perceptions des politiques actuelles. Ce recueil nous a alors permis d'interroger les effets des représentations sur la construction, la mise en œuvre et la pérennisation des dispositifs jeunesse. C'est la question même de la place des jeunes dans l'espace politique qui est ainsi posée : comment sont-ils perçus ? Comment sont-ils inclus·es (ou non) dans les processus de décisions d'élaboration des politiques ? Et enfin, quelles conditions pourraient permettre une réelle participation des jeunes de façon plus inclusive et durable ?

La recherche s'articule donc autour d'un questionnement central : dans quelles mesures les représentations que les professionnel·le·s ont des jeunes influencent-elles l'élaboration la mise en œuvre et la pérennisation des politiques publiques jeunesse ?

Pour répondre à cette question de recherche, ce travail s'articule en quatre chapitres. Le premier sera consacré aux définitions des principales notions et termes du sujet, par une analyse de littérature et une approche historique qui vise à retracer l'évolution des représentations sociales liées aux jeunes depuis Mai 68. Dans un second chapitre, la méthodologie de recherche adoptée sera détaillée avant d'analyser l'impact des représentations sur la mise à l'agenda politique, illustré par l'étude de cas d'une action jeunesse départementale phare mise en œuvre sur le territoire de l'enquête. Lors du troisième chapitre, nous nous interrogerons sur les pratiques et les espaces de participation des jeunes. Les enjeux et défis de ceux-ci seront mis en lumière à travers l'analyse d'exemple concrets d'actions, de temps forts et d'événements départementaux ou nationaux censés promouvoir l'implication des jeunes dans l'espace politique. Pour finir, le dernier chapitre sera réservé à la proposition de pistes visant à construire un espace politique réellement inclusif et durable. Des préconisations fondées sur l'interconnaissance, la reconnaissance mutuelle et la co-construction des politiques publiques seront formulées.

¹ Plus particulièrement au cœur de la Direction Jeunesses Sports et Vie Associative (DJSVA).

1 Chapitre 1 : Les stéréotypes sur les jeunesses : origines, typologies et diffusion

« Génération Z », « Génération Y » ou encore « Millennials » sont trois appellations au cœur des discours publics, politiques et médiatiques désignant des catégories visant à regrouper des individus partageant une même période de naissance². Pourtant, même si ces groupements permettent de donner une visibilité à certaines tendances générationnelles, elles peuvent rapidement devenir réductrices, et essentialisent les individus à leur supposée génération d'appartenance, invisibilisant alors la diversité des expériences et des trajectoires individuelles qui les traversent (Peugny, 2022). Dans le même sens, les jeunes sont souvent décrit-e-s comme sensibles aux « questions sociétales » telles que l'environnement, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. Cependant, cette sensibilité n'est pas consensuelle au sein d'une même génération. Le fait d'appartenir à la même génération au sens sociologique du terme n'empêche pas, bien au contraire, de soutenir des opinions et d'adopter des positions opposées (Peugny, 2022).

Loin d'être un groupe homogène, les jeunesses se structurent selon des dynamiques multiples (contexte historique, premières expériences, environnement familial, social et culturel...). Cette diversité doit être prise en compte dans l'analyse des représentations populaires dont les jeunes sont porteur-ice-s et de la manière dont ces mêmes représentations influencent les politiques publiques qui leur sont destinées. Comment ces référentiels, construisant des stéréotypes, notamment par le biais de la catégorisation et de la transformation d'un préconçu en une caractéristique essentialisée d'un groupe social identifié, se construisent-ils ?

Pour répondre à cette question, nous chercherons, dans un premier temps, à définir et analyser les processus entourant la catégorisation sociale ainsi que la construction et la diffusion des stéréotypes de façon générale. Ces concepts seront ensuite étudiés au prisme des jeunesses, par

² Que cela soit en termes d'âge, de caractéristique ou d'identité, définir la jeunesse est un défi qui est loin de trouver un consensus. Médias, cinéma, littérature, institutions, personne n'est d'accord concernant *qui* sont les jeunes. Parler de « jeunesse » peut renvoyer à trois notions différentes : de période (souvent celle de transition entre l'enfance et l'âge adulte), d'âge biologique (sous-entendant alors une fourchette d'âges) et une notion de « génération » regroupant alors un groupe de personnes nées à la même « époque », vivant avec les mêmes « traces laissées par l'histoire » (Mauger, 2009, p.18). Cela peut aussi, dans certains contextes (familiaux notamment), désigner les personnes qui en sont au même moment dans un arbre généalogique, bien que deux enfants d'une même fratrie puissent ne pas être de la même génération au sens social. Et bien que les contours de ce terme soient flous, les questions de jeunesses sont omniprésentes, sans cesse qualifiées et requalifiées au fil des années et des contextes sociaux mais aussi politiques.

une approche historique et multiscalaire qui vise à mettre alors en lumière certaines des représentations dont les jeunes ont été victimes au fil du temps. Enfin, nous nous intéresserons à l'impact de ces représentations dans le travail des professionnel-le-s de jeunesse.

1.1 Stéréotypes, préjugés, stigmates et catégorisation sociale

La théorie de l'identité sociale explique que la présence de groupes multiples induit forcément de la discrimination vis-à-vis de « l'exogroupe » au bénéfice de son « endogroupe », en vue de se différencier et de cultiver une « identité collective positive » (Autin, s.d.). Le travail d'H. Tajfel et J. Turner (1979, 1986) sur l'identité sociale et la comparaison sociale révèle que les individus souhaitent et essaient de se forger et de garder « une identité sociale et positive ». Celle-ci repose sur une « comparaison favorable » de son groupe d'appartenance avec l'exogroupe. Si certaines conditions ne sont pas remplies et que par conséquent, l'identité sociale de l'individu ne le satisfait pas, ce-tte dernier-e se mettra en action pour quitter son groupe actuel et se mettra en quête d'un nouveau groupe socialement valorisé. Seulement, lorsque le groupe social est basé sur l'âge, cette échappatoire n'est pas possible.

L'importance de ce « besoin d'appartenance » est mis en avant dans la Pyramide de A. Maslow (1943). Le fait d'être intégré-e et d'appartenir à un groupe social est l'un de cinq grands besoins à accomplir pour atteindre l'épanouissement de soi. Ce besoin est d'autant plus important à assouvir au moment de l'adolescence (Lannegrand-Willems, 2012).

Dans cette construction, les stéréotypes, préjugés et stigmates jouent un rôle central. Le stéréotype étant défini comme une croyance exagérée construite à propos d'un groupe social identifié sur la base de critères variés et distinctifs de l'endogroupe (couleur de peau, religion, âge, habitudes alimentaires, etc.), intériorisée et largement partagée par un collectif. Ces représentations, en particulier lorsqu'elles sont dévalorisantes du point de vue de la norme dominante, contribuent à la stigmatisation de certains groupes (Allport, 1958, cité par Amossy, 1989).

Le stigmaté, concept central chez Goffman (1963), désigne un attribut discréditant qui conduit une personne à ne pas être considérée comme pleinement humaine par le reste du groupe social. Ce stigmaté peut être de nature physique, lié à la personnalité ou à des caractéristiques dites « tribales »³ (Plumauzille & Rossigneux-Méheust, 2014).

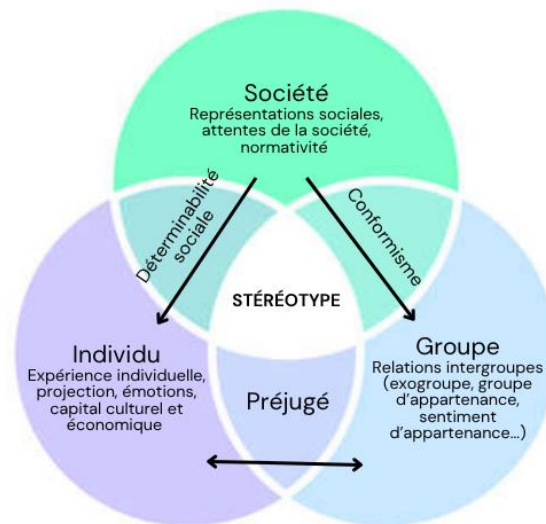
Le préjugé, quant à lui, est défini par G.-N. Fischer (1987) comme « *une attitude de l'individu comportant une dimension éducative, souvent négative, à l'égard des types de personnes ou de*

³ Caractéristiques inhérentes à la lignée. Ces stigmates peuvent se reporter à la race ou à la nation de l'individu.

groupes, en fonction de sa propre appartenance sociale » (Dericquebourg, 1989, p.4). Cette attitude construite et acquise sert à différencier son propre groupe de l'exogroupe. Le préjugé repose sur des croyances concernant l'autre, parfois biaisées, souvent à partir de signes perçus comme des stigmates. Ces attitudes peuvent mener au phénomène de « discrimination sociale ».

Figure 1.

Schéma explicatif de la construction des stéréotypes (à partir de L. Dany et al., 2016)⁴



Les représentations sociales se construisent à l'interface de trois dynamiques interdépendantes : individuelles, groupale et sociétale. La genèse de ce processus repose sur le fait que les individus s'inscrivent (volontairement ou non) dans des groupes sociaux, eux-mêmes influencés par les normes et les valeurs larges de la société.

Ces mécanismes peuvent avoir des effets profonds sur les individus. Le phénomène de « menace du stéréotype », tel que théorisé par C. Steele et J. Aronson (repris par Désert et coll., 2002), démontre que le simple fait d'être perçu-e comme appartenant à un groupe cible d'un stéréotype négatif peut nuire à la performance d'un individu. Implicitement, cela peut impacter les capacités d'échec et/ ou de réussite des individus. Cela peut également amener à adopter des comportements qui suivent ce que l'exogroupe (la société des adultes dans le cas des jeunes) attend d'elles-eux. (Desombre et coll., 2020).

Le processus de « déterminabilité sociale » (Schadron, 2006) montre que ces influences s'exercent souvent de manière inconsciente. Les individus adoptent des comportements en

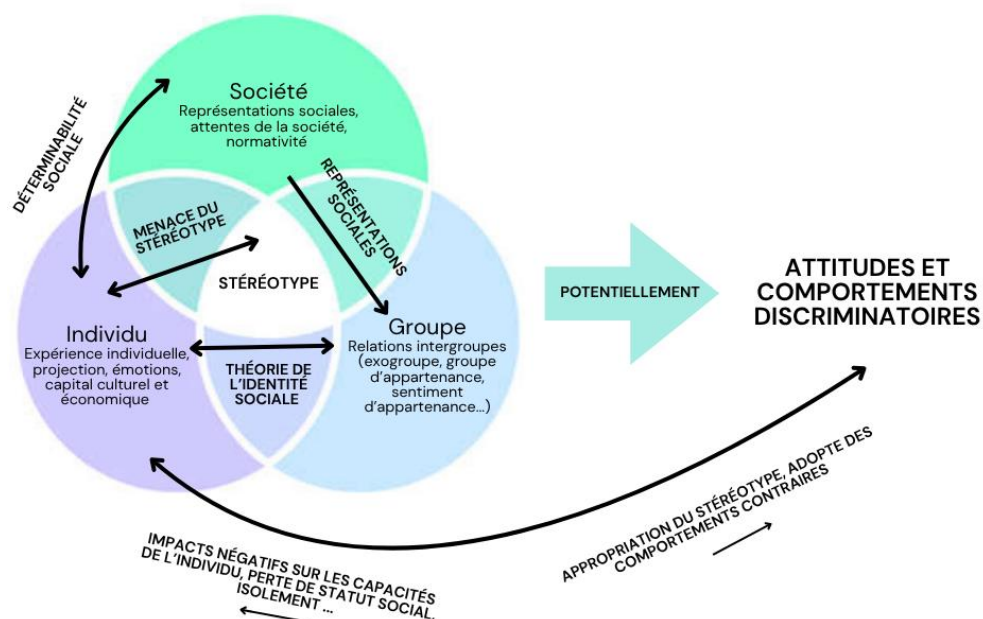
⁴ Le stéréotype naissant de l'interaction des dynamiques existantes entre la société, les groupes et les individus, chaque partie prenante à une influence sur l'autre. C'est l'interaction de chacune de ces influences interdépendantes qui peut donner naissance à des stéréotypes, d'où le choix graphique d'organiser des cercles s'entrecroisant.

adéquation avec les attentes sociales projetées sur eux, ce qui, dans le cas des jeunes, peut renforcer leur marginalisation, notamment dans les interactions avec des professionnel-le-s de jeunesse détenant une position de pouvoir, par la manière dont iels peuvent adapter leur posture et leurs modes de communication, parfois au détriment de leur propre authenticité.

Enfin, les stéréotypes, les stigmates et les préjugés, en favorisant des discriminations explicites ou non, peuvent conduire à une perte de statut social, un isolement, voire une exclusion institutionnelle, générant des sentiments négatifs (honte, mépris, humiliation...) (Lacaze, 2008). Toutes croyances, attitudes et attentes vis-à-vis de l'exogroupe peuvent donc mener à des discriminations, qui sont définies comme étant des « *comportements négatifs dirigés contre les membres d'un exogroupe à l'endroit duquel nous entretenons des préjugés* » (Fairon, 2019, p.14). J.-C. Fairon (2019) expose dans son travail la théorie du *Stereotype Content Model*, et répertorie les stéréotypes sous quatre types en fonction de deux indicateurs : la chaleur (basée sur l'évaluation de l'attitude que l'interlocuteur·ice éprouve à notre égard) et la compétence (basée sur le statut perçu de la personne potentiellement stigmatisée), faible ou élevée. Dans le cadre du secteur de la jeunesse, les professionnel-le-s aborderaient les jeunes avec des attitudes chaleureuses « compatissantes » (INJEP, 2024) à leur égard mais les considèreraient comme « peu compétent-e-s », « apprenant-e-s » et donc auraient tendance à adopter des stéréotypes dits « paternalistes » d'après le modèle élaboré par S.-T. Fiske et al. (2002) – cf. figure 1.

Figure 2.

Schéma explicatif des dynamiques liées aux représentations sociales existantes entre la société, les individus et les groupes



Dimensions dynamiques triadiques qui existent entre les individus, les groupes et la société, il existe également des interactions bidirectionnelles prenant en compte uniquement deux dimensions. Ces dynamiques croisées participent à façonner et généraliser les représentations sociales, les rendant évolutives et situées.

1.2 La jeunesse, un « âge de la vie », une « période transitoire », « une étape » ?

L'idée de « conscience de génération » est ici centrale : elle repose sur un ensemble d'expériences partagées qui façonnent des référentiels communs, construits et nommés par d'autres que les jeunes elles-mêmes. Les premières expériences de vie jouent un rôle déterminant dans la construction de ces référentiels. L'influence du cadre familial et parental sur le développement des jeunes sont des contextes à prendre en compte comme l'a démontré P. Bourdieu avec sa théorie sur l'existence de différents capitaux (économique, culturel, social et symbolique) « influençant leurs actions et leurs décisions » (Lanore, 2023, p. 507), notions reprises par M. Duru-Bellat sur ses travaux sur la reproduction des inégalités sociales et scolaires. La question de la classe sociale ne peut donc être évitée, tant elle est déterminante concernant l'accès aux ressources et aux opportunités de chacun·e (Peugny, 2022). Enfin, C. Peugny (2022) met en lumière le rôle des grandes crises, guerres ou bouleversements sociétaux dans la construction des générations. La sociologie a ainsi démontré que les jeunes tendent souvent à construire leur propre culture en réaction aux valeurs des générations précédentes.

La jeunesse est souvent définie comme une période de transition entre l'enfance et l'âge adulte sans réelle définition consensuelle. O. Galland, dans son ouvrage *Les jeunes* (2009), propose une définition de la jeunesse en opposition à celle de P. Bourdieu. Ce dernier, en considérant la jeunesse comme une catégorie « manipulée et manipulable », sous-entend que les jeunes seraient un groupe social inférieur à celui des adultes. O. Galland appréhende plutôt la jeunesse comme étant le lieu où interviennent différents « apprentissages progressifs des rôles sociaux » (Galland, 2009, p. 50) qui définissent traditionnellement l'entrée dans l'âge adulte : quitter son statut d'étudiant·e ou d'apprenant·e, entrer dans le monde professionnel, trouver un logement indépendant du cadre familial, se marier, avoir un enfant... Il y a d'ailleurs une attente traditionnelle selon laquelle ces étapes se dérouleraient dans cet ordre. Or, l'émancipation des jeunes est plus

longue qu'auparavant et, iels n'hésitent pas à faire des allers-retours entre ces différentes « étapes » d'émancipation⁵ (Chevalier, 2024)⁶.

O. Galland (2017) constate aussi que la jeunesse commencerait plus tôt et se prolongerait plus tard, sous l'effet de l'allongement des études et du report de l'entrée dans la vie familiale. Par ailleurs, il réfute explicitement l'éventuelle idée selon laquelle ce retardement serait un choix des jeunes, soulignant au contraire que les obstacles socioéconomiques (tels que l'accès à un logement ou à un emploi stable) sont les véritables freins à leur autonomisation. T. Chevalier (2022) souligne en ce sens que, malgré l'atteinte de la majorité, les jeunes ne sont pas considéré-e-s comme des adultes à part entière par les institutions, notamment en raison des critères établis pour prétendre à certaines aides sociales destinées aux adultes. L'accès à une aide dépend souvent de la situation de leurs parents, ce qui maintient les jeunes dans une position infantilisante. Aux yeux des institutions, ces dernier-e-s restent des « enfants » malgré leur majorité obtenue, alors même qu'elle leur permet d'exercer une « citoyenneté traditionnelle » par le biais du vote.

V. Caradec et C. Van de Velde (2011) met en parallèle les stigmatisations dont sont victimes les jeunes et les personnes âgées, soulignant l'existence des mêmes mécanismes. Alors que ces dernières sont souvent réduites à une image de « personnes dépendantes », elles expriment une volonté de reconnaissance sociale, tout comme les jeunes. L'existence d'un phénomène de « mise à distance » sociale et spatiale entre les générations conduit à une méconnaissance réciproque. Les personnes âgées évitent les lieux fréquentés par les jeunes et réciproquement, renforçant les stéréotypes à leur rencontre. Les médias jouent d'ailleurs un rôle qui va dans le même sens en invisibilisant certaines catégories d'âge, accentuant les préjugés intergénérationnels nés sans réel fondement (Caradec & Van de Velde, 2011).

En définitive, cette méconnaissance mutuelle entre les âges contribue à la diffusion des stéréotypes. La jeunesse perçue comme « irresponsable » et « non-autonome », et la vieillesse assimilée à la « dépendance », sont deux conséquences parallèles d'une même logique de stigmatisation et de raccourcis cognitifs (Caradec & Van de Velde, 2011). Cette observation sonne le signal d'alarme sur l'impact que pourraient avoir ces représentations, notamment quand elles sont diffusées par les acteur-ice-s et décideur-se-s politiques. Il faudrait alors songer à repenser les âges de la vie dans une perspective qui se voudrait plus inclusive et évolutive afin de produire des politiques adaptées à chacun-e, basées sur les réalités que chacun-e traverse.

⁵ Par exemple, il n'est pas rare qu'en fonction d'où se situent les études suivies par la-e jeune, cet-te dernier-e retourne habiter chez ses parents lors d'un-e réorientation ou de la suivie d'un stage (Chevalier, 2024).

⁶ Enseignement dispensé aux étudiant-e-s du Master 2 Enfance Jeunesse : politiques et accompagnement à l'EHESP durant l'année 2024-2025.

Finalement, comme le souligne S. Saqué (2024, p.17) en citant P. Bourdieu, « la jeunesse « n'est qu'un mot » et l'âge « une donnée biologique socialement manipulable et manipulée » » rappelant ainsi que le fait d'appartenir à telle ou telle génération n'est qu'un indicateur ne définissant en aucun cas avec exactitude et certitude les personnes que nous sommes. Il s'agit en réalité seulement de prendre en compte un contexte social dans lequel une personne s'est construite.

1.3 Une construction sociale et historique des stéréotypes des jeunes

1.3.1 Mai 68 : la jeunesse en crise ou la crise de la jeunesse ?

C. Beauvais (2013) s'intéresse à la transmission de l'héritage de mai 68 aux générations futures, qu'il travaille sous la forme d'ouvrages pour enfants. Il souligne comment les récits sur cette période construisent une mémoire militante destinée à éveiller une « conscience citoyenne » chez les jeunes lecteur·ice·s, en insistant sur leur futur rôle potentiel dans « l'arène politique » (Beauvais, 2013, p.2). La jeunesse incarnerait une ressource pour la vie politique, tout en étant perçue comme des individus à former et à éduquer en fonction des représentations de chacun·e.

L'examen des archives du journal *Le Monde* de Mai 68 révèle plusieurs facettes de perception des jeunes au moment des événements. Au fil des jours, les étudiant·e·s sont successivement qualifié·e·s de « fanatiques », « violents » ou encore porteur·ice·s d'un « pouvoir étudiant » qui inquiète le grand public. Initialement concentré dans les grandes villes universitaires, le mouvement s'est étendu à des territoires plus ruraux, via les lycéen·ne·s qui, par le boycott, les blocus ou encore les suspensions d'examens, ont adopté différentes formes de contestation. Face à cette mobilisation, les autorités ont tenté d'encadrer et de limiter les conséquences d'un engagement national historique en proposant aux étudiant·e·s de participer à un référendum, réduisant ainsi leur participation à une consultation institutionnalisée et encadrée.

En Bretagne, et plus particulièrement à Saint-Brieuc, l'agitation de mai 68 ne repose pas principalement sur les étudiant·e·s mais bien sur les lycéen·ne·s, qui rejoignent les syndicats ouvriers. Les jeunes partagent une volonté d'instaurer une autogestion scolaire incluant la création d'un « comité d'élèves » afin de participer activement à la gestion des établissements et des conseils de discipline. Cette action illustre un désir d'implication directe des jeunes dans les décisions qui les concernent et d'une capacité à être autonome tous·tes ensemble. Dès le deuxième jour de la mobilisation, l'ouest de la France est désigné comme un « point chaud » des manifestations, et, à Saint-Brieuc, le clergé exprime son inquiétude face à ce qu'il perçoit comme

une « grave menace pour l'avenir de la Bretagne »⁷. Cette déclaration illustre une méfiance et une peur vis-à-vis de l'action des jeunes, perçu·e·s tantôt comme des moteurs de transformation sociale, tantôt comme des dangers importants. Mai 68 constitue un exemple emblématique, des discours contrastés portés sur les jeunes, à différentes échelles : d'un côté, elles sont valorisées comme acteur·ice·s du progrès social, de l'autre, elles sont redoutées pour leur potentiel révolutionnaire.

1.3.2 Génération Covid, génération sacrifiée ?

Dans un contexte où les dégâts de la crise sanitaire de la Covid-19 sur la santé mentale des jeunes est encore un sujet d'actualité, A. Raybaud rédige un article pour *le Monde* en octobre 2024, sur cette « épidémie de solitude » que les jeunes subiraient encore plus qu'avant. Confinement, déconfinement, scolarité en distanciel, il serait compliqué de garder des liens sociaux avec ses pairs. En parallèle, à la même date, Gabriel Attal, en tant que Premier Ministre, annonçait : « *Je décrète l'état d'urgence sur la santé mentale de nos jeunes.* ». Une nouvelle image se construit *sur* et *pour* les jeunes, celle d'un groupe souffrant, victime de solitude, qui peine à trouver du travail, et ne peut accéder aux institutions d'éducation qui sont fermées. Pendant la crise sanitaire de la Covid-19, les jeunes ont été médiatisé·e·s à travers différentes représentations souvent diamétralement opposées.

Au moment de la seconde vague, durant l'été 2020, des articles et reportages accusent les jeunes d'être « irresponsables », « égoïstes » et même parfois « responsables » de cette rechute. Les médias se sont emparés du sujet des fêtes clandestines, en reprochant aux jeunes de ne pas respecter les règles sanitaires mises en place par l'État, d'être des « hypocrites » ne « pensant qu'à s'amuser »⁸. Lors d'une émission en direct⁹ des présentateur·ice·s condamnent un comportement jugé « irresponsable » et « insouciant » des jeunes face à celui de leurs aîné·e·s. Cette supposée indifférence est même argumentée par une sorte de fatalité : « *c'est normal, c'est des jeunes* ».

Quelques mois plus tard, cette représentation négative des jeunes va s'effacer au profit d'une image bien plus alarmante concernant la santé mentale des jeunes : celle d'une jeunesse en souffrance victime d'anxiété, d'angoisse, isolée, inquiète pour son avenir et précarisée par la crise sanitaire et économique. Se multiplient alors les témoignages de détresse psychologique, une vision relayée par des articles de presse et des enquêtes qui insistent sur « l'épidémie de solitude » frappant les jeunes générations. Ce mal-être est, par ailleurs, encore un sujet d'actualité. Alice Raybaud (2024) rapporte des situations où les jeunes peineraient à maintenir des liens sociaux, tout

⁷ Première page du journal *Le Monde* du mercredi 8 mai 1968.

⁸ Dans un article publié en août 2020 par France Info.

⁹ Emission diffusée le 17 août 2020 par RMC-BFM TV intitulée *Covid-19 : les jeunes nous mettent-ils en danger ?*

en étant confronté·e·s à des difficultés économiques majeures. La précarité étudiante devient alors un sujet central, avec des images fortes, comme celles des files d'attente impressionnantes pour accéder à des distributions alimentaires à Rennes (Ouest-France, décembre 2021).

Par la suite, les jeunes, sont associé·e·s à une nouvelle image, celle de l'entraide. Après avoir été identifié·e·s comme un public cible de la précarité, les engagements et les investissements des jeunes sont valorisés. Des étudiantes costarmoricaines ont par exemple monté « *un projet social et humanitaire, visant à collecter des produits d'hygiène (shampooing, dentifrice, mouchoir, serviette, déodorant, maquillage, élastique, brosse à dents, peigne, couches...) à destination du Secours populaire* (Ouest France, 2021). Ces étudiantes témoignent vouloir « *apporter de l'aide et du soutien aux personnes les plus démunies, qui vivent dans la rue, mais également aux jeunes en situation de précarité (ne pouvant pas travailler à cause de la Covid-19)* » » dans plusieurs villes costarmoricaines notamment Saint-Brieuc (André, 2020). Les jeunes sont désormais reconnu·e·s comme des « *acteur·ice·s solidaires* » au niveau local, mais aussi dans des mouvements internationaux, à l'image de Greta Thunberg, qui appelle à des « *grèves numériques* » afin de continuer le combat écologique tout en respectant les consignes sanitaires (BFMTV, mars 2020).

Enfin, cette période révèle une jeunesse confrontée à ce que certain·e·s appellent « *une crise dans la crise* ». Le livre *Une jeunesse sacrifiée* coordonné par P. Loncle et T. Chevalier (2021) révèle combien la pandémie a accentué les inégalités existantes entre jeunes tout en exacerbant leur vulnérabilité face aux politiques publiques jugées « *insuffisantes* » ou « *mal adaptées* ».

En Bretagne comme ailleurs, les jeunes ont ainsi été tour à tour montré·e·s comme des fauteur·ice·s de troubles, des victimes démunies ou des acteur·ice·s de solidarité. Ces représentations multiples et successives s'inscrivent dans une dynamique multiscalaire, en prenant des formes concrètes et locales, tout en luttant contre des phénomènes nationaux ou mondiaux.

1.3.3 Ok millennials ! ¹⁰

Le concept de « *fossé des générations* », introduit par M. Mead dans les années 1970 après les manifestations de mai 68, est aujourd'hui encore mis en avant. Il existerait une incompréhension entre les différentes générations sur certains sujets sociaux. Les adultes se retrouveraient déstabilisé·e·s et auraient le sentiment que « *leur monde* » change radicalement face à des adolescent·e·s revendiquant leur adhésion à des luttes n'ayant la même importance

¹⁰ Titre du livre de Brice Couturier *Ok millennials !* (2021). Dans cet ouvrage, l'auteur dépeint un portrait radical qui aurait « *perversi la jeunesse française* » de la « *révolution culturelle woke* ». Convaincu par un concept de « *fossé générationnel* » entre les « *grands-parents soixante-huitards et les petits-enfants né·e·s au début du millénaire* », il affirme que certains groupes de jeunes seraient « *victimes* » de groupes minoritaires, comme les « *minorités ethniques et de genre* », cherchant à assoir une suprématie (Bherer, 2021).

qu'accordée auparavant (Truong, 2023). Certaines actions militantes, comme celle de deux étudiantes qui, en 2022, ont aspergé de soupe à la tomate *Les Tournesols* de Van Gogh à la National Gallery de Londres pour « *alerter sur l'urgence écologique* » ou celle de 2024, au Louvre, lorsque deux activistes ont reproduit la même action avec le tableau de *La Joconde* dans le but de lutter pour « *le droit à une alimentation saine et durable* », sont perçues de manière contrastée : là où une partie des jeunes y voit un cri d'alarme et une revendication en soutien aux grandes causes sociales et environnementales, d'autres générations, plus âgées, expriment leur désapprobation, considérant les musées comme des sanctuaires intouchables. Cette divergence de perception se retrouve aussi dans le débat contemporain sur le port de signes religieux : les jeunes seraient nombreux·ses à l'envisager comme une marque d'identité personnelle, un choix qui relève de la liberté de se vêtir, tandis que certains adultes, elles-eux y voient plutôt une atteinte aux principes de la laïcité (Truong, 2023).

Dans la même logique, N. Truong (2023) met en évidence un phénomène de « purisme du langage » chez les jeunes générations, qui rejettent certains termes insultants ou stigmatisants, y compris lorsque ces derniers sont employés afin de dénoncer leur utilisation. Pour illustrer ses propos, l'auteur interroge et met en avant un·e étudiant·e qui témoigne avoir grandi dans un environnement marqué par la diversité sociale, et estime que « *les anciennes générations ont parfois du mal à accepter que nous affirmions la liberté d'être ce que nous sommes* ».

Les jeunes femmes, quant à elles, sont non seulement associées au mouvement *woke*¹¹, mais aussi au féminisme avec les questions de genre, de domination, de consentement, de patriarcat et de racisme occupant une place centrale dans leurs combats. Il émerge ainsi une « conscience plus vive d'appartenir à un système de domination et de ne plus accepter des formes invisibilisées d'oppression ». Cette posture affirmée leur vaut d'être perçues comme « plus radicales » (Truong, 2023). S. Le Nevé (2022), dans un article publié dans *Le Monde*, souligne que cela amène aussi des tensions intergénérationnelles, notamment entre les jeunes femmes et leurs aînées (mères et grand-mères), sur des questions comme l'origine des inégalités de genre et de race.

C. Folliot (2022), dans un article publié par *Le Monde*, analyse l'ouvrage d'A. Mahoudeau, *La Panique Woke*, et met en lumière l'instrumentalisation du terme *woke* dans le débat public. Elle souligne que l'association des jeunes et des minorités à cette idéologie fait polémique non pas en raison de ses fondements, mais avant tout en tant qu'« *offensive réactionnaire* ». Les jeunes

¹¹« Courant de pensée d'origine américaine qui dénonce, parfois de manière intransigente, les injustices et discriminations subies par les minorités ». (Définition du dictionnaire Le Petit Robert en ligne)

sont ainsi qualifiées d'« islamogauchistes », de « communautaristes » ou encore de « néoféministes intersectionnelles ». A. Mahoudeau démontre comment cette « panique woke » construit artificiellement une menace, notamment en sélectionnant des exemples hors contexte pour alimenter une vision négative et alarmiste de la jeunesse ayant pour effet d'invisibiliser les revendications antiracistes, féministes et LGBTQ+, en les réduisant à de simples marqueurs « d'inadaptation au monde réel ».

Ces tentatives de décrédibilisations ne se limitent pas aux sphères médiatiques et académiques, d'ailleurs, les avis des médias concernant le mouvement woke dépendent de leur orientation politique. Signe de l'influence des figures politiques dans ce débat. J.-M. Blanquer, alors Ministre de l'Éducation nationale, a créé un *think tank*¹² avec pour objectif de « remporter une bataille des idées contre le wokisme ». Ce mouvement serait une menace pesant sur la jeunesse française, et associé au « recul des valeurs républicaines universalistes et laïques ». Par ailleurs, la pratique de la *cancel culture*¹³, fréquemment dénoncée comme « excessive », conduit à une diabolisation des militant·e·s engagé·e·s contre les discriminations basées sur des questions d'appartenance sociale (religion, genre, ethnie, orientation sexuelle...) (Morin, 2021).

Cependant, l'idée d'une « jeunesse woke » unifiée est peu réaliste. Une enquête de l'Institut Montaigne met en évidence la diversité des profils de jeunes, y compris parmi celles et ceux sensibles aux approches identitaires de la « race » et du « genre » (Le Nevé, 2022). Ainsi, bien que le discours médiatique tende à homogénéiser les jeunes sous cette étiquette, la réalité est plus nuancée. O. Galland et M. Lazar (2022) par la notion de *jeunesse plurielle*¹⁴, soulignent l'influence des trajectoires socio-culturelles sur les positionnements individuels vis-à-vis des thématiques censées être portées par le mouvement woke : droits LGBTQ+, racisme structurel, questions de genre ou encore terrorisme. Leurs travaux révèlent que l'orientation politique est un facteur déterminant, structurant profondément les divergences d'opinions, scindant clairement en deux opposés le public jeune. « La convergence des luttes intersectionnelle tiendrait alors davantage du grand écart que de la réalité d'une jeunesse française » (Le Nevé, 2022, p.12).

En quelques décennies, les jeunes ont été regroupés sous divers qualificatifs, souvent antonymes, que cela soit par les médias, les professionnel·le·s, les personnalités politiques, les écrivain·e·s... V. Tiberj (2024) insiste sur le fait qu'il n'existe pas *une* jeunesse, mais bien *des*

¹² « Cercle de réflexion émanant généralement d'institutions privées, et apte à soumettre des propositions aux pouvoirs publics ». (Définition du dictionnaire Larousse en ligne)

¹³ Fait de dénoncer publiquement un fait, par exemple, une personnalité publique, un·e influenceur·euse, un·e artiste, les pratiques d'une marque ou d'une entreprise ... couplé à un appel au boycott sous-entendant à ne plus « consommer » ce phénomène.

¹⁴ Titre de leur enquête menée en 2022.

jeunesses, marquées par des réalités différentes et forgées par des inégalités socio-économiques, individuelles et culturelles, c'est pourquoi il semble peu pertinent et inexact de chercher à regrouper les jeunes sous une seule et même étiquette. Les « jeunes » sont en réalité un groupe social complexe et diversifié, qui peut être intéressé par des sujets sociaux similaires (y compris intéressant parfois les « générations précédentes »), mais sous des formes variées pour des raisons sociales, culturelles et éducatives. La condition sociale et économique des jeunes est par ailleurs un facteur déterminant de leur engagement dans l'espace politique, ce qui peut limiter l'inclusion de certaines catégories de jeunes.

1.4 Représentations de l'engagement des jeunes

1.4.1 Une jeunesse désengagée ?

L'idée selon laquelle les jeunes seraient « désengagé-e-s » ou « désintéressé-e-s de la politique » repose principalement sur l'observation de leur participation électorale. Cette conclusion apparaît réductrice lorsqu'on analyse les nouvelles formes d'engagement et les causes qui les mobilisent. Les jeunes né-e-s dans les années 1990 et 2000 développent un rapport différent à la politique : leur engagement se porte davantage sur des questions sociétales telles que le réchauffement climatique, les luttes contre le racisme ou pour les droits sociaux, dans un contexte où leurs « *besoins économiques sont assez largement satisfaits* » (p.20). Cela s'accompagne d'une « élévation du niveau de diplôme » et d'une posture moins autoritaire et moins ethnocentrée, ce qui influence leur rapport à la politique et aux institutions (Peugny, 2022).

L'analyse d'A. Muxel (2003) met en lumière un regard entrecroisé entre générations, où l'incompréhension renforcerait le « fossé » entre les jeunes et leurs aîné-e-s. Ces dernier-e-s sont persuadé-e-s que les « nouvelles » générations « feront moins bien », seront « moins engagé-e-s », « moins politisé-e-s ». Cette vision d'une jeunesse apolitique est contredite par le nombre et la taille des mobilisations auxquelles les jeunes participent avec ardeur (lutte contre le racisme, pour les causes environnementales, contre la montée de l'extrême droite ...). Cependant, comme le souligne A. Muxel (2003), bien que les jeunes se mobilisent lorsque l'enjeu leur semble important, ils ne forment pas une génération politique homogène. Leurs engagements sont divers et influencés par des facteurs comme la classe sociale, le capital culturel¹⁵ et les liens familiaux. Il est donc erroné de les réduire à un groupe unifié sous une même orientation politique. L'histoire montre aussi que les jeunes, en manifestant et en adoptant de nouvelles formes d'engagement,

¹⁵ Fait également soutenu par les travaux de Bourdieu.

suscitent « *l'incompréhension des générations plus âgées* » (Muxel, 2003), de la même manière que celles-eux de Mai 68 ont pu l'être en leur temps. Ainsi, dès lors qu'ils se mobilisent, iels ne sont pas décrit·e·s comme politisé·e·s, mais comme « radicalisé·e·s », ce qui éloigne ces formes d'engagement d'un processus de reconnaissance d'une participation politique.

La véritable difficulté n'est pas que les jeunes soient désengagé·e·s mais donc plutôt qu'ils peinent à être reconnu·e·s et entendu·e·s (Lardeux, 2016). Ce sentiment de ne pas être pris en compte amène les jeunes à perdre confiance en ce qui concerne « leurs représentant·e·s » et les éloigne du pouvoir citoyen qu'est le vote, considéré comme peu efficace pour que les dirigeant·e·s « *apportent des solutions à leurs situations* » (Bost, Mahamat et Lecoq, 2022).

Les formes d'engagement des jeunes évoluent et se détachent de la politique institutionnelle. Comme l'explique L. Lardeux (2016), l'engagement des jeunes est « plus libre » et « moins institutionnel » : il ne s'agit plus d'adhérer systématiquement à un parti ou un syndicat, mais plutôt de s'inscrire dans des collectifs souples basés sur l'égalité des statuts et un engagement flexible. S'il est souvent montré que les jeunes ne font pas partie de la catégorie d'âge de celles-eux qui « votent systématiquement », leur mobilisation électorale augmente lorsque iels jugent une élection cruciale. L. Lardeux (2016) nomme cette participation un « engagement volatile », par opposition à un « engagement total » des générations précédentes : les jeunes choisiraient quand et pourquoi s'engager, en fonction du contexte et des causes qui leur tiennent à cœur, souvent avec une dimension plus altruiste et moins individualiste que leurs aîné·e·s. Cela va à l'encontre de l'image médiatisée des jeunes « égoïstes » et « irresponsables ».

C. Peugny et V. Tiberj (2024) dans leur interview *Pour en finir avec une vision désenchantée de la jeunesse*, mettent ainsi en lumière la diversité des trajectoires et des engagements des jeunes. L'engagement de certain·e·s jeunes dans des luttes à caractéristiques écologiques, féministes ou associatives est souvent invisibilisé ou mal reconnu par les institutions, qui se limitent aux engagements « officiels » (comme le syndicalisme). Or, ces combats sont déjà faiblement visibilisés car ils n'appartiennent pas à la norme dominante. Aussi, quand ils sont (en plus) portés par les jeunes, leur engagement est rarement pris au sérieux.

Ce phénomène est renforcé par la construction identitaire des jeunes, qui, selon J.-E. Marcia (1966) (cité par Lannegrand-Willems, 2012), repose sur « l'exploration et l'engagement ». La recherche d'alternatives (politique, religieuse ou professionnelle) est une étape clé de l'adolescence. Cependant, avec l'allongement des parcours éducatifs et le retard de l'accès à l'autonomie, cette période de questionnements s'étend aujourd'hui bien au-delà de l'âge de passation du baccalauréat, durant la phase « d'adulte émergent·e ». Cette évolution explique en partie pourquoi les jeunes se détourneraient des formes traditionnelles d'engagement sans pour autant être indifférent·e·s aux débats politiques (Lannegrand-Willems, 2012). Cela soulève un

paradoxe : les jeunes sont souvent perçu·e·s comme « irresponsables et immatures », tout en étant fortement responsabilisé·e·s face aux crises sociales et environnementales, iels sont à la fois accusé·e·s d'un manque d'implication et attendu·e·s comme les acteur·ice·s du changement.

S'il y a autant de formes d'engagements qu'il y a de jeunesses (Saqué, 2024), pour l'instant seul l'engagement institutionnel est reconnu. Or, reconnaître uniquement ce type d'engagement c'est reconnaître seulement les jeunes appartenant à une classe aisée et/ ou privilégiée socialement qui seraient alors protégé·e·s et donc « satisfait·e·s du système » actuel. A l'inverse, pour les plus « défavorisé·e·s », ce seraient celles·eux qui s'engageraient le moins pour la raison qu'iels sont « *trop abimé·e·s par le manque de perspectives et/ ou l'éloignement géographique* ». Dans les exemples cités par S. Saqué (2024), apparaissent également des engagements individuels, comme le fait de consommer éthique en tentant, autant que faire se peut, d'éviter tout achat à des sociétés « à boycotter » en raison des conditions de travail dans lesquelles sont fabriqués les produits (cancel culture). Mais cela sous-entend de pouvoir choisir entre consommer de façon économique ou de pouvoir se permettre de consommer éthique.

Au-delà de la sphère privée, les réseaux sociaux se trouvent être un terrain fertile à la création de comptes engagés. Accessibles et visibles de tous·tes, tenus par des jeunes, cette démarche permet à chacun·e de s'exprimer et de militer pour des thématiques sociales qui les portent. Dans le même sens, l'organisation d'événements annuels comme les *Z Event*¹⁶, est une forme d'engagement collective existant depuis une dizaine d'années permettant de recueillir des fonds pour des organisations non gouvernementales (ONG) grâce à des lives en direct durant lesquels des gamer·euse·s connu·e·s jouent aux jeux vidéo et recueillent des dons des spectateur·ice·s.

1.4.2 Une jeunesse « fainéante », qui ne veut pas travailler

Les scènes politiques et sociales ne sont pas les seuls endroits où les jeunes sont de plus en plus exigeant·e·s et par ce biais, engagé·e·s. Leur rapport au monde professionnel serait différent de celui des générations précédentes. Leur niveau d'éducation en hausse, leur esprit critique se retrouverait de plus en plus affuté et par conséquent, les jeunes développeraient de nouvelles attentes concernant leur vie professionnelle : la quête de sens prend une place centrale chez elles·eux, tout comme le travail de groupe et l'autonomie que leur laisserait la hiérarchie. Tout en étant exigeant·e·s, iels mettraient aussi un point d'honneur à trouver un certain « équilibre entre vie professionnelle et vie privée » (Peugny, 2022, p.31).

¹⁶ Événement caritatif créé par deux streamers français depuis 2016.

Ces exigences conduisent à l'émergence d'un stéréotype vis-à-vis des jeunes : ils seraient « plus fainéant·e·s », « plus individualistes ». Seulement, dans son enquête, C. Peugny (2022) met en lumière que les aspects considérés comme importants par les jeunes, pour un emploi, ne se différencient pas des générations précédentes. De même, l'image présente dans les discours politiques et populaires selon laquelle l'exigence et le nomadisme professionnel seraient des caractéristiques inhérentes aux jeunes générations ne concerneraient que les jeunes « les plus qualifié·e·s »¹⁷, d'autant plus si ce nomadisme est choisi (Peugny, 2022).

1.4.3 Politiques jeunesse et territorialisation

Concernant les politiques jeunesse, le niveau local joue un rôle essentiel. Or, définir le concept de « politique locale » et par le même biais la territorialisation des politiques semble être un défi aussi complexe que celui de décrire les jeunes (Labadie, 2007). L'idée selon laquelle il s'agirait « *d'actions entreprises par les autorités locales pour agir sur leur environnement social ou politique* » (Labadie, 2007, p.31) ne dépeint en réalité qu'une infime partie de l'enjeu de la territorialisation. Peu importe l'échelle territoriale, la liberté et l'ampleur du champ décisionnel est fortement réduit par l'influence que les politiques nationales et européennes exercent sur le niveau local.

En effet, les politiques jeunesse n'entrent pas dans les cadres des politiques obligatoires et l'accent mis sur l'accès aux loisirs et la diversité de composition des territoires (équipements disponibles, enjeux territoriaux, contextes, les typologies de professionnel·le·s présent·e·s...) fait qu'une politique sur un territoire ne sera sûrement pas efficiente sur un autre. Dans le même sens, les jeunes bénéficient de politiques de façon transversale, notamment celles qui ne sont pas explicitement identifiées comme « politiques jeunesse ». Les objectifs visés concernant les jeunes (prévention de la délinquance, éducation, formation, santé...) relèvent des contrats de territoires qui relèvent de choix politiques, là où les élu·e·s territoriaux ont, depuis les années 1980, de plus en plus d'autorité à la suite des lois de décentralisation et au partage des compétences. Finalement, concernant les jeunesse, seule la partie institutionnelle de l'éducation est de la responsabilité de l'État (Labadie, 2007). F. Labadie (2007) met en lumière que les décisions en matière de jeunesse sont prises avec les représentations que les élu·e·s ont des jeunes et laisseraient alors une entrée à

¹⁷ Le nomadisme professionnel est même qualifié de « luxe » par Camille Peugny, expliquant que les jeunes pouvant se le permettre sont seulement celles-eux possédant une certaine quantité de diplômes : « la frange d'âge la plus qualifiée d'une classe d'âge pouvant se permettre le luxe d'un nomadisme professionnel choisi, assurée à la valeur de ses titres scolaires » (p.35).

la « *stigmatisation et à l'enfermement* » (Labadie, 2007, p.41). Contexte favorisant les inégalités interterritoriales en raison des contextes mais également des choix fait par les élu·e·s.

L'une des difficultés est la constante évolution des représentations au sein d'un même territoire, ainsi que le succession des différent·e·s acteur·ice·s qui ont des conceptions diverses et variées, qui ne vont pas toujours dans le même sens (Labadie, 2007). Chacun·e a son interprétation des besoins, points forts et faiblesses du territoire en question, et de son public également.

La seconde difficulté réside dans le fait que les territoires sont soumis à des restrictions budgétaires mises en place par l'État, qui contraignent le travail des institutions (notamment départementales), et amènent parfois à la suppression de certains dispositifs (Labadie, 2007).

Enfin, les changements de présidences des Conseils départementaux (CD) n'ont pas lieu au même moment que les présidentielles et en ce sens, il peut y avoir des divergences d'opinions politiques entre les collectivités locales et l'État. Sans même parler de la présidence de l'État, il y a des changements de présidences départementales qui induisent des revirements politiques. Ainsi, un dispositif conçu et développé peut être amené à être supprimé l'année suivante même si ce dernier est effectif¹⁸ (Labadie, 2007).

1.4.4 Des politiques pour des jeunes à éduquer, irresponsables, désinvesti·e·s et désintéressé·e·s

E. Neveu (2015)¹⁹ met en lumière le concept de « popularisation » des problèmes publics qui consiste à « *porter le problème à l'attention de ceux dont on attend qu'ils le traitent* ». Le processus de « mise à l'agenda » découle de trois situations distinctes mais interdépendantes. Avant tout, il y a celui des médias, qui ont le monopole de choisir, indépendamment de l'importance « réelle » des faits, de relayer les événements, informations et études de leurs choix. Ce biais sous-entend une inégalité du traitement des informations en fonction des thématiques. De plus, le phénomène de « réaction en chaîne » qui fait que les sujets choisis par un média plus ou moins reconnu entraîne très souvent les réactions de ses pairs qui vont à leur tour, produire de l'information à ce sujet et le diffuser (Neveu, 2015).

Ensuite, l'agenda public, représente les thématiques d'intérêt des publics. Etant donné que l'agenda médiatique ne découle pas de celui-ci, les intérêts des lecteur·ice·s ne sont pas pris en

¹⁸ Exemple du dispositif *Paroles de Jeunes en F.* basé sur la co-construction de politique *par* des jeunes *pour* les jeunes. Ce dispositif sera supprimé au moment du changement de présidence (et donc d'orientation politique) du Conseil départemental du F. en raison de sa non-adhésion à cette action et non pas en raison de son évaluation.

¹⁹ Mis en lumière par S. Guinger (2016) dans son compte-rendu de lecture de l'écrit *Sociologie politique des problèmes publics* (Neveu, 2015).

compte par les médias et même, on peut imaginer que les intérêts du public peuvent être influencés par les « gros titres » ou les thématiques récurrentes transmises par les médias. E. Neveu (2015) met en lumière ce « lien privilégié par lequel l'agenda des médias influence celui du public ». Toutes ces dynamiques ont alors un impact sur l'opinion publique (peu importe le sujet), qui est d'ailleurs continuellement prise en compte par les médias afin de s'y adapter au mieux (Neveu, 2015). Pourtant, derrière un même terme utilisé, les médias et le grand public ne sous-entendent pas forcément pas la même chose : l'insécurité, par exemple, relève plutôt d'actes criminels exceptionnels pour les médias, alors que les citoyen-ne-s l'assimilent davantage à des délits qui les concernent directement (Neveu, 2015)²⁰. Par ailleurs, l'orientation politique du média consulté et celle de ou des personnalité(s) invitée(s) sont des facteurs à prendre en compte en ce qui concerne la place qui pourrait lui être accordée (temps de parole, nombre d'invitations à venir parler de tel ou tel sujet ...) permettant ainsi de nuancer ou non les représentations de chacun-e concernant certains sujets d'actualité.

Le dernier agenda est celui des politiques, et correspond aux priorités choisies et ambitions des décideur-euse-s politiques.

Concernant la mise à l'agenda d'une politique, J. Kingdon (1984) (cité par Ravinet, 2014) introduit la notion de « fenêtre d'opportunité ». Cette dernière s'ouvre lorsque toutes les conditions nécessaires convergent en un point, et c'est à ce moment très précis qu'une préoccupation peut alors devenir une politique mise à l'agenda. Ces conditions prennent la forme de trois courants. Le premier est celui du problème politique, soit le fait que la société admette (de façon plus ou moins consensuelle) que « *quelque chose peut être fait pour améliorer la situation* » (Ravinet, 2014, p.276). Le second est celui des solutions, soit des idées nouvelles des décideur-euse-s, qui n'ont pas été imaginées dans l'objectif de solutionner un problème mais qui attendent une occasion de pouvoir mettre cette « solution » en lumière. Et enfin, il y a le political stream qui englobe l'évolution des opinions publiques, la vie des partis politiques, des élections, les lobbies... (Ravinet, 2014).

Dans le cadre des politiques jeunesse, surgissent des événements générant des problèmes politiques (souvent des événements fortement médiatisés) pouvant donner naissance à une opinion publique partagée, couplée aux représentations (solutions) de chacun-e et à un moment de vie politique où il est plus facile de proposer des nouvelles politiques (politicals stream). Cet

²⁰ L'exemple concret, mis en avant dans l'article rédigé par E. Neveu (2015) sont les élections présidentielles de 2002 durant lesquels l'espace médiatique était très prisé des sujets de délinquance, d'insécurité et d'enjeux sociaux ayant alors eu un impact différencié sur la popularité des candidat-e-s en fonction de leurs priorités explicitées dans leurs programmes mais aussi avec les objectifs qu'ils ont pu mettre en avant à la télévision (Neveu, 2015).

assemblage va permettre l'ouverture d'une fenêtre d'opportunité et donc potentiellement, donner naissance à une nouvelle politique jeunesse.

Conclusion du Chapitre I

L'analyse des stéréotypes sur les jeunesses montre à quel point les représentations sont diverses et présentes au sein de toutes les sphères sociales. La jeunesse est perçue de deux façons diamétralement opposées : une vision idéalisée du « futur de la nation » et une inquiétude face à une génération jugée désengagée, voire « menaçante » en passant par l'image des jeunes « fainéant·e·s ». Ces représentations ne sont pas neutres : elles influencent la manière dont les jeunes sont catégorisé·e·s, valorisé·e·s ou stigmatisé·e·s dans l'espace public. On peut faire l'hypothèse selon laquelle ces représentations pourraient aussi influencer la conception des politiques publiques.

Dans le cadre de cette recherche menée par le biais d'une alternance au sein d'un département à dominance rurale, un constat s'impose : la ruralité des jeunes n'est pas un sujet réellement abordé. Aucune différenciation n'est faite entre les jeunes urbain·e·s et ruraux·les. C'est pourquoi, ce travail analysera indistinctement les représentations vis-à-vis des jeunes, sans distinguer les sous-catégories territoriales. La littérature concernant les jeunesses rurales est par ailleurs peu abondante, et souvent teintée de misérabilisme. Les jeunes ruraux·les, seraient celles·eux qui accumulent les formes de précarités : économique, à l'emploi, faible mobilité...

Dès lors, ce travail s'attache à interroger les représentations des professionnel·le·s jeunesses, en tant qu'intermédiaires influent·e·s dans la construction et l'orientation des politiques publiques, afin d'analyser les impacts présents entre ces représentations généralisantes et la manière dont les jeunesses, toutes les jeunesses, sont considérées, accompagnées et intégrées aux politiques publiques.

Enfin, au regard des travaux de V. Tiberj, nous adopterons dans la suite de cette réflexion l'usage du terme « *les jeunesses* », afin de mieux rendre compte de la diversité d'individus qui font partie de cette catégorie fourre-tout définie par le mot « jeunesse ».

2 Chapitre 2 : Représentations et conception des politiques jeunes

2.1 Méthodologie

Contexte

Toute la récolte de données et le travail expérimental s'inscrit dans le cadre d'une alternance de 13 mois au sein du Conseil Départemental des Côtes-d'Armor (CD22) à la Direction Éducation Jeunesse Europe Sports et Vie Associative (DEJES) et plus particulièrement au sein du service Jeunesse, Sports et Vie Associative (DJSVA). A la fin de cet écrit, 10 mois auront été effectués. A l'origine, le recrutement portait sur des missions de consultations des jeunes costarmoricain·e·s (11-30 ans) et l'élaboration d'une « feuille de route jeunesse »²¹ qui répertorierait l'ensemble des actions et politiques dont les jeunes peuvent bénéficier, de près ou de loin, avec une approche transversale des directions du CD22. Le remaniement budgétaire dont ont été victimes les conseils départementaux a mené à une évolution des missions couvertes par cette alternance. Dans un premier temps, la mission a finalement été de recueillir les avis des partenaires jeunesse (appartenant ou non au CD22) sur les dispositifs jeunesse existants afin d'alimenter la réflexion politique de l'élue·e jeunesse autour du budget primitif des années à suivre. Dans un second temps, la charge confiée consistait à effectuer une analyse comparative (benchmark) des politiques jeunesse mises en œuvre dans les autres départements bretons mais aussi dans des départements socialement et démographiquement similaires à celui des Côtes-d'Armor. La liste des départements sélectionnés a été établie en accord avec l'élue·e. Certains départements interrogés l'ont été par souci d'entretenir des relations positives déjà existantes avec certain·e·s de ses collègues élu·e·s. Dans le même sens, aller questionner et se présenter aux référent·e·s jeunesse des Maisons du Département (MdD) en priorité relevait d'une précaution visant à éviter, d'après la direction et l'élue·e, l'impression omniprésente des MdD de ne « pas être considérées, consultées ni même reconnues » par le siège.

Toutes ces différentes étapes m'ont permis d'avoir une vue d'ensemble sur la construction des politiques jeunesse à l'échelle départementale et des dynamiques et relations (de pouvoir ou non, officielles ou non) qui existent entre les différent·e·s acteur·ice·s agissant autour des questions de jeunesse au niveau local. Afin de mieux visualiser ces dynamiques une cartographie des acteur·ice·s œuvrant pour les politiques jeunesse avec le CD22 a été réalisée.

²¹ Conception d'un document recueillant tous les dispositifs et actions dont les jeunes peuvent bénéficier, toutes directions du Conseil Départemental confondues.

Figure 3.

Cartographie des acteur·ice·s œuvrant pour les politiques jeunesse au sein du Conseil Départemental des Côtes-d'Armor

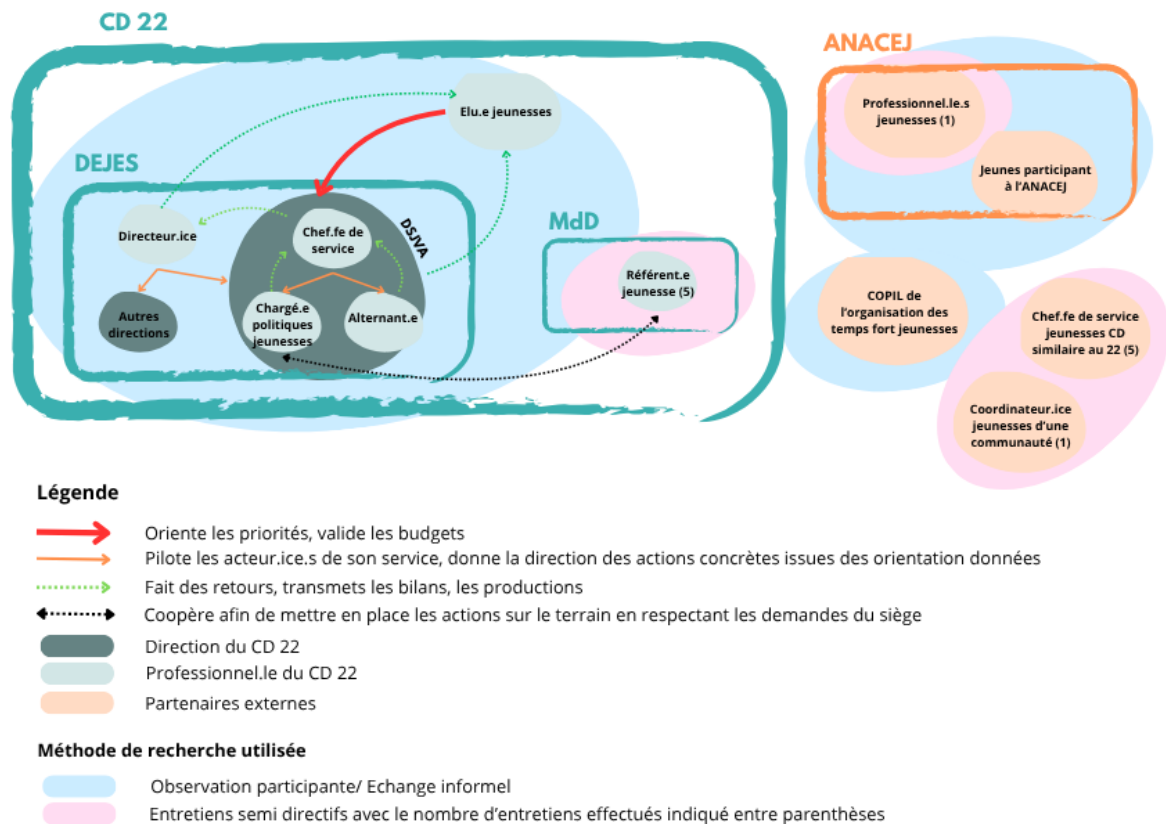


Schéma 1. Cartographie des acteur·ice·s œuvrant pour les politiques jeunesse au sein du Conseil Départemental des Côtes-d'Armor

Note. Dans cette cartographie, les relations entre les différentes instances sont illustrées par des flèches de couleurs différentes. La couleur des cercles englobant les professionnel·le·s permet de savoir si iels appartiennent au CD22 ou alors s'il s'agit d'une direction départementale. Enfin, l'arrière-plan est réservé à la méthode d'enquête utilisée pour analyser leurs positionnements et leurs pratiques. Par exemple, la·e élu·e Jeunesse oriente les priorités et valide les budgets de la DESJVA. En retour, celle-ci, ainsi que la·e chef·fe de service font des retours, transmettent des bilans et des productions. Concernant ces acteur·ice·s, c'est l'observation participante et les échanges informels qui ont été analysés dans ce travail.

Pour finir, une consultation des jeunes, par questionnaire, a également été commandée par l'élu·e. Seulement, les sujets questionnés avec elles·eux portaient davantage sur leur degré de connaissances des dispositifs existants et des fonctions du Conseil Départemental que sur le recueil de leurs préconisations sur les actions Jeunesse.

Salomé GUILLIN - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

2024-2025

Choix du sujet et problématique

La participation au congrès de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ) dès le début de l'alternance, ajoutée à de nombreux échanges (officiels ou non) avec les professionnel·le·s institutionnel·le·s²² ont mis en lumière une observation récurrente : l'omniprésence de représentations normatives, stéréotypées et surtout, bien souvent, infantilisantes des jeunes. Ce constat a conduit à l'élaboration progressive d'une question visant à mettre au jour l'impact des représentations des professionnel·le·s institutionnel·le·s jeunesse sur la mise en œuvre des politiques jeunesse.

En immersion sur le terrain de l'enquête et ayant plusieurs missions, la méthodologie de cette recherche est mixte. Pour des raisons d'anonymat, tous les prénoms et territoires exacts seront anonymisés grâce à l'utilisation d'une initiale attribuée aléatoirement.

Entretiens semi-directifs

D'abord, des entretiens semi-directifs avec les référent·e·s jeunesse des MdD²³ de tout le département ont été effectués, pour la plupart enregistrés et retranscrits²⁴ (Annexe 1). Ces derniers servaient dans un premier temps à rencontrer des professionnel·le·s en lien direct avec les jeunes de par leur intervention visant à les accompagner dans leurs candidatures sur certains dispositifs, mais aussi en raison de la position intermédiaire qu'ils occupent avec le CD22 (et donc les élu·e·s). Durant ces temps d'échanges, leur degré de connaissance des actions jeunesse, leurs avis et potentielles recommandations concernant celles-ci ont été recueillis. Puis, de façon plus implicite, tout l'entretien durant, leurs représentations des jeunesse ont été relevées ainsi que leurs avis sur les décisions et priorités en matière de jeunesse portées par le CD22 et donc l'élu·e.

Des entretiens ont ensuite été effectués avec les chef·fe·s de service jeunesse des départements²⁵. Cette fois-ci, les thématiques abordées concernaient la présentation de la politique jeunesse de leur territoire, les priorités choisies, la mise en œuvre de leurs actions et

²² Acteur·ice œuvrant pour les jeunes dans des institutions reconnues par les pouvoirs publics ou le temps d'un mandat public. Leurs missions reposent sur le fait d'élaborer, concevoir, mettre en œuvre ou encore coordonner des politiques et/ ou actions à destination des jeunesse.

²³ Grille d'entretien en annexe. Cf. Annexe 1.

²⁴ Deux entretiens n'ont pas été enregistrés afin d'instaurer un cadre de confiance. Lors de ces deux entretiens, j'ai fait en sorte de ne pas être accompagnée sachant que j'allais rencontrer un·e professionnel·le qui arborait un positionnement plus critique de l'institution que ses collègues, et notamment du siège. L'objectif étant de faire en sorte que leur parole soit la plus fidèle possible à leurs pensées.

²⁵ La grille d'entretien utilisée était différente de la précédente. Cf. Annexe 2.

enfin, le recueil plus implicite de leurs représentations concernant les jeunes. Ainsi, les termes employés pour désigner les jeunes par les personnes interrogées ont été relevés avec attention, tout comme l'explication concernant les priorités données à leurs dispositifs et aux modalités de participation proposées. Ces entretiens (sauf un) ont été effectués en visioconférence et n'ont donc pas été enregistrés. Une prise de note détaillée a été faite durant tout le long de ces temps d'échanges.

Pour les entretiens enregistrés et retranscrits, ces derniers ont été écoutés et relus à plusieurs reprises. Étant donné que ces entretiens ont été faits par le biais de mes missions, un tri des données importantes a d'abord été effectué : seules les questions concernant ce travail écrit ont été confrontées entre elles. Concernant l'analyse, un document annexe par participant-e a été fait, réunissant tous les verbatims intéressants (opinion clairement exprimée, pensées allant dans le sens ou non des autres professionnel-le-s interrogé-e-s ou de la littérature).

Observation participative

Lors du Congrès de l'ANACEJ j'ai pu endosser une posture particulière : à la fois en participant à l'organisation et au déroulement de ces trois jours de congrès, tout en assumant un rôle d'animatrice lors des ateliers de travail, en encadrant un groupe de 20 jeunes âgé-e-s de 9 à 13 ans. Par ce biais, le recueil des ressentis des jeunes de façon informelle a pu être réalisé. Dans le même sens, les objectifs des organisateur-ice-s principaux-les ont également été relevés, tout comme les remarques et critiques des autres professionnel-le-s jeunes institutionnel-le-s ou de terrain²⁶, accompagnant alors des groupes de jeunes depuis leur lieu professionnel.

Echanges informels

Le cadre de l'alternance m'a permis d'avoir accès à des temps d'observation participante ou non²⁷ ainsi qu'à de nombreux échanges libres avec des professionnel-le-s (agent-e-s de collectivité, acteur-ice-s associatif-ve.s et partenaires institutionnel-le-s), rencontré-e-s lors de réunions, d'événements départementaux, de temps forts (temps de préparations et temps fort en lui-même) ou encore lors du Congrès de l'ANACEJ et de son webinaire d'évaluation. Bien que non

²⁶ En opposition aux professionnel-le-s jeunes institutionnel-le-s, celles-eux de terrain sont au contact direct des jeunes, de façon quotidienne. Leurs missions s'articulent autour de l'accompagnement, l'animation, la médiation, la prévention ... Par exemple, les animateur-ice-s jeunes, les éducateur-ice-s, les travailleur-euse-s sociaux-les sont des professionnel-le-s jeunes de terrain.

²⁷ Le fait d'être actrice (ou non) dans les échanges et donc d'être dans une démarche d'observation participante (ou non) dépendait de mes missions en tant que professionnelle du CD22 ainsi que du sujet de la réunion ou du temps observé.

enregistrés, ces échanges ont nourri ma réflexion autour de cette question de recherche et ont également permis d'avoir accès à une parole plus libre de la part des personnes interrogées.

Limites

Tout d'abord, la position de l'alternant·e est un biais à prendre en compte, notamment par la posture que les interlocuteur·ice·s adoptent face à soi. Lors des entretiens, j'ai pu observer que quand bien même j'étais identifié·e comme appartenant·e au siège (le CD22), la parole des interrogé·e·s était plus libre lorsque les personnes m'encadrant étaient absentes. Dans les démarches de consultation des référent·e·s jeunes travaillant en MdD²⁸, des tensions et incompréhensions dans la communication avec le siège ont été exprimées. Ces difficultés, reposant principalement sur l'accessibilité des professionnel·le·s du siège ont été relayées lors des restitutions. Pourtant, elles ont souvent été minimisées et délégitimées par les cadres départementaux, certain·e·s allant jusqu'à qualifier les référent·e·s de « fainéant·e·s » et « incapables de se débrouiller seul·e·s ». Ce constat met en lumière un point saillant : même entre professionnel·le·s d'une même institution, les représentations négatives circulent et peuvent impacter les dynamiques de travail. Par ailleurs, le Conseil Départemental lui-même n'échappent pas aux représentations sociales : souvent perçu comme une institution « inutile » et invisibilisé du public, le temps de travail accordé aux professionnel·le·s jeunes du CD22 s'oriente majoritairement vers la valorisation de ses propres missions, davantage que vers l'accessibilité et le développement des dispositifs. Une quête de reconnaissance institutionnelle, qui, d'une certaine manière, fait écho à celle des jeunes. Dans cette optique, j'ai fait le choix délibéré de ne pas enregistrer deux des entretiens effectués lorsque j'étais seule. D'autant plus lors des entretiens avec des personnes qui semblaient déifiantes et critiques vis-à-vis de l'institution afin de recueillir une parole la plus fidèle à leurs façons de penser. A l'inverse, j'ai parfois été essentialisée à mon âge (entrant dans la catégorie des 11-30 ans), je n'étais plus leur collègue mais bien un individu qui peut parler au nom des jeunes.

« Toi t'es jeune, t'en penses quoi de ça ? » - W., chef·fe de service jeunes

« C'est la nouvelle génération, mais après... Donc, il y a eux qui... Il y a toi du coup, t'es dedans parce que je crois qu'elle doit avoir ton âge, elle a 23 ans ma [petite] sœur. »

O., responsable jeunes travaillant au sein d'une MdD

²⁸ Professionnel·le·s du Conseil Départemental exerçant hors du siège

Seulement, tout comme lors des entretiens informels, quand bien même certains propos ont été relevés avec précision au mot près, ce type d'échange est difficilement objectivable dans son entièreté, à la différence des entretiens enregistrés qui ont été entièrement retranscrits.

Concernant la consultation des jeunes, celle-ci n'a pu se faire que par le biais d'un seul et unique questionnaire, sauf lors du Congrès de l'ANACEJ, leur parole a alors été restreinte à un certain nombre de questions sans avoir la possibilité de rebondir et de réellement échanger avec elles-eux. De plus, le questionnaire étant diffusé par des partenaires institutionnels du département, seulement certains jeunes ont été sollicité·e·s : celles-eux fréquentant les Maisons du département ou les collectivités, celles-eux ayant un lien avec les structures d'informations jeunesse (IJ) ou encore les jeunes participant à des temps forts organisés par le département. Durant le Congrès de l'ANACEJ, bien que nombre de jeunes étaient présent·e·s, étant identifiée comme animatrice et responsable d'un des groupes de travail, mon positionnement était une fois encore ambivalent.

En ce qui concerne le benchmark, plusieurs difficultés se sont présentées. Tout d'abord, il a parfois été impossible d'organiser un entretien avec certains départements faute de coordonnées disponibles permettant de contacter directement les personnes visées. De plus, même lorsque des contacts étaient identifiés, un grand nombre de sollicitations sont restées sans réponses. Enfin, pour des raisons logistiques, tous ces entretiens (sauf un) ont été effectués par visio-conférences et donc n'ont pas pu être enregistrés.

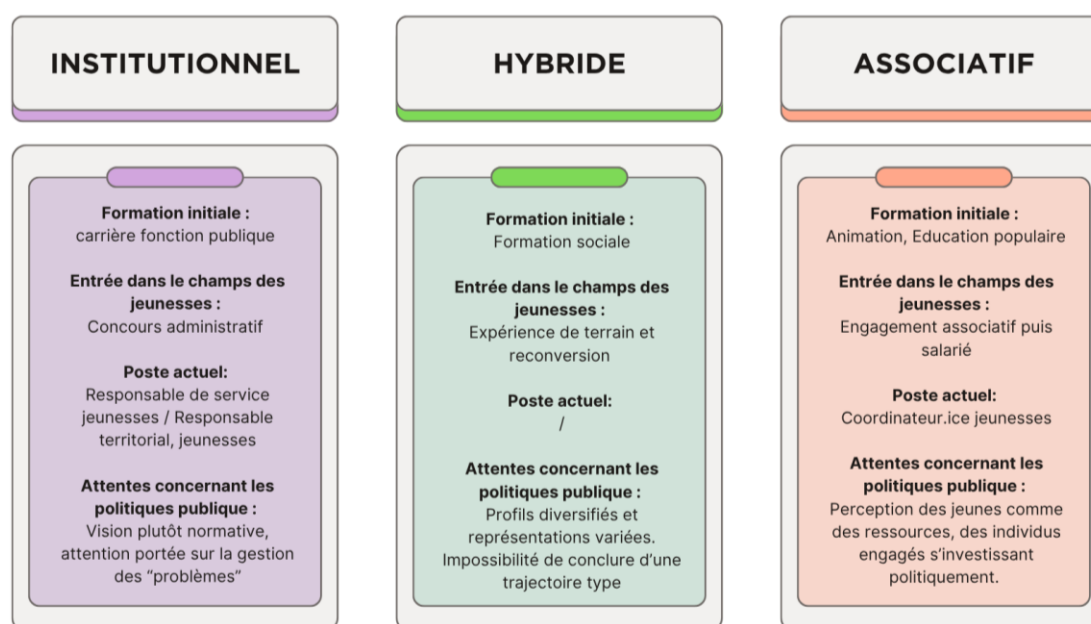
Enfin, comme évoqué dans le chapitre précédent, il a été choisi dans ce travail de ne pas distinguer les représentations des jeunes en fonction des sous-catégories territoriales. Un choix en adéquation avec le fait que les professionnel·le·s interrogé·e·s, souvent cadres institutionnels implanté·e·s en zone urbaine, ne semblent pas non plus opérer cette distinction. De plus, les stéréotypes présents dans les discours sont des stéréotypes d'urbain·e·s sur urbain·e·s, et ce sont les seuls présents. Cette absence de différenciation laisse penser que les jeunes ruraux·les ne sont pas associé·e·s à des stéréotypes spécifiques, mais surtout, qu'ils sont invisibilisé·e·s dans les représentations face à la norme dominante : les jeunes urbain·e·s.

2.2 L'impact des représentations dans la mise à l'agenda politique

2.2.1 Les professionnel-le-s jeunesse : influences des parcours et des trajectoires sur les représentations

Figure 4.

Typologie des professionnel-le-s rencontré-e-s selon leur formation et leur position dans l'institution et le potentiel impact sur leurs représentations des jeunes



Ce schéma présente les tendances repérées entre les types d'études effectuées, les différents secteurs d'activité dans lesquels les professionnel-le-s ont travaillé ainsi que leur poste actuel sur leurs attentes concernant les politiques jeunes. Il ne s'agit pas d'une typologie stricte, mais d'une mise en lumière de liens récurrents observés au cours des entretiens. Ces tendances ne sont ni automatiques ni exclusives, les expériences personnelles et leur proximité avec les jeunes professionnellement et personnellement peuvent également impacter leurs attentes indépendamment de leur formation.

Les professionnel-le-s de jeunesse institutionnel-le-s ont la particularité d'avoir des parcours, formations et expériences professionnelles diverses. Il n'y a pas forcément de formation type à réaliser pour avoir accès à ce type de poste. C'est également le cas pour les élu-e-s départementaux-les. Une bonne partie de ces personnes travaillait dans un secteur différent de celui des jeunes. Pour les autres, leur poste actuel découle d'un certain nombre de changement de poste mais étaient à l'origine « sur le terrain » en tant qu'éducateur-ice sportif-ve, éducateur-ice

de rue ou encore éducateur·ice spécialisé·e. Ces différents profils les amènent à avoir des connaissances et des expériences diversifiées sur les jeunes, en raison de leur proximité ou non qu'ils ont pu avoir, et donc à les aborder et (se) les représenter différemment. À la suite des entretiens effectués avec différent·e·s professionnel·le·s jeunes institutionnel·le·s, un constat récurrent se dessine. Sur des missions similaires, celles·eux ayant toujours été éloigné·e·s du terrain n'hésitent pas à décrire les jeunes comme « désintéressé·e·s », « non impliqué·e·s » ; au contraire, celles·eux provenant de professions d'accompagnement et/ou d'encadrement des jeunes utilisent plutôt des adjectifs mélioratifs comme « porteur·ice d'idée », « engagé·e », « volontaire ». Au-delà des parcours professionnels, la vie personnelle des acteur·ice·s institutionnel·le·s semble aussi impacter leurs représentations.

« Les jeunes si on les occupe pas, ils vont juste aller sur leur téléphone et scroller pendant des heures ! Je sais ce que je dis, j'en ai un à la maison »²⁹.

T., chargé·e du pôle Vie associative, jeunes, service civique et junior association à la Ligue de l'Enseignement du Département ¹³⁰

Cette citation illustre une tendance récurrente : l'activation de la sphère privée comme légitimation d'un discours professionnel sur les jeunes. Certain·e·s professionnel·le·s qui ont des enfants affirment « connaître les jeunes » étant donné qu'ils « en ont un·e à la maison ». Cet argument étant avancé comme étant irrévocable, d'autant plus en présence de collègues n'étant pas identifié·e·s comme parents. Ce glissement entre savoir intime et savoir professionnel, renforce les représentations généralisantes des comportements et des attitudes (représentations d'ailleurs basées seulement sur les facettes de la vie dont les parents ont connaissance) de leur propre(s) enfant(s) sur toutes les jeunes. L'impact de la vie personnelle ne s'arrête pas au fait d'avoir ou non des enfants, être l'ainé·e d'une fratrie peut également mener à renforcer ou à adopter des représentations vis-à-vis des plus jeunes.

« Moi, je vois mes sœurs, elles ont un discours très... Elles sont très féministes. Elles sont très là-dessus, avec un discours assez wokiste. Enfin, voilà, un peu... »

²⁹ Propos recueillis lors d'un temps de travail dédié à l'élaboration d'un temps fort jeunes, de deux jours, basé sur la participation. Au moment de cette interaction, il était question d'accorder un temps calme de repos aux jeunes mais aussi aux professionnel·le·s présent·e·s sur ces journées juste avant le dîner.

³⁰ Territoire anonymisé

Non, mais c'est vrai, LGBT, quoi. Et elles le portent fortement. Non, mais oui, c'est la nouvelle génération. »

O., responsable jeunesse travaillant au sein d'une MdD
«C'est très bien s'ils créent des junior-asso, mais je trouve que c'est beaucoup leur demander. C'est très compliqué de créer une junior-asso. Après, les débats citoyens, c'est beau aussi, ça fait rêver, ça envoie du rêve. Un jeune, non mais c'est vrai ! Va demander à un jeune d'aller créer un débat citoyen, de rassembler et de porter un discours qui n'est pas forcément en accord avec la société devant plein de monde. [...] Ils sont derrière leur téléphone, maintenant, ils font des vocaux. » -

O., responsable jeunesse travaillant au sein d'une MdD

O. est d'ailleurs assez ambivalent·e dans son discours. D'un côté iel assimile parfois les jeunes aux attitudes de ses sœurs (soit des individus jeunes qui lui sont proches dans sa sphère personnelle), qui sont, d'après elle·lui, très engagées dans des combats féministes et *wokistes*, un combat idéologique qui serait « générationnel ». D'un autre côté, iel adopte une autre posture, plus condescendante, teintée de paternalisme, affirmant que, demander aux jeunes de s'investir dans des actions avec des responsabilités citoyennes, c'est « trop leur demander ». Expliquant ce constat par leur âge, jugé « trop jeune », mettant en avant qui leur serait d'ailleurs difficile de maintenir des postures qui ne sont « pas forcément en accord avec la société devant plein de monde ». Cette incompatibilité entre deux postures diamétralement opposées : l'une abordant les jeunes comme engagé·e·s dans des luttes sociales, qui ne font d'ailleurs pas consensus, et une autre, jugeant ces mêmes jeunes comme ne pouvant pas porter des discours qui iraient contre la société actuelle laisse perplexe. Il est possible que la coexistence de ces deux jugements opposés et incompatibles s'explique par le fait que l'un s'adresse à un·e membre de sa famille (perçu·e comme appartenant à son endogroupe) tandis que l'autre vise l'exogroupe, c'est-à-dire les jeunes en général. Ce constat des jeunes comme « *non intéressé·e·s par les débats et les projets* » se reproduit dans d'autres discours similaires :

« Ça ne répond pas forcément aux attentes des jeunes. Enfin, c'est des critères... euh... pff... Junior-asso, j'suis pas sûre que ça soit bien tendance. [...] En fait, ils sont trop jeunes... »

L., responsable jeunesse travaillant au sein d'une MdD

Au-delà des les juger indifférent-e-s à la possibilité de s'investir dans la création d'associations, la raison est une fois de plus rapportée à leur âge. Ces constats s'inscrivent dans les analyses de G.-W. Allport (1954) sur la théorie du contact dans la déconstruction des stéréotypes selon qui, les préjugés peuvent se « moduler » avec la « mise en contact intergroupe » (Fairon, 2019)³¹. Ici, c'est le contact entre des groupes intergénérationnels qui devrait être mis en place. Par ailleurs, au regard des observations et des entretiens effectués, il semblerait que le fait d'avoir ou non des jeunes dans son entourage proche ainsi que la possibilité ou non d'être au contact des jeunes sur son terrain professionnel a bien plus d'impact que l'âge³². Cela va dans le sens de cette méconnaissance intergénérationnelle comme facteur des représentations plutôt que dans celui de l'existence d'un « fossé des générations ».

L'étude menée par l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP) (2024) a montré que les professionnel-le-s jeunesse qui accompagnent les « jeunes issu-e-s de milieux défavorisés » les considèrent comme « *responsables de leur exclusion* ». Mais dans le même sens que ce qui a été relevé ci-dessus, ces représentations et pratiques professionnelles varient et se modulent en fonction des « *expériences antérieures vécues avec les jeunes* », ainsi qu'en fonction de leur « *trajectoire sociale, scolaire et professionnelle* » (INJEP, 2024). Concernant le sujet des stéréotypes, l'étude a démontré que les professionnel-le-s, par leurs pratiques, les mènent à avoir des comportements discriminatoires lors de leur accompagnement en réduisant leur pratique à la seule thématique de l'insertion et incitant les jeunes à « transformer leur apparence » pour les conformer au profil de jeune valorisé. Ces comportements sont d'ailleurs renforcés par la pression de résultats que les institutions portent sur les professionnel-le-s (INJEP, 2024).

Enfin, les travaux de M. Duru-Bellat (2019) sur la prophétie autoréalisatrice permettent de comprendre l'impact des représentations sur les trajectoires des jeunes. L'effet Pygmalion, développé par R. Rosenthal et L. Jacobson (1948), suggère que les attentes de l'adulte façonnent les comportements du jeune. Ainsi, considérer les jeunes comme passifs ou incapables peut participer à renforcer ces postures, non pas parce qu'elles sont naturelles, mais parce qu'elles sont attendues. Les conséquences de ces attentes semblent être également transposables aux

³¹ R. Balzano (2021) met en avant l'importance du « contact intergénérationnel » pour « remettre en question les stéréotypes liés à l'âge ». Cette thèse met davantage en avant le fait que ces contacts agissent de manière positive pour les personnes âgées et les incitent alors à éviter les comportements sédentaires mais elle avance également que ce bénéfice offre des « avantages mutuels ». Bien qu'elle ait basée son analyse sur les pratiques physiques et donc plutôt les stéréotypes liés à l'activité, on peut se demander si ce constat s'étend également aux attentes et stéréotypes liées aux comportements et attitudes de façon générale.

³² Les professionnel-le-s interrogé-e-s étaient de tout âge. Aucune tendance en lien avec l'âge n'a été observée.

interactions entre un·e jeune et son encadrant·e ou tout autre adulte en position d'autorité. Dans ce contexte, les attentes de l'adulte peuvent façonner la trajectoire du jeune, renforçant ainsi les stéréotypes initiaux de l'adulte à son égard.

2.2.2 Etude de cas : le point de vue des professionnel·le·s sur les politiques de leur territoire

Concernant le territoire costarmoricain, les entretiens³³ avec des responsables territoriaux des politiques jeunesse ont été effectués. Le rôle de ces professionnel·le·s est d'accompagner les jeunes des cinq territoires composant les Côtes-d'Armor dans leurs démarches afin de pouvoir bénéficier des actions jeunesse mises en place au sein du département. Autant d'entretiens ont été effectués et deux profils et représentations contradictoires des jeunes sont ressortis.

Figure 5.

Carte du territoire des Côtes-d'Armor et répartition des secteurs des Maisons du Département.³⁴



Note. Cette carte présente les différents territoires d'intervention des Maisons du Département (MdD) au sein des Côtes d'Armor. Ainsi chaque habitant·e·s peut consulter auprès de quelle MdD iel doit se rendre pour consulter des professionnel·le·s du Conseil Départemental. Certains territoires, plus étendus, ont plusieurs lieux d'accueil afin d'assurer un réel service de proximité.

³³ Ces entretiens abordaient la typologie du territoire couvert par cette personne, la typologie de jeunes suivi·e·s ainsi que leur avis concernant les politiques jeunesse actuelles et leurs préconisations. Quelle était selon elles-eux la politique jeunesse la plus efficace ? Pourquoi ? La moins efficace ? Pourquoi ?

³⁴ Illustration présente sur le site internet du Conseil Départemental des Côtes-d'Armor

Lors de ces entretiens, C., O. et L.³⁵ ont été interrogé·e·s à peu de temps d'intervalle. L., est la·e seul·e à avoir mentionné des actions culturelles comme étant les dispositifs favorisés des jeunes. Lel n'hésite pas à citer plutôt des manifestations ponctuelles comment étant les plus efficaces et qui plaisent le plus aux jeunes. Ces réponses ne sont sans doute pas anodines : L. est également la·e seul·e des référent·e·s à avoir travaillé au sein d'une structure culturelle avant d'occuper son poste actuel en MdD. Pourtant, les actions évoquées lors de cet entretien ne correspondent pas à celles identifiées comme les plus utiles ou appréciées dans les réponses au questionnaire transmis aux jeunes costarmoricain·e·s. Concernant les actions comprises réellement sous l'étiquette de « politiques jeunesse », L. est en difficulté à parler de celles-ci, indiquant qu'il ne « *les connaît pas* ». Il semblerait que cet attrait pour le domaine de la culture se ressent dans sa façon d'appréhender les priorités et l'efficacité des politiques jeunesse du territoire.

Pour O., la discussion est plus ambivalente : satisfait·e du Pass'Engagement³⁶, c'est l'action qu'il cite sans aucune hésitation à la question concernant la politique la plus efficace selon elle·lui. Mais, dès lors que je le·a questionne sur les autres actions départementales, O. rejoint L. et est dans l'impossibilité de m'en citer d'autre. Puis, les actions de Projets de Jeunes et de Débats Jeunes lui viennent à l'esprit mais lui semblent peu efficaces en raison d'un « *désintérêt des jeunes à débattre ou à s'investir sans récompense en échange* » selon elle·lui. Concernant L. et O., l'impossibilité de discuter exhaustivement autour des différents dispositifs jeunesse mis en place par le CD22 sous-entend méconnaissance de ces derniers qui peut s'accompagner d'une difficulté à accompagner les jeunes entièrement au regard des missions qui leur sont conférées. Par ailleurs, ce manque d'intérêt pour ces dispositifs ne serait-il pas la cause de leur faible succès (suite à une communication amoindrie à leur sujet) et par conséquent, de leur suppression plusieurs mois plus tard au moment des remaniements budgétaires ?

Pour C., son discours contraste fortement avec celui d'O. : pour elle·lui, tous les dispositifs sont intéressants et ont leur pertinence. Ce qu'il déplore, c'est plutôt le fait de ne pas travailler en équipe entre les instances territoriales et le siège du CD22. Cette insatisfaction l'amène même à travailler sur des projets qu'il garde à sa discrétion et me demande d'en faire autant, en évitant de transmettre ces informations au siège (mon lieu de travail). Ici, ce ne sont donc ni les représentations des jeunes, ni un désaccord sur les politiques jeunesse qui compliquent la mise en

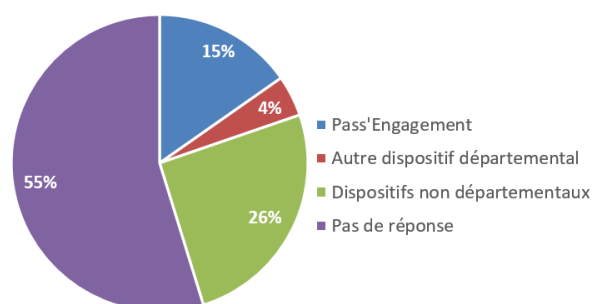
³⁵ Seulement ces trois entretiens ont été mis en confrontation dans cet écrit, car les deux autres ont été fait en présence des chef·fe·s des personnes interrogées : leur libre expression ainsi que leur temps de parole ont été significativement réduits.

³⁶ Action souvent définie comme « l'action phare » dans le cadre des politiques jeunesse par les professionnel·le·s du CD22. Ce dispositif a été mis en place dans une volonté de favoriser et de promouvoir l'engagement associatif des jeunes et sera détaillé dans la prochaine partie.

œuvre des politiques jeunesse, mais bien un ressentiment envers l'institution elle-même, nourri par les représentations que C. se fait des professionnel-le-s du siège.

Au niveau du département, les représentations et préjugés concernant ce que les jeunes costarmoricain-e-s veulent mènent à une communication affaiblie sur des dispositifs jugés comme inintéressants par les professionnel-le-s censé-e-s promouvoir ces actions. La faible promotion du dispositif peut conduire à une baisse du nombre de jeunes bénéficiaires, ce qui, lors de l'évaluation annuelle, amène les technicien-ne-s du siège et l'élue en charge des jeunesse à le considérer comme « inefficace ». Ce qui mènera souvent, dans un second temps, à sa non-reconduction... La preuve de cette méconnaissance des dispositifs départementaux, autres que le Pass'Engagement, s'exprime explicitement dans les réponses au questionnaire auquel les jeunes costarmoricain-e-s de 11 à 30 ans ont participé.

Figure 5. Détails des réponses à la question « Quels dispositifs (ou actions jeunesse) départementaux connais-tu ? »³⁷



Note. L'analyse des réponses des jeunes costarmoricain-e-s face à cette question permet de mettre en avant que plus de la moitié d'entre elles-eux n'ont pas identifié d'action ou de dispositif jeunesse départemental. Concernant l'autre moitié, 26% ont répondu des dispositifs jeunesse qui n'étaient pas portés par le CD22, 15% ont cité le Pass'Engagement et seulement 4% des jeunes ayant répondu ont connaissance d'un autre dispositif que celui-ci.

Dans la même idée, les professionnel-le-s interrogé-e-s s'accordent à dire que la difficulté première ressentie par les jeunes est la mobilité. Selon elles-eux, cela serait la première préoccupation des jeunes costarmoricain-e-s. Le recueil de leur parole ne met pas en avant les mêmes résultats. Il semblerait même que la mobilité soit la dernière thématique jugée comme « importante » parmi les propositions proposées.

³⁷ 156 jeunes costarmoricain-e-s (allant de 11 à 30 ans) ont répondu au questionnaire.

Figure 6. Détails des réponses à la question « Parmi ces domaines lesquels te semble les plus importants ? »³⁸



2.2.3 Des politiques sociales... pour des jeunes « dépendant·e·s » ?

En France, en tant que mineur·e il est très difficile d'obtenir des prestations sociales indépendamment de la situation de sa famille et, de ses tuteur·ice·s légaux·les. Lenoir (2016) met en avant le rôle très important et déterminant des familles concernant l'émancipation des jeunes. Le système socio-fiscal français ne reconnaît les jeunes comme indépendant·e·s et autonomes (citoyenneté sociale) qu'à partir de 25 ans (Magord, 2016). Si désormais le RSA, par exemple, est ouvert aux 18-25 ans, cela n'indique pas forcément que ces jeunes sont considéré·e·s comme des « adultes responsables et indépendant·e·s ». Le choix des mots dans le titre de l'article de la CAF de Tarn et Garonne pour se renseigner sur cette prestation continue d'infantiliser ce public : « Votre *enfant* de moins de 25 ans peut peut-être bénéficier du RSA ». Cela sous-entend que même en ce qui concerne les démarches administratives et le fait de se renseigner sur l'existence de ce dispositif, ce sont les parents qui sont destinataires principaux du message, et non la·e jeune en elle·lui-même.

Ces choix de limite l'âge reposent sur le fait que les prestations sociales ne doivent arriver qu'en cas de substitution aux devoirs de la famille d'accompagner leurs enfants, y compris financièrement. Dans le même sens, cette décision concernant le RSA semble avoir été expliquée et justifiée avec des arguments tels qu'en abaissant l'âge minimum de l'acquisition de cette prestation, les jeunes seraient poussé·e·s à « se laisser vivre » et « incité·e·s à la paresse » (Magord, 2016, p.68). L'accès ou non à un salaire et à un emploi relèverait alors de la volonté individuelle de chacun·e. En admettant que ces jeunes adultes sont étudiant·e·s, il n'est pas forcément envisagé que ces dernier·e·s ne puissent pas être soutenu·e·s par leurs familles, et qu'ils aient besoin de

³⁸ Liste des domaines établie sur la base des thématiques jugées importantes par les professionnel·le·s de jeunesse interrogé·e·s au sein du CD22.

prestations non calculées sur la base de la situation économique, sociale et professionnelle de leur famille.

Les jeunes resteraient plus longtemps dépendant·e·s des aides sociales de l'État ou de leurs proches (Galland, 2017). Ce constat fait par la société à propos des jeunesses s'est ancré jusqu'à devenir un fait essentialisé pour les jeunes, ce qui se répercute dans les choix et non-choix politiques, participant alors à la construction de politiques basées sur ces représentations. C'est notamment le cas de celles qui se sont penché sur le « chômage juvénile ». Réelle problématique pour des jeunesses considérées comme non autonomes ni stables (en termes d'emploi, de vie de famille ou de logement) » se traduisant par une représentation essentialisée des jeunes comme « *un groupe porteur de difficultés et de risques* » (Labadie, 2007, p.33).

2.2.4 Des politiques sécuritaires ... pour des jeunes « problèmes » ?

Depuis le début des années 2000, les réflexions et les actions en matière de répression de la délinquance des jeunes ainsi que les pratiques de surveillance des jeunes connaissent une croissance exponentielle (Loncle, 2007). P. Loncle (2007) met en lumière le fait que les collectivités sont entrées dans une démarche de « surveillance du comportement des jeunes », démarches nées à la suite de stigmatisations, des « *amalgames très simplistes qui consistent à montrer une homogénéité artificielle de l'ensemble des jeunes* » (p.19). Or, ce système répressif est essentiellement dû à une approche individualisée de la prise en charge des problèmes d'ordre sociaux et d'une « *société vieillissante encline à se protéger* » (Loncle, 2007, p.20). N. Truong (2023) confirme ce constat et évoque « *les seniors comme grands gagnants des politiques publiques* ».

Dans des contextes de réduction des moyens financiers, les élu·e·s doivent d'autant plus défendre leurs choix, et donc leurs décisions concernant les politiques mises à l'agenda ou non. Financer une politique sous l'étiquette de « jeunesses » semble relativement plus aisé en ce qu'elle permettrait d'encadrer ces publics « à problème » et craints. Seulement, bien que les jeunesses soient mises en avant, la démarche s'arrête souvent à la « déclaration d'intention » plutôt qu'à de réelles « mise en œuvre » (Loncle, 2007, p.21).

Face à l'augmentation du sentiment d'insécurité souvent associé à la « délinquance des jeunes », deux types de politiques peuvent être mises en œuvre. D'une part, une « politique sécuritaire » peut être proposée, définie par sa dimension plutôt punitive et répressive (Rea, 2007). La seconde option est celle d'une politique dite « sociale », qui désigne le fait de « protéger les catégories vulnérables et/ ou d'effectuer une redistribution par les services et prestations qu'elles

comportent » (Peroz, 2018). A. Rea (2007) dans ses travaux, souligne l'importance des politiques locales dans les dynamiques de « pacification urbaine » insistant sur le rôle de la philosophie politique du territoire dans le choix des mesures adoptées. Il montre comment, dans certains contextes, se mettent en place des dispositifs mêlant actions sociales et répression. Notamment à travers des programmes de rénovation urbaine visant à « *sortir les jeunes des rues* ». Si ces politiques sont souvent mises en avant dans les médias sous l'angle sécuritaire, elles s'appuient pourtant sur le travail discret mais essentiel de nombreux·ses acteur·ice·s sociaux·ales chargé·e·s de la régulation des conflits. Ces professionnel·le·s interviennent auprès des jeunes en difficulté, souvent confronté·e·s à des situations de précarité, dans une logique d'accompagnement et non de punition. Cette dimension principale se retrouve pourtant largement invisibilisée dans les discours publics.

C. Mouhanna (2024) met en lumière le fait que les jeunes sont régulièrement mis·es en avant par les politiques et les médias comme étant de « *plus en plus violent·e·s* », une « *menace qui viendrait fragiliser la tranquillité et la cohésion de la société* » alors que depuis 2017, la quantité de mineur·e·s condamné·e·s n'a cessé de diminuer³⁹. Or, ce ne sont pas des faits emparés par les médias, bien au contraire, l'image des individus « *de plus en plus jeunes et de plus en plus violent·e·s* » nourri les faits divers médiatisés. Dans ce sens-là, C. Mouhanna (2024) vient questionner l'idée selon laquelle ces choix médiatiques seraient faits en faveur des politiques qui tentent de se valoriser en répondant aux problèmes politiques des jeunes violentes par des réponses sévères et répressives. Concernant la prévention de la délinquance, L. Mucchielli (2007) met en lumière l'inefficacité des politiques et actions visant simplement à retirer les jeunes des milieux « criminogènes » sans entreprendre une réelle démarche d'accompagnement où la·e jeune aurait la place de s'exprimer, de se confier et ce, dans « un respect mutuel » grâce à une relation de confiance construite avec temps et précaution. Dans ce cas, comment les politiques pourraient-elles être adaptées aux besoins des jeunes si ces dernières sont imaginées et construites sur des représentations généralisées, qui plus est mises en lumière par les médias et, manquant d'objectivité ?

Ces deux logiques, sécuritaire et sociale, bien que différentes dans leurs approches partagent un point commun : elles s'appuient sur des représentations stéréotypées des jeunes. En les pensant avant tout comme des publics à encadrer ou à protéger, ces politiques peinent à reconnaître les jeunes comme des acteur·rice·s à part entière des dynamiques sociales et politiques.

³⁹ D'après les statistiques des tribunaux exploitées par C. Mouhanna (2024).

Cela interroge la place réelle qui leur est laissée dans l'élaboration des dispositifs censés les concerner.

2.3 Le Pass'Engagement : un dispositif départemental basé sur l'engagement

Alors que l'ensemble de ce travail s'attache à analyser les politiques publiques jeunesse dans une approche globale, l'étude du Pass'Engagement constitue un pas de côté. Ce dispositif local incarne de manière concrète la pensée politique portée par l'élue en charge de la jeunesse, plus qu'il ne découle d'une stratégie publique systémique. Son objectif peut être s'interpréter de deux façons : soit comme une volonté de soutenir l'engagement des jeunes et de favoriser leur entrée dans la citoyenneté, soit comme une réponse implicite à une représentation des jeunes perçues comme désengagées.

2.3.1 Présentation du dispositif

Le Pass'Engagement est un dispositif présenté comme encourageant les jeunes costarmoricain·e·s (16-24 ans) à s'engager bénévolement dans une association à raison de deux heures hebdomadaires, pendant une année scolaire. En contrepartie, ils obtiennent une aide financière maximale de 1200 euros, destinée à soutenir un projet de mobilité, de formation ou l'acquisition de matériel professionnel.

Ce dispositif co-financé par le CD22, la CAF et les communes et inter-communes (EPCI) partenaires englobant environ 215 000 euros. Sa création remonte à une dizaine d'années suite à une étude de territoire menée par le CD22 à cet instant qui mettaient en avant deux constats. D'abord, le maillage associatif à cette époque était en pleine expansion et manquaient de bénévoles pour fonctionner. Ensuite, les jeunes souffraient de difficultés d'insertion dues à des freins financiers concernant l'obtention du permis de conduire, l'inscription dans une formation ou encore dans l'acquisition de biens matériels leur permettant de construire leur projet professionnel. De plus, l'élue·e jeunesse souhaitait axer son programme sur l'engagement citoyen des jeunes.⁴⁰

Aujourd'hui concernant, les jeunes ayant bénéficié de cette action sur l'année 2024-2025, 179 dossiers ont été acceptés⁴¹. Concernant la répartition, bien que la volonté soit une répartition

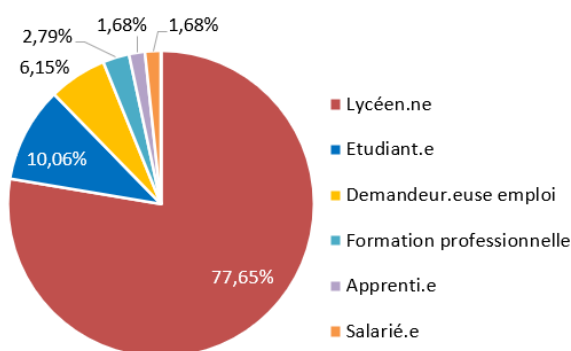
⁴⁰ La genèse du Pass'Engagement a été transmise lors d'un entretien avec un·e référent·e jeunesse de MdD.

⁴¹ Sur 338 dossiers déposés.

équitable entre les 5 territoires costarmoricains représentés par les MdD, 40% des jeunes ayant bénéficié du Pass'Engagement sont des habitant·e·s du territoire couvert par la MdD de Saint-Brieuc⁴². Ce constat appuie la problématique de territorialisation des actions publiques. Ce dispositif est majoritairement sollicité par les jeunes souhaitant passer le permis de conduire, ce qui traduit, en effet, un besoin partagé d'accès à une mobilité indépendante des transports en commun. Seulement, pour être éligible il faut être dans la possibilité de se rendre au sein d'une association de façon hebdomadaire ce qui peut mettre en difficulté les jeunes résidant dans les milieux les plus ruraux, souvent moins bien desservis par les services publics.

Concernant la typologie de jeunes, la moyenne d'âge est de 18 ans, la parité est de 105 filles pour 74 garçons. Presque 60% d'entre elles-eux, l'engagement associatif s'est fait dans le secteur sportif contre 34% dans le secteur social et 7% dans la culture.

Figure 7. Situation sociale des bénéficiaires du Pass'Engagement 2024–2025.



Ce graphique illustre la diversité des situations dans laquelle se situe les jeunes ayant bénéficié du Pass'Engagement pour l'année 2024-2025. Cette figure met en lumière surreprésentation des jeunes lycéen.ne (77,65%) engagé-e-s dans ce dispositif. Les autres catégories incluent des étudiant·e·s, des demandeur·euse d'emploi, des personnes en formation professionnelle, des apprenti·e·s ainsi que des salarié·e·s.

2.3.2 Quelles représentations des jeunes bénéficiaires ?

Au sein d'une même collectivité, les professionnel·le·s ont des représentations et approches opposées vis-à-vis des jeunes, qu'ils considèrent comme « *une ressource d'avenir* » et d'autres comme « *déficitaire, facteur de risque ou encore victime* » (Labadie, 2007).

⁴² Plus grand centre urbain des Côtes-d'Armor.

La première catégorie renvoie à des représentations positives, les professionnel·le·s qui les portent ont tendance à inciter les jeunes (par le biais de leurs actions) à « *expérimenter, à valoriser leurs capacités, leurs compétences sociales leur implication citoyenne* » en les accompagnant dans des dialogues avec leurs aîné·e·s ou avec des personnalités souvent jugé·e·s inaccessibles par les jeunes (comme les élu·e·s). Il ne s'agit pas seulement de rendre plus accessible les actions et/ ou dispositifs déjà mis en place, mais de permettre aux jeunes de les adapter à leurs pratiques, envies et besoins, de reconnaître qu'il existe une « culture juvénile » (Labadie, 2007).

« Il y a une certaine émulation qui émerge. Et les années suivantes et bah ils continuent à s'engager parce qu'ils voient qu'ils ont servi à quelque chose et ça leur permet de se mettre aussi en valeur. « Moi, j'ai fait ça et je suis fière de l'avoir fait. » [iel cite ce que les jeunes peuvent dire selon elle-lui] Et ça les valorise aussi. »

O., responsable jeunes travaillant au sein d'une MdD

D'après les professionnel·le·s interrogé·e·s, le Pass'Engagement permettrait aux jeunes de « se sentir utiles » et de se sentir « valorisé·e·s ». De plus, s'engager par le biais de ce dispositif induirait l'émergence de premières expériences d'implication citoyenne, susceptibles de se traduire par des engagements futurs. Dans cette vision, le Pass'Engagement apprendrait aux jeunes qu'il est possible de s'investir dans une association. Seulement, en réalité, plus de la moitié des jeunes poursuivent leur engagement dans une association dans laquelle iels sont déjà engagé·e·s et passent par le biais du Pass'Engagement afin de toucher une aide leur permettant de financer leur projet d'insertion, mais de ce point de vue-là, ce n'est pas le Pass'Engagement qui fait que les jeunes s'engagent.

« Avec le temps de toute façon, les jeunes veulent de moins en moins s'engager... Ils sont plutôt dans des volontés de consommation. Ça se voit sur la nature des projets qu'ils [les jeunes du Conseil Départemental de Jeunes] veulent financer. »

B., chef-fe du service jeunesse au sein du Département ²⁴³.

Un·e chef-fe de service interrogé·e est en accord avec cette représentation persistante des jeunes « désengagé·e·s ». Labadie (2007) explicite un « engagement distancié » dont font preuve

⁴³ Territoire anonymisé.

les jeunes. Iels seraient plus indépendant·e·s vis-à-vis de l'institution dans laquelle iels s'engagent. Cette particularité de leur engagement est souvent dénoncée comme un comportement individualiste, et ici, un comportement matérialiste, de « consommation » par la·e chef·fe de service. Par ailleurs, les professionnel·le·s interrogé·e·s affirment avec récurrence que souvent, les jeunes s'en « fichent » et que si iels s'engagent dans une association c'est uniquement grâce à la récompense (financière) qui leur est promise par le biais du Pass'Engagement. Or L. Lardeux (2016) met en avant la compatibilité entre vouloir « préserver son autonomie » et la « défense de causes collectives ». Les jeunes sont victimes d'un stéréotype généralisé selon lequel iels seraient des individus désengagé·e·s, seulement ces constats sont faits sans prendre en compte toutes les autres formes d'engagement, moins institutionnelles, qui sont en augmentation, et ce, depuis les années 1990 (Lardeux, 2016).

2.3.3 Un dispositif pour tous·tes mais au bénéfice de certain·e·s

Selon L. Lardeux (2016), la proportion d'adhésion des jeunes à une association altruiste ou militante avoisinerait les 20%, soit trois fois plus qu'au début des années 2000. Il met en lumière que plus la·e jeune serait diplômé·e plus iel aurait des chances de s'engager dans une association. Dans le cas du Pass'Engagement, le dispositif repose sur le constat que les jeunes seraient de moins en moins engagé·e·s. Il vise ainsi à encourager leur engagement en proposant une valorisation financière comme levier de motivation. Seulement, dans les faits, les lycéen·ne·s et étudiant·e·s sont les catégories principales des bénéficiaires du Pass'Engagement. Soit, des jeunes appartenant déjà au groupe des plus engagé·e·s en se basant sur les critères mis en avant par L. Lardeux (2016).

L'une des principales limites du Pass'Engagement réside dans le manque d'universalité proportionnée⁴⁴ du dispositif. Les données recueillies lors des évaluations annuelles du dispositif révèlent que le Pass'Engagement bénéficie principalement à un groupe social homogène, souvent mieux informé, mieux accompagné et appartenant à une classe sociale aisée habitant en milieu urbain. Les jeunes issu·e·s de milieux plus précaires, qui auraient le plus besoin de cette aide (d'après les professionnel·le·s de MdD), en sont souvent exclu·e·s par non-recours lié à un manque d'information concernant l'existence de ce dispositif.

⁴⁴ Universalisme proportionné : « Pour aplanir la pente du gradient social, les actions doivent être universelles, mais avec une ampleur et une intensité proportionnelle au niveau de défaveur sociale. ». (Définition de M. Marmot (2010) issue du glossaire en ligne du Réseau Régional d'Appui à la Prévention et à la Promotion de la Santé (RRAPPS)).

« Oui, ça permet aux jeunes déjà de pousser la porte d'une association si ça n'avait pas été fait par ailleurs. Parce que c'est vrai que c'est un frein pour les jeunes, l'engagement en tout cas des jeunes. Le frein qui est nommé par les jeunes, c'est souvent un manque de connaissances : ils ne savent pas qu'ils peuvent aller faire du bénévolat dans une association. Donc ce dispositif permet aussi de voir que même si on a 16 ans, 17 ans bah on peut aller dans une association, on peut filer un coup de main, que ce soit éphémère ou que ce soit pérenne tout au long de l'année. Donc ça, c'est déjà bien. Et aussi, ils se rendent compte qu'une association, sans bénévole, ça ne fonctionne pas. Et sans association, il n'y aurait rien du tout, en fait. On irait qu'à l'école et on rentrerait à la maison ou on irait qu'au boulot et puis ça s'arrêterait là. Il n'y aurait plus de lien social. Y'aurait plus d'entraide. Y'aurait plus de solidarité. Ils le comprennent grâce au Pass'Engagement. »

O., responsable jeunes travaillant au sein d'une MdD

Ne pouvant agir concrètement sur les critères d'admission, en raison d'un refus de la part de la CAF, principal co-financeur, ne souhaitant pas lui attribuer une dimension sociale et donc refusant l'instauration d'un critère basé sur les ressources financières. Réfléchir à la façon de diffuser la campagne de communication pourrait être une solution en privilégiant la diffusion des flyers dans des zones plus précaires du département. Seulement, les inégalités d'accès sont en effet accentuées par une communication peu attractive et peu accessible, tant sur le plan visuel que linguistique. La précédente campagne de communication (Annexe 3) en comparaison avec celle d'actualité (Annexe 4) manquait de clarté (les mots employés étaient peu accessibles) et de pertinence (le public ne se sentait pas directement concerné par cette affiche), n'attirant alors que les jeunes déjà sensibilisé-e-s et/ ou soutenu-e-s par leur entourage ou des professionnel-le-s.

De plus, dans le fonctionnement, qui est d'assurer un engagement hebdomadaire, ce critère favorise, une fois encore, les jeunes résidant en zone urbaine bien desservie, où l'activité associative est plus dynamique, celles-eux étant déjà inscrit-e-s dans une association sportive, dans laquelle iels peuvent s'engager davantage ou encore pour les jeunes ruraux·les, celles-eux qui peuvent se faire véhiculer de façon régulière par un-e proche. Pour contrer ces critères qui s'avèrent finalement déterminants dans l'accès au Pass'Engagement, il a été proposé de convertir le nombre d'heures effectuées sur l'année sur un engagement concis mais tout aussi prenant (en quotité horaire par exemple) avec par exemple la possibilité de s'engager dans la préparation et l'animation

d'un festival⁴⁵. Cette proposition a été rejetée par tous les référent·e·s jeunes des MdD estimant que cela serait trop « facile » et que ce ne serait pas comparable à un engagement qui s'étend sur une année durant. Ce débat illustre de nouveau l'invisibilisation des engagements ponctuels face aux engagements cadrés et plus institutionnels.

⁴⁵ Ce qui correspondrait à un engagement intense mais plus court en termes de durée longitudinale que d'un engagement qui s'ancre sur une année scolaire complète.

3 Chapitre 3 : La participation des jeunes : un levier contre les stéréotypes et pour des politiques adaptées

Comme exposé dans le premier chapitre, en Mai 68, la participation des jeunes avait été utilisée comme solution face à leur mobilisation jugée violente, alors qu'ils exprimaient leur mécontentement face à des décisions politiques. Ils avaient été invité·e·s à participer à un référendum, une forme d'expression qui relève d'une participation institutionnalisée et surtout, encadrée, afin de pouvoir contrôler la mobilisation.

Depuis, utiliser la participation des jeunes est devenu une démarche phare des politiques locales (Loncle, 2007). Alors qu'aujourd'hui les événements, ateliers et congrès prônant la participation des jeunes sont en forte expansion, il demeure un décalage entre la manière dont ils sont convié·e·s à prendre part aux décisions, et leur pouvoir effectif. Certains dispositifs de co-construction des politiques se limitent plutôt au niveau de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté (nous analyserons le cas Congrès de l'ANACEJ dans une prochaine sous-partie).

3.1 La participation des jeunes aux politiques publiques

3.1.1 Des obstacles à la participation : des stéréotypes persistants et un manque de légitimité accordée à la parole des jeunes.

P. Loncle (2007) met en avant de nombreuses limites souvent présentes dans les tentatives de mise en place de la participation des jeunes : « *faible représentativité des jeunes, budgets exsangues, thématiques de consultation étroites, statut uniquement consultatif, prise en compte insuffisante des recommandations des jeunes dans le processus de décision* » (p.19). Face à ces constats, il faudrait alors davantage soutenir les initiatives plus informelles et adapter les dispositifs participatifs aux réalités des jeunes.

S. Saqué dans son livre *Sois jeune et tais-toi* (2024) met en relation les stéréotypes omniprésents vis-à-vis des jeunes avec l'invisibilité et la non-écoute dont ils sont victimes. Elle reprend certains articles et essais qui ont été publiés par des auteur·ice·s conservateur·ice·s peignant des portraits des jeunesses toujours plus négatifs les uns que les autres : les jeunes seraient « fainéant·e·s, égoïstes, ignorant·e·s, stupides, désespérant·e·s, paresseux·se, intolérant·e·s... ». Depuis des années, les articles ne cessent de se multiplier. En détaillant l'ouvrage *Ok Millennials !* de B. Couturier, S. Saqué (2024) met en avant un détail crucial : les « enquêtes » sur lesquelles se basent ces images des jeunes ont été réalisées sans rencontrer la·e moindre jeune.

Elle revient également sur de nombreux événements démontrant la faible écoute des jeunes, allant de D. Balavoine à ses 28 ans⁴⁶ jusqu'à très récemment un·e étudiant·e ayant forcé l'entrée d'une station radio avec un couteau et menaçant de se suicider pour n'avoir que quelques minutes pour s'exprimer sur les conditions de vie des étudiant·e·s.

Concernant la participation, les définitions élaborées autour de celle-ci sont diverses et variées. Dans ce travail, il est important de dépasser la définition institutionnelle et d'entendre par participation le fait de prendre part à une activité qui a un intérêt collectif (les manifestations, signer une pétition, faire parti·e d'une association ou d'un collectif ...).

Sentiment de légitimité : catégorie sociale et genre

L. Lardeux (2022) dans une interview menée par J. Lemarchand (2022) fait d'abord un rappel concernant l'idée selon laquelle les jeunes seraient « désintéressé·e·s » de la politique et que si investissement de leur part, cet investissement se fait surtout par le biais de la violence, ce qui sont des affirmations fausses. Il rappelle que les jeunes sont d'ailleurs la tranche d'âge qui renouvelle le plus ses formes d'engagement, et que leur engagement politique ne se limite pas au vote. Cependant, il relève quand même un facteur auquel les jeunes sont confronté·e·s qui les empêcherait de s'engager : le sentiment de légitimité. Ce sentiment qui irait de pair avec la catégorie sociale à laquelle la·e jeune appartient ainsi que son genre, les femmes se sentant moins légitimes que les hommes à participer à la vie politique (institutionnelle ou non). La crise sanitaire a aussi exacerbé les inégalités entre les jeunes (Lardeux, 2022) avec d'un côté celles·eux qui étaient « protégé·e·s » avec des bagages universitaires et des diplômes, leur permettant de s'insérer professionnellement et socialement avec plus d'aisance que celles·eux qui auraient « basculé dans une grande précarité » (*ibid.*). Ceux-ci ont aussi été marginalisé·e·s par leur positionnement géographique (iels vivent en dehors des centres urbains) ; mais également en termes de visibilité médiatique et politique, renforçant alors le sentiment de « ne pas être reconnu·e pas les politiques actuelles » (*ibid.*).

⁴⁶ Alors qu'il se trouve en présence de F. Mitterrand, en direct à la télévision, il prend la parole de force pour exprimer combien il est difficile pour les jeunes d'être écouté·e : « [...] vous ne pouvez pas imaginer ce que ça veut dire pour un jeune de pouvoir parler une minute. [...] ça n'arrive jamais ! ».

3.1.2 L'injonction au « bon engagement⁴⁷ » et « ségrégation douce⁴⁸ »

Enquêteur-ice : « *Mais est-ce que tu penses qu'il y a d'autres raisons [que le manque de communication des professionnel-le-s envers les publics, concernant le fait qu'une action jeunesse ne fonctionne pas] ? Est-ce que c'est parce que ça ne répond pas aux attentes des jeunes, ou à leurs besoins ?*

Personne interrogée : *Ça ne répond pas forcément aux attentes des jeunes. [...] Ils sont derrière leur téléphone, maintenant, [...]. Je sais que si à 14, 15, 16, 17 ans, on refait pas le monde, on le fait quand quoi ? Mais ils ne le font plus maintenant. »*

O., responsable jeunesse travaillant au sein d'une MdD

Dans les entretiens effectués avec les référent-e-s jeunesse de MdD les raisons données au fait que les jeunes ne s'emparaient pas de certains dispositifs (et notamment l'aide à la création d'une Junior-Asso et la création de débats-citoyens) s'articulaient autour d'une idée selon laquelle débattre ou créer des associations ne les intéressaient pas. Ce jugement concernant l'engagement des jeunes a également été relevé dans les entretiens avec les chef-fe-s de service jeunesse départementaux. Or, ce n'est pas le constat d'une jeunesse désengagée qui a été fait dans l'analyse de littérature. Ce n'est pas que les jeunes « veulent de moins en moins s'engager » (sentiment qui a été exprimé par nombre de professionnel-le-s jeunesse lors des entretiens) mais plutôt qu'ils s'engagent différemment. Bien que dans le secteur des jeunesse, leur engagement serait de plus en plus recherché et valorisé, ce sont majoritairement ses formes institutionnelles qui sont reconnues. Cette représentation des jeunesse favorise, une fois de plus, l'invisibilisation des différentes formes d'engagement choisies par les jeunes, ce qui ne renvoie pas forcément à la notion originelle d'un engagement volontaire, libre sur la forme que ce dernier prend et des valeurs défendues. Dans le même sens, la participation et la consultation des jeunes pour mieux cerner les réalités dans lesquelles ils évoluent et leur laisser l'espace de s'exprimer semblent être peu adaptées étant donné qu'il existe une « *stabilité dans les profils sociaux les plus à même de s'engager* » (Bost, Mahamat et Lecoq, 2022, p.7). Le fait de ne pas correspondre à un profil de « *jeunes intégré-e-s socialement et économiquement, diplômées du supérieur et socialisé-e-s à l'engagement* » (p.7) constitue un réel frein, d'ailleurs souvent intériorisé en ce qui concerne les

⁴⁷ Titre tiré de l'article *État de l'art et état des lieux des travaux de recherche sur la thématique « engagement des jeunes »* co-écrit par S. Bost, M. Mahamat et M. Lecoq (2024).

⁴⁸ Ibid.

« jeunes en difficulté », ce qui les ferait se sentir illégitimes à participer. Par ailleurs, ce n'est pas vraiment l'engagement des jeunes qui est recherché par les politiques mais le fait d'avoir « un bon engagement citoyen » dans une sphère conventionnelle et institutionnelle, invisibilisant alors toute autre forme d'engagement, pourtant multiple, y compris en ce qui concerne les publics « en difficulté » (Bost, Mahamat et Lecoq, 2022).

En dehors du fait que toutes les formes d'engagement ne soient pas forcément reconnues, la sociologie a mis en avant une improbabilité des jeunes à s'engager en fonction de leur parcours différencié ou leur invisibilité inhérents à leur statut sociologique. Plusieurs facteurs d'éloignement des actions d'engagement ont alors été mises en avant (Bost, Mahamat et Lecoq, 2022). D'abord, d'un point de vue sociologique, la situation socio-économique, scolaire et le fait d'avoir ou non un réseau social soutenant sont autant de facteurs qui renforcent ou amenuisent cette probabilité à s'engager.

« La génération qu'il y a au collège, au lycée, qu'est-ce que ça va devenir ? »⁴⁹

L., responsable jeunes travaillant au sein d'une MdD

Seulement, comment avoir un « réseau social soutenant » quand les personnes censées t'accompagner expriment une inquiétude aussi forte face à l'avenir des jeunes. Ce genre de jugement explicite peut constituer un vécu négatif entre les jeunes et les institutions et donc mener à une perte de confiance mutuelle pouvant expliquer la non-adhésion des jeunes aux systèmes d'engagement « reconnus » (Bost, Mahamat et Lecoq, 2022). Dans la même idée, si les professionnel·le·s jeunes ne pensent pas que l'action va intéresser les jeunes, qu'ils n'y croient pas, la communication et donc l'accès à celle-ci sera impacté.

Certain·e·s seraient également les victimes d'un processus d'exclusion par difficulté à intégrer un ensemble de codes à adopter, et l'absence d'accompagnement dans l'apprentissage de ces derniers. Ce non-engagement devient alors inhérent à la catégorie sociale à laquelle ils appartiennent, en l'expliquant simplement par un « *manque de volonté* » (*ibid.*). Dans le même sens, bien que la participation des jeunes soit de plus en plus recherchée, ce n'est pas la participation de tous les jeunes qui est attendue. Certain·e·s sont sciemment évité·e·s ou évacué·e·s de l'espace visible. Il y a comme une sorte de sélection déterminant les jeunes qui seraient convié·e·s à participer et celles·eux qui ne le seraient pas, une « ségrégation douce » (*ibid.*), qui les exclue discrètement de la scène politique.

⁴⁹ Dans cet entretien, la·e professionnel·le affirme que mis à part certain·e, la proportion de jeunes s'engageant est assez exceptionnelle.

Un rapport rédigé par le Conseil National du Développement et de la Solidarité Internationale (CNDIS) en mars 2024 rappelle l'importance de la consultation des jeunes dans l'élaboration des politiques internationales en garantissant une représentation et une inclusion de tous·tes afin que les aspirations et les besoins de chacun·e soient pris en compte. Cependant, il met en garde contre l'utilisation fréquente du « *youthwashing* » qui est en fait l'utilisation « symbolique » sans réelle prise en compte et sans réel impact de la parole des jeunes à des fins de valorisation politique. Cet avertissement amène à interroger la nature même des dispositifs participatifs : s'agit-il de former les jeunes à devenir de « bon·ne·s citoyen·ne·s » dans une démarche pédagogique descendante, ou bien est-ce une réelle invitation à s'exprimer dans des espaces de co-construction et de codécision où iels auront une place d'acteur·ice légitime. C'est dans cette réflexion que l'analyse du Congrès de l'ANACEJ 2024, congrès national promouvant la participation des jeunes, a été réalisée.

3.2 L'ANACEJ et la promotion de la participation des jeunes

3.2.1 Présentation de l'ANACEJ : rôle, missions et actions.

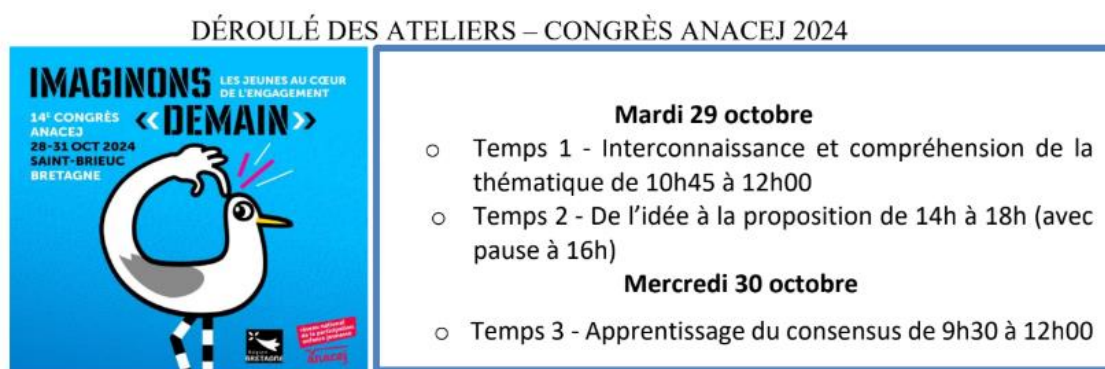
L'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ) est un réseau d'élue·s et de professionnel·le·s promouvant le dialogue jeunes-élue·s et surtout la participation des jeunes dans la co-construction des politiques publiques de jeunesse. Depuis 1991, l'ANACEJ défend l'idée que l'intégration des jeunes dans l'élaboration des politiques jeunesse est essentiel. C'est dans cet optique que l'ANACEJ accompagne les professionnel·le·s locaux·les et les élu·e·s afin de mettre en place des espaces de participation. Leur action passe aussi par la diffusion et le partage d'outils, par leur présence à des congrès et événements sur la thématique de la participation. Tous les deux ans, a lieu le Congrès national de l'ANACEJ. Sur leur site web il est présenté ainsi : « *Plus de 1000 enfants, jeunes, élu·e·s et professionnel·le·s jeunesse se sont mobilisé·e·s pour le 14e Congrès de l'ANACEJ [...]. Leurs rencontres, échanges et débats ont permis de toujours croire à un futur meilleur, propice, joyeux et enviable ! 600 enfants et jeunes ayant de 7 à 30 ans et 400 élu·e·s et professionnel·le·s jeunesse venant de petites communes, de grandes villes, de régions d'outre-mer et de l'hexagone se sont rencontré·e·s autour d'ateliers, de débats et d'échanges. Durant 3 jours, les enfants et les jeunes ont imaginé 16 propositions autour des 4 thématiques phares du congrès !* ».

Cette présentation amène à se questionner sur plusieurs aspects. Tout d'abord, dans quel contexte et dans quelles conditions les jeunes auront-iels l'espace d'échanger et de débattre ? Dans quel réel but est organisé cet événement ? Quels seront ses impacts ? Quelle sera la place des

jeunes, des élu·e·s et des professionnel·le·s jeunes ? Quels rôles endosseront les participant·e·s ? Quelles seront ces 16 thématiques ? Par qui ont-elles été élaborées ?

Durant ces trois jours, un planning avait été construit par les organisateur·ice·s. Sur chacune des 16 thématiques (élaborées et définies non pas par les jeunes participant·e·s du congrès mais par les jeunes du conseil des jeunes de l'ANACEJ en amont), il y avait un groupe de quelques élu·e·s et deux groupes d'une vingtaine de jeunes (de deux tranches d'âges différentes) qui travaillaient tous·tes en parallèle. Les groupes de travail étaient guidés par le principe de consensus⁵⁰ et devaient, à travers les propositions et les idées de chacun·e des membres, choisir une idée principale à présenter (souvent par le biais du vote en ce qui concerne les groupes de jeunes).

Figure 8. Résumé du planning diffusé aux animateur·ice·s encadrant les ateliers⁵¹



3.2.2 Une parole jeune éclipsée par une parole adulte et censurée

Lors du Temps 1, les animateur·ice·s du congrès étaient seul·e·s avec les jeunes tandis que lors du Temps 2, les accompagnant·e·s des jeunes étaient convié·e·s aux temps d'échanges. Sur l'intégralité du congrès, les jeunes ont été seulement entre elles·eux pour discuter de la thématique seulement 1h15. Dans les plannings et déroulés des ateliers qui avaient été distribués aux animateur·ice·s (Annexe 5), les accompagnant·e·s étaient convié·e·s à prendre part aux activités. Bien que convié·e·s, les adultes référent·e·s accaparaient un temps de parole toujours plus long que celui des jeunes présent·e·s. de plus, les jeunes s'exprimaient de façon moins libre, demandant explicitement si le professionnel·le présent·e était d'accord avec elles·eux ou cherchant du regard un signe d'approbation à la fin de leur prise de parole. C'est dans ce contexte que la parole des jeunes a immédiatement commencé à être modifiée, modulée jusqu'à être entièrement

⁵⁰ Idée de réussir à toujours se mettre d'accord et de choisir un seul axe de travail par groupe.

⁵¹ Pour le planning détaillé, cf. Annexe 5.

transformée pour ce qui était du groupe de jeunes (10-13 ans) que j'accompagnais. Travaillant sur la thématique de la santé mentale, ce temps accordé aux jeunes leur avait permis de partager librement leurs ressentis et constats, un certain consensus s'articulant autour du mal-être à l'école semblait se dessiner. Seulement, une fois les professionnel-le-s présent-e-s et amenant des idées différentes, les jeunes, peut-être en raison de la position que ces adultes avaient pour elles-eux et la confiance qui leur étaient accordée ont petit à petit entièrement adopté leurs points de vue. Ce rôle de tiers médiateur-ice de leur quotidien⁵² que ces adultes endossent en accompagnant les jeunes, les conseillant, les soutenant, peut rendre difficile pour les jeunes la possibilité d'exprimer un désaccord. En quête de leur validation, certain-e-s peuvent même s'autocensurer, par crainte de les décevoir. Il a donc été nécessaire de mettre un peu de place un travail de régulation et de contrôle de la place que les adultes prenaient au sein des débats. Une dynamique comparable s'est reproduite le lendemain en présence des élu-e-s.

L'un-e un des animateur-ice-s du congrès (n'appartenant pas à l'ANACEJ), a également fait cette observation. Iel a ensuite partagé d'autres expériences similaires auxquels iel avait participé où la parole des jeunes avait été mieux recueillie et conservée. Selon J., le fait de mettre en avant la position « d'élue » a fait que les jeunes se sont « autocensuré-e-s » en se retrouvant face à des adultes identifié-e-s comme peu accessibles et sachant-e-s. Dans le même sens, la posture ainsi que la tenue vestimentaire adoptées par les élu-e-s n'a fait que de créer des barrières supplémentaires entre elles-eux.

Durant ces trois jours, des représentant-e-s (un garçon et une fille) de chaque groupe avait été élu-e-s aléatoirement par le biais d'un tirage au sort, pour présenter le fruit de leur travail. Cette présentation devait s'effectuer lors de la plénière de clôture devant toute l'assemblée en montant sur scène. Les deux jeunes élu-e-s du groupe de travail qui a été observé exprimaient une certaine fierté à la venue de ce moment. Seulement, le jour-J, assis.es parmi ce millier de personnes, les jeunes ont vu des personnes inconnues présenter leurs travaux. Cette promesse non tenue est un exemple d'expérience favorisant la potentielle perte de confiance des jeunes envers les institutions en ce qui concerne la légitimité accordée à leur parole.

Lors de cette plénière de clôture, un *chat en direct*⁵³ était accessible pour que les participant-e-s puissent prendre part au vote des propositions favorites de l'assemblée. Ce dispositif s'est en réalité transformé en véritable exutoire. Nombre de messages de plaintes ont alors été publiés : « *ce n'était pas du tout ça qu'on [les jeunes] avait dit !* », « *c'est n'importe quoi !* ». La

⁵² Notion introduite et définie par J. lors d'un entretien effectué à postériori. J. est un-e professionnel-le jeunesse ayant participé au Congrès de l'ANACEJ en tant qu'animateur-ice bénévole.

⁵³ Plateforme permettant la communication anonyme par écrit entre les participant-e-s.

déception de tous·tes était palpable. Jusqu'à ce qu'un·e jeune se propose de monter sur scène afin de mettre fin à cette plénière et d'exprimer pour tous·tes le mécontentement général. En réaction à cela, des personnes faisant office de « vigiles » se sont alors mises à déambuler dans les allées, geste n'ayant pas échappé à la vigilance des jeunes et ne faisant qu'embraser leurs frustrations. Cependant, aucune action n'a réellement été entreprise par un·e seul·e d'entre elles-eux.

3.2.3 Un congrès pour tous·tes mais peu inclusif

Que cela soit par les écrits ou lors des discours divulgués avant, pendant ou après ce congrès, la participation des jeunes de toute la France et y compris « des jeunes d'outre-mer » a été mise en avant à de nombreuses reprises. Seulement, durant ces trois jours, ce n'est pas ainsi qu'ils ont perçu leur intégration. En effet, un groupe de jeunes d'outre-mer a dû participer à un atelier sur la thématique des déplacements internationaux, ces dernier·e·s ont alors exprimé un « *décalage avec leurs réalités* » et ont essayé de participer à l'atelier mais sans se sentir compris·e·s des autres membres du groupe. Ils ont indiqué vouloir arrêter leur participation à l'atelier mais ont formulé la demande de s'exprimer lors de la plénière de clôture afin de pouvoir expliquer cette décision et ainsi partager leurs réalités qui avaient été peu prises en compte lors de l'élaboration des thématiques. Un temps leur alors été promis, qui n'aura cependant pas lieu pendant le congrès. Lors d'échanges avec les jeunes, les professionnel·le·s les accompagnant·e·s mais aussi l'animateur·ice en charge de l'atelier en question, tous·tes ont alors eu l'impression que ces choix avaient été pris à la suite de discriminations racistes, les empêchant alors de s'exprimer et empêchant ces jeunes d'exprimer aux autres participant·e·s les raisons de leur non-participation aux ateliers et laissant alors tout le monde dans l'incompréhension.

Cette non prise en compte de certain·e·s jeunes a atteint son paroxysme durant le discours de clôture du congrès. Alors que le président de l'ANACEJ n'a pas manqué de saluer les élu·e·s, les animateur·ice·s et les professionnel·le·s, les jeunes n'ont pas été mentionné·e·s, ce qui ne leur a pas échappé créant un mouvement d'étonnement au sein du public.

3.2.4 Conséquences des formes de participation superficielles

Des images à l'épreuve du youthwashing

La volonté de faire participer les jeunes sur les politiques qui les concernent semble davantage se résumer à du *youthwashing* plutôt qu'à une réelle participation avec une place qui leur serait légitimement accordée, une prise en compte réelle de leurs avis, suggestions et besoins. La preuve en est, les publications *Facebook* par l'ANACEJ les semaines qui ont suivies comportent un très grand nombre de photos où l'on peut voir des participant·e·s s'exprimant au micro, face aux

autres participant-e-s. Ces personnes derrière le micro, qui sont-iels ? Des adultes. Concernant les photos où les jeunes apparaissent, iels sont assis-e-s sagement, à écouter ce que les adultes leur disent, en train d'écrire ou alors encore, allongé-e-s dans des transats, les yeux rivés sur leurs téléphones. Il paraît difficile d'accentuer davantage les stéréotypes dont iels sont victimes que par ces photos. Finalement, les seul-e-s jeunes qui ont accès à la scène sont celles-eux « *déjà adhérent-e-s, identifié-e-s et appartenant au conseil d'administration de l'ANACEJ* » comme le témoigne J.



Illustration 1. Photographie d'un adulte s'exprimant devant l'assemblée.



Illustration 2. Photographie mettant en avant deux jeunes, allongé-e-s dans des transats, utilisant leur téléphone.



Illustration 3. Photographie illustrant la prise de parole de deux adultes. Dont l'un-e levant l'index en l'air comme pour réclamer l'attention et surligner l'importance de sa parole



Illustration 4. Cette photographie met en avant 4 adultes débattant sur la scène de l'amphithéâtre devant les 1 000 participant-e-s.



Illustration 5. Un-e jeune participant-e levant le doigt afin d'obtenir la parole. Gestuelle faisant référence à la position d'élève plutôt qu'à celle d'acteur-ice légitime.



Illustration 6. Capture d'écran des photos présentes sur le compte Facebook de l'ANACEJ au moment du Congrès. Sur les huit publications, quatre d'entre elles représentent des adultes seul-e-s, s'exprimant au micro. Une autre affiche un groupe de jeunes adhérent-e-s à l'ANACEJ sur scène, tentant de dynamiser le public.

Crédits : Compte Facebook de l'ANACEJ

Cette participation semble davantage s'apparenter davantage à une participation symbolique où les « *jeunes sont utilisé·e·s comme vitrine sans réelle influence* » (CNDSI, 2024, p.26). Pour combattre ce *youthwashing*, le CNDSI (2024) met en avant la possibilité de faire participer les jeunes de façon concrète en les invitant à « *des opportunités réelles d'expression de leurs opinions* » (p.26). Ainsi selon elles-eux, : « les jeunes doivent être impliqués dès le début du processus de prise de décision et avoir un rôle actif dans la formulation des politiques, plutôt que d'être simplement consultés de manière superficielle ». Ici, la participation des jeunes n'était pas basée uniquement sur de la consultation mais qu'en est-il quand l'accès à la scène leur est plus ou moins interdit, que leurs propositions et leurs paroles sont sans cesse lissées et reformulées par des adultes ? Sont-ils réellement considéré·e·s comme des « partenaires légitimes » ?

Posture et vocabulaire « youth friendly » ?

Dans le même sens, adopter des supports « *youth friendly*⁵⁴ » semble être une piste à prendre en considération afin que les jeunes puissent, sans peine, s'investir pleinement dans ces actions politiques. Là où, en admettant que l'ANACEJ avait fourni un effort en rendant les ateliers de travail ludiques et abordables en permettant aux jeunes d'avoir accès à des personnes ressources, spécialistes des thématiques abordées ; les discours des élu·e·s, eux, n'étaient pas forcément adaptés. Lors des ateliers entre les élu·e·s et les jeunes, les élu·e·s ont proposé de « *faire une tribune à l'État* », et bien qu'aucun·e jeune n'ait saisi de quoi il était question, c'est cette tournure qui apparaît comme l'élément principal de la proposition finale diffusée lors de la plénière de clôture.

Et pour la suite ?

Cinq mois plus tard, lors d'un webinaire où certain·e·s professionnel·le·s jeunes (présent·e·s lors du Congrès en tant qu'animateur·ice·s ou ayant participé à l'organisation de celui-ci) ont été invité·e·s⁵⁵, toutes ces observations ont été transmises aux organisateurice·s de l'ANACEJ. Deux personnes ayant participé à cette réunion ont été interrogé·e·s dans le cadre de cette enquête. Leurs retours sont unanimes : ces mouvements de contestations de la part des jeunes n'ont pas été réellement pris en compte et ne le seront pas. L'un·e d'elles-eux confie même qu'en réponse à ce soulèvement qui a eu lieu dans les commentaires du live de la plénière de clôture, la conclusion et solution qui en sont tirées pour l'année prochaine sera tout bonnement la

⁵⁴ L'expression « *youth friendly* » fait référence à « adaptés aux jeunes ». Ici, ce sont toutes les stratégies, telles que le choix du vocabulaire employé, le registre de langage utilisé ou encore le format choisi, pour faire en sorte que l'appropriation des supports distribués aux jeunes soit la plus facile possible.

⁵⁵ La façon dont ont été choisi les personnes convié·e·s à ce webinaire est inconnue

désactivation de ce chat en ligne... Cela constitue une nouvelle forme de censure à la participation et à l'expression des jeunes plutôt que d'accueillir ce retour et de réfléchir à comment modifier le déroulement de ce congrès pour le faire correspondre à leurs attentes. Dans le même sens, la promesse d'accorder un temps aux jeunes d'outre-mer pour exposer leurs revendications et leurs réalités n'a pas réellement été organisé et ne le sera pas. Ils feront simplement attention à ne plus mettre ces jeunes sur ces thématiques afin de ne plus être mis en difficulté. Pour J. la conclusion est sans appel, la participation vue par l'ANACEJ relève davantage d'un « *outil pédagogique afin de sensibiliser les jeunes au débat citoyen* » qu'à une réelle volonté d'intégrer les jeunes dans la construction de politiques publiques. Dans le même sens, il affirme que l'ANACEJ est « *un partenaire du ministère qui fait de la plaidoirie* ». Dans cette optique on peut dire que l'ANACEJ adopte un point de vue subjectif dans le but que les jeunes adhèrent aux façons de faire et aux idées portées par l'État.

3.3 Exemple d'un espace de co-construction et de participation des jeunes

Dans cette partie, la politique jeunesse mise en place de 2016 à 2021 par le *Département* 3⁵⁶ qui semble être un exemple pertinent pour aborder la place et le potentiel impact que peut avoir la participation des jeunes va être explicitée. Lors d'un entretien avec N., responsable du service jeunesse du *Département 3*, il explique avoir travaillé sur la mise en place d'une politique intégrée de jeunesse avec pour objectif de relier tous les professionnel·le·s ayant, de près ou de loin, des actions en direction des jeunes. Le but était de renforcer la cohérence de ces actions et ainsi d'arriver à une réelle politique jeunesse transversale. Deux actions ont été mises en place et élaborées avec les jeunes : *Paroles de jeunes* et *Projets de Jeunes*. Concernant le premier, il s'agissait d'un groupement de 1 020 jeunes mobilisé·e·s sur plusieurs années, appelé·e·s *Ambassadeurs des Paroles de Jeunes* à leur demande, afin de répondre à un certain besoin de « distinction », fier·e·s de leur investissement. Ces dernier·e·s étaient d'ailleurs invité·e·s à tous les grands événements, ils étaient « reconnu·e·s et sollicité·e·s » par les élu·e·s. Ces jeunes, dans le cadre de ce dispositif, travaillaient sur différentes thématiques, puis présentaient leurs travaux en plénière face aux élu·e·s qui décidaient de ce qui pouvait être mis en place ou non. Au commencement de la formation des groupes de travail, les jeunes étaient formé·e·s pour qu'ils soient totalement indépendant·e·s dans leurs travaux. L'objectif était de leur donner les clés pour réussir à mener à bien leurs projets, tous·tes ensemble, sans jamais plus intervenir (les adultes) directement dans leurs réflexions ou leur organisation. N. affirme : « *l'objectif principal était qu'il n'y ait pas la*

⁵⁶ Territoire anonymisé

moindre forme de censure, nous on les accompagne juste pour proposer des projets réalisables. ». Iel confie d'ailleurs qu'au moment où iel travaillait sur ce recueil et sur la prise en compte de la parole des jeunes, les professionnel-le-s qui l'entouraient étaient mécontent-e-s.

« Tout le monde veut l'expression des jeunes mais personne ne veut les intégrer dans les décisions. [...] Utiliser des « jeunesses prétextes » ce n'est pas l'objectif ! Si on veut faire participer les jeunes on doit les intégrer dans les processus décisionnels ! »

N., Responsable du service jeunesses du *Département 3*

Dans la même idée, l'action *Projet de Jeunes* a été élaborée. Un-e jeune, avec un projet, quel qu'il soit, pouvait alors monter un dossier et demander une subvention à son Conseil Départemental pour l'aider à le réaliser. Ces deux politiques ont, depuis, été abandonnées au moment du changement de présidence du CD ; bien que durant le mandat, certaines des actions mises en place soient le fruit des travaux de ces jeunes d'après N. Par ailleurs, après la suppression de ces deux dispositifs dans le *Département 3*, le président a souhaité investir dans l'éducation et la formation des jeunes à la citoyenneté ainsi qu'à la sensibilisation aux fonctions d'un CD. Encore une fois, c'est l'éducation, le cadrage et la volonté de faire entrer les jeunes dans la « bonne façon de faire », choisie par les adultes, plutôt que de leur laisser un réel espace de parole et de décision.

« Il faut vraiment travailler avec les jeunes pour changer le monde de demain. Parce que là, on ne fait que bâillonner les jeunes, on ne les aide pas à s'insérer. Il est important de considérer les valeurs des jeunes, qui sont d'ailleurs les mêmes que celle d'avant l'évolution économique. Mais malheureusement, ces valeurs ne sont pas comprises par leurs aîné-e-s. Dans le même sens, cette idée selon laquelle les jeunes sont sans cesse sur leur téléphone et les réseaux sociaux, c'est les adultes qui le sont encore plus ! »

N. Responsable du service jeunesses du *Département 3*

Dans cet extrait d'entretien, N. met en avant l'existence prédominante des représentations négatives injustifiées à l'égard des jeunes, l'incompréhension constante entre les générations ainsi que l'importance de considérer les jeunes, leurs idées et leurs réalités.

Par ailleurs, en comparaison avec les professionnel-le-s de jeunesses occupant le même poste qu'elle-lui, on peut observer que son contact très régulier avec des nombreux-ses jeunes lui a très certainement permis d'avoir des représentations de ce public plus nuancées, moins stéréotypées,

Salomé GUILLIN - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

2024-2025

moins stigmatisantes et même plutôt, des représentations valorisantes des jeunes et une vision considérant davantage les adultes comme des freins que comme des personnes possédant la connaissance et la justesse décisionnelle. Dans le même sens, iel tente de prendre en compte et en considération les problématiques, les réalités, les obstacles et les freins auxquels iels sont confronté-e-s chaque jour.

3.4 Paternalisme contemporain : une limite à la considération des jeunes

Les jeunes, souvent associé-e-s à la paresse, leur obsession woke et autres clichés conservateurs sont en réalité un groupe social fortement responsabilisé. Iels surveillent le moindre de leurs comportements : alimentaires, moyens de transport, la quête de sens, le choix de la place accordée à leur travail... Mais chacune de ces décisions amènent à la naissance de critiques de leurs ainé-e-s. Plusieurs auteur-ice-s se rejoignent sur le fait que les jeunes, contrairement aux préjugés dont iels sont victimes, se mobilisent afin de contrer les décisions prises par leurs ainé-e-s et les conséquences qui en découlent. Il y a alors comme une vision des générations ainées qui « volent l'avenir » des nouvelles qui sont dès lors, « sacrifiées » afin que celles-eux des générations précédentes puissent vivre selon leurs normes (Truong, 2023). C'est bien ce « conflit des générations » qu'il faut clore, afin de prendre le meilleur de chacun-e et s'entraider pour trouver les solutions aux problèmes sociaux auxquelles tous-tes sont confronté-e-s, jeunes comme plus âgé-e-s (Truong, 2023).

Manifestation dans les politiques jeunesse

Que cela soit dans les discours des professionnel-le-s ou dans les choix politiques, l'avenir des actions jeunesse dépendent des représentations des personnes les conçoivent, les encadrent ou les financent : professionnel-le-s des MdD, les élu-es, les chargé-e-s de politiques jeunesse, les chef-fe-s de service jeunesse... Cette dépendance est d'autant plus marquée dans un contexte de tensions budgétaires, où les institutions doivent faire des arbitrages, parfois drastiques, parmi les dispositifs existants.

« En fait, ils sont trop jeunes ... C'est très bien s'ils créent des junior-asso, mais je trouve que c'est beaucoup leur demander. »

O., responsable jeunesse travaillant au sein d'une MdD

Cette citation illustre une posture paternaliste encore fréquente, qui réduit les jeunes à leur âge et les considère comme fondamentalement incapables ou insuffisamment matures pour agir, en affirmant que « c'est beaucoup leur demander ». O. exprime une forme de doute sur leur capacité à s'engager, malgré la valorisation apparente de leur initiative. Ces représentations sont omniprésentes et permettent l'inscription de critères de certaines actions, glissées subtilement sous l'appellation de « critère exceptionnel ». Par exemple, dans le *Département 2.*, une des actions jeunesses mises en place, est un dispositif basé sur des bourses à projet⁵⁷ avec pour principal critère que cette initiative soit portée par un·e jeune ou groupe de jeunes (11-25 ans). Seulement, cette bourse peut également être sollicitée par un·e professionnel·le, si ce·tte dernier·e propose un projet qui est jugé « bénéfique » aux jeunes d'après les membres du jury, composé d'adultes. Dans ce cas-là, cette exception à la règle, peut être interprétée comme une manière implicite de réaffirmer que les adultes savent mieux que les jeunes ce qui est bon pour elles·eux. Ce qui peut se traduire par une méfiance persistante vis-à-vis des jeunes à identifier et porter elles·eux-même leurs besoins et aspirations.

⁵⁷ Attribution d'une subvention à hauteur de maximum 1 600 euros de la part du Conseil Départemental pour permettre aux jeunes de 11 à 25 ans de mener à bien une initiative citoyenne.

4 Chapitre 4 : Repenser les politiques jeunesse : vers des pratiques plus inclusives et adaptées

Après un an d'immersion au sein d'un Conseil Départemental et avec pour mission de conseiller l'élu-e jeunesse sur comment adapter les priorités politiques en fonction de la parole des jeunes, il serait incohérent de clore ce travail sans propositions de pistes d'actions. De plus, les résultats obtenus faisant déjà apparaître des leviers concrets, mobilisables à l'échelle locale. La vocation professionnelle du Master 2 en alternance rejoint donc ici, l'ambition de cette recherche : œuvrer, même modestement, à faire évoluer les politiques jeunesse et ici, la prise en compte de la parole des jeunes. Pour permettre aux jeunes d'être intégré-e-s au système démocratique actuel, faut-il « *rapprocher les jeunes de notre système démocratique* » ou bien « *faire évoluer le système démocratique, politique et institutionnel dans lequel nous vivons* » afin que toutes les formes de participations soient prises en compte (CESE, 2022, p.60) ? Le point de vue du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) est très explicite à ce sujet, c'est un réel changement systémique qui devrait avoir lieu, à commencer par l'élaboration d'une relation de consultation et de confiance réciproque entre les institutions et les jeunes. Ce dernier chapitre pendra la forme de trois sous parties qui, dans un premier lieu, mettra en lumière l'importance de rétablir une confiance mutuelle en dépassant la simple démarche de l'aller-vers afin d'intégrer les jeunes dans chaque étape de construction d'une politique publique jeunesse, évaluation comprise. Ensuite, l'importance d'instaurer une éducation réciproque multidimensionnelle et non plus seulement de former les jeunes de façon descendante sera analysée. Pour finir, afin d'ancrer durablement les jeunes dans la vie politique, il sera démontré que la reconnaissance de toutes les formes d'engagement revêt une importance capitale.

4.1 En finir avec le fossé des générations pour coconstruire ensemble

Rétablir la confiance mutuelle jeunes-institutions

« Une des principales causes de l'écart se creusant entre le monde politique traditionnel et les jeunes est le sentiment de ne pas être entendu-e, ni pris-e en compte par les pouvoirs publics » (CESE, 2022, p. 67). Dans son rapport, le CESE (2022) met en lumière que la perte de confiance des jeunes envers les institutions émane d'un sentiment d'être « *trop souvent incompris.es, peu écouté-e-s et délaissé-e-s* » les amenant alors à « *se détourner des urnes* » (CESE, 2022, p.78). À l'échelle européenne, l'élaboration d'une partie des politiques jeunesse se fait via la méthode du dialogue structuré, permettant aux jeunes de coconstruire les politiques qui les concernent en les

intégrant dès la définition des thématiques. Une préconisation pourrait être de généraliser cette méthode à tous les niveaux institutionnels et ce, en dépassant les seuls événements de consultation exceptionnelle. Pour restaurer cette confiance, il est essentiel de créer des conditions de rencontre authentique entre jeunes et institutions.

G.-W. Allport (1954) met en avant quatre facteurs afin que ce contact intergroupe puisse mener à une diminution des préjugés et donc à une déconstruction des stéréotypes portés sur l'exogroupe (Fairon, 2019). D'abord, accepter de considérer l'autre comme son égal et admettre une « égalité de statut ». Le partage de moments de coopération positifs favorise la connaissance interpersonnelle, ce qui permet de considérer chaque individu pour ce qu'il est réellement et non pas en tant que personne appartenant à un groupe. Enfin, un soutien institutionnel est primordial pour déconstruire des préjugés. L'impact positif que peut avoir le contact entre deux membres de deux groupes distinctifs a également été appuyé par M. Baudry de Vaux (1998), qui plus est lorsqu'il y a une dynamique de « domination » entre ces groupes. Dans le cas présent, les adultes/institutions représentent le groupe dominant qui pourrait exclure les jeunes, en raison de leur position de pouvoir. Au regard des travaux de G.-W. Allport (1954), multiplier ces moments de rencontres, en considérant chacun·e des participant·e·s comme des égaux, le tout soutenu par les institutions ne peut que favoriser l'interconnaissance et donc, la diminution de l'omniprésence de stéréotypes.

Dépasser l'aller vers : assurer un suivi et la valorisation de la participation

Pour convier les jeunes, il serait judicieux de se déplacer sur leurs lieux de vie et non pas de les inviter à se rendre dans des lieux institutionnels pour rencontrer les professionnel·le·s. Le tout, en veillant à diversifier les lieux de rencontre afin de pouvoir atteindre un public le plus hétérogène possible (ne pas se contenter de se rendre dans les établissements scolaires par exemple afin de ne pas réduire le public rencontré aux jeunes présent·e·s dans ces institutions). Afin de valoriser de leur implication, et les encourager à une participation durable et répétée, leur permettre d'obtenir des ECTS⁵⁸ ou des certificats reconnus sur leurs curriculum vitae et/ou dossiers professionnels pourrait être une forme de reconnaissance à mettre en place. Enfin, veiller à faire des retours systématiques aux participant·e·s directement est indispensable. Cela pourrait diminuer ce ressenti persistant des jeunes à l'égard des institutions, à savoir ne pas être « écouté·e·s » ni pris·es en compte. Cette attention permettrait d'instaurer ou de rétablir une relation de confiance mutuelle.

⁵⁸ Système européen de transfert et d'accumulation de crédits, permettant de reconnaître à l'international la validation de compétences/ savoirs académiques.

Intégrer les jeunes à la co-construction, évaluation comprise

Afin de garantir une véritable place aux jeunes dans les politiques les concernant, il semble essentiel de les inclure et ce, dès les premières étapes de l'élaboration des actions. C'est en partant de leurs besoins exprimés et des priorités qu'ils formulent que les politiques jeunesse devraient être construites. Pour réellement prendre en compte les réalités de chacun·e, les événements de consultation ponctuels seraient à éviter au profit de la construction d'espaces de dialogue et de codécision permanents ouverts à tous·tes, indépendamment du milieu social. Dans le même sens, il faudrait que ces instances soient mobilisées tout au long de la vie d'une action publique, de l'émergence d'un besoin à son évaluation, y compris lors de sa duplication sur d'autres territoires ou en direction d'autres publics. Ainsi, les jeunes seraient impliqué·e·s dès l'analyse de la situation, participeraient à l'identification de solutions, et aux décisions qui en découleraient. Concernant l'évaluation et le suivi, leur accorder une réelle place en légitimant leurs retours et en reconnaissant leur voix comme des éléments-clés de l'amélioration continue doit être une priorité. Pour arriver à une réelle co-construction, le dialogue doit se dérouler entre les jeunes et les acteur·ice·s institutionnel·le·s comme des discussions d'égal à égal, les faisant ainsi devenir membres à part entière de la dynamique partenariale qui s'organise autour de la mise en place des politiques publiques. Dans un premier temps, ces démarches de co-construction pourraient être développées sur les politiques dites volontaristes.

Inscrire la participation des jeunes dans le droit commun

Concernant la durabilité de ces démarches, il faudrait inscrire ces ateliers de participation, ainsi que leur évaluation comme une obligation quelle que soit l'échelle des actions menées (communale, départementale, régionale, étatique). Ainsi, ces espaces de participation ne dépendraient plus seulement de la volonté des élu·e·s, des professionnel·le·s jeunesse et de l'orientation politique de la présidence. De plus, le fait d'adopter une approche multiscale permettrait de prendre en compte toutes les tranches d'âges du fait des compétences obligatoires de chaque échelle⁵⁹.

4.2 Une éducation réciproque multidimensionnelle

Cette perception des jeunes « éloigné·e·s » de l'engagement est déterminée par les « agent·e·s des institutions publiques » ce qui mènent à requestionner si ce sont les jeunes qui sont

⁵⁹ Chaque échelle territoriale en France a une compétence spécifique en matière de jeunesse : les départements sont compétents sur les collèges, les régions sur les lycées...

« inadapté·e·s aux sphères conventionnelles d’engagement » ou si ce ne sont pas plutôt l’inverse avec des dispositifs qui seraient « inadaptés et éloignés des réalités des jeunes » (Bost, Mahamat et Lecoq, 2022). Face à ce constat, il ne suffit pas de créer des espaces de co-construction des politiques : c’est une transformation plus profonde qui s’impose. Elle implique une éducation réciproque, intergénérationnelle et multidimensionnelle, ainsi qu’une évolution systémique du fonctionnement politique actuel.

4.2.1 Rendre le système politique « plus compréhensif » pour permettre aux jeunes de l’intégrer

Permettre à chacun·e de participer grâce à un enseignement pro-actif et longitudinal

Selon le CESE (2022), permettre à chacun·e de faire de réels choix libres et éclairés se base notamment sur le développement de l’*empowerment*⁶⁰. Cela passe d’abord par une formation et une éducation multidimensionnelle formelle et informelle, dès le plus jeune âge. C’est ainsi que, concernant l’éducation formelle, le contenu des enseignements moraux et civiques qui sont transmis au long de la scolarité devraient être revisités pour permettre de développer l’esprit critique, les capacités d’analyse des informations ainsi qu’une éducation aux médias pour tous·tes. Quant à l’éducation informelle, elle peut être portée par des structures de l’éducation populaire (MJC, la Ligue de l’Enseignement, les associations d’Information Jeunesse...). La mise en place de théâtre-forum, création de podcast ou d’une chaîne YouTube par les jeunes, des débats mouvants ou encore l’élaboration par des jeunes de jeux pédagogiques peuvent constituer de puissants leviers d’autonomisation. Croiser l’éducation formelle et populaire permet d’enrichir les apprentissages en développant des compétences différentes pour chacune d’elle, par le biais d’outils et de méthodes diversifiées. L’utilisation des deux permet ainsi d’avoir accès à un apprentissage plus inclusif (en incluant d’autres compétences qu’uniquement celles valorisées par l’école) et de repenser l’éducation autrement que par une transmission de savoirs, de façon descendante, unidirectionnelle (de l’enseignant·e vers l’élève). Ainsi, elle peut prendre la forme d’un processus collectif, où chacun·e peut se sentir libre de participer et de partager des acquis basés sur l’expérience et non pas seulement sur des connaissances académiques.

Pour que ces enseignements soient efficaces, il faudrait, concernant leur mise en place, une réelle sollicitation des compétences psycho-sociales (CPS) de chacun·e en permettant aux jeunes d’être pro-actif·ve·s (Luis & Lamboy, 2015), par exemple en mettant en place des

⁶⁰ Pouvoir d’agir.

participations à des débats citoyens ou encore à des situations de vote de façon pédagogique (CESE, 2022).

Par ailleurs, en intégrant cette formation au cursus scolaire, cela permettrait d'assurer un certain suivi longitudinal. Les enseignements ponctuels sont en effet peu efficaces pour développer une réelle aisance et confiance en sa propre participation à la politique (Luis et Lamboy, 2015).

Faciliter la compréhension des enjeux de chaque moment de vie politique

Adapter et faciliter la compréhension du fonctionnement et de la vie politique pour inciter tous les citoyen·ne·s à y prendre part est d'une importance capitale. Un travail de littéracie et d'adaptation des langages utilisés pourrait être un des leviers pour permettre d'inclure les jeunes au système démocratique actuel. Le CESE (2022, p.73) préconise en ce sens d'obliger les pouvoirs publics, de façon centralisée⁶¹, à mieux communiquer pour mettre en avant les enjeux de chaque élection ainsi que les changements qui peuvent avoir lieu en fonction de chaque candidat. Il faudrait également accompagner cette facilitation d'accès aux informations par des démarches d'information et de sensibilisation aux rôles et pouvoirs des institutions, en adaptant les canaux de communication au public visé : privilégier les vidéos, les schémas ou encore les facilitations graphiques face à de longs rapports écrits.

Cependant, cette démarche ne doit pas arriver seule pour intégrer les jeunes à la vie politique, une éducation réciproque doit avoir lieu. L'idée d'une éducation unidirectionnelle des jeunes avec pour objectif de les éduquer à rentrer dans les codes politiques actuels est à proscrire. Il est essentiel de sensibiliser les professionnel·le·s et les élu·e·s à prendre en compte et à reconnaître l'évolution des codes politiques privilégiés et utilisés par les jeunes.

4.2.2 Agir sur les acteur·ice·s de la sphère politique

Déconstruire les représentations des professionnel·le·s : changer le regard institutionnel

Pour réellement prendre en compte la parole des jeunes, un travail sur la déconstruction des représentations des professionnel·le·s jeunesse pourraient s'avérer primordial. Dans le milieu scolaire, les enseignant·e·s et personnel·le·s de vie scolaire pourraient être sensibilisé·e·s aux façons de réellement prendre en compte la parole des jeunes. Par exemple, par le biais de la valorisation de leurs initiatives, ce qui permettrait de les accompagner à se construire une confiance en elles-eux ainsi qu'une assurance pour exposer leurs points de vue et leurs réalités face aux institutions.

⁶¹ Par exemple par le biais d'une plateforme recensant toutes les actualités politiques, tout parti confondu.

Des modules de formations obligatoires pour tous professionnel·le·s jeunes abordant des thématiques telles que les représentations, l'écoute active, les enjeux de la participation et la reconnaissance de l'autre leur permettraient d'adopter un langage commun mais aussi d'accorder la même importance, capitale, à la parole des jeunes.

Eduquer les élu·e·s

La place des élu·e·s départementaux·les dans les actions jeunes territoriales et les priorités choisies est essentielle. Dans ce sens, des rencontres entre les élu·e·s jeunes et les jeunes de leur territoire, et pas seulement celles·eux présent·e·s dans les conseils de jeunes, est une priorité.

De plus, cette proximité avec les élu·e·s pourrait permettre de déconstruire le ressenti selon lequel les décideur·euse·s politiques sont inaccessibles. Les jeunes pourraient se sentir mieux entendu·e·s et pris·es en compte. Ces rencontres s'inscrivent dans une démarche d'interconnaissance intergénérationnelle mais aussi entre les différents milieux sociaux, milieux de vie et différents rôles que chacun·e peut prendre dans l'espace politique permettant d'appréhender aux mieux les réalités de l'autre.

« Pour pas qu'il y ait ce fossé de génération, il faut considérer les jeunes le plus tôt possible et éduquer les politicien·ne·s à prendre en compte les jeunes ».

N. Responsable d'un service jeunes du *Département 3*.

N. met d'ailleurs en avant que, pour permettre une véritable interconnaissance intergénérationnelle, il faut absolument que les politicien·ne·s soient sensibilisé·és à la prise en compte des jeunes. Il insiste également l'importance de leur accorder cette attention doit leur être portée dès le plus jeune âge, soulignant que la parole ne devrait pas dépendre de l'âge pour être considérée. Cette posture invite à dépasser le cadre paternaliste encore largement présent, quels que soient les milieux concernés.

4.3 Intégrer les jeunes dans la vie politique de façon durable

Reconnaître les différentes formes d'engagement et les intégrer de façon concrète

Les engagements, et notamment ceux privilégiés par les jeunes, ont plusieurs formes : manifestations, grèves scolaires, blocages, pétitions ... Ces mobilisations s'installent souvent en signe de contestation de certains choix politiques. Pour réellement inclure les jeunes dans la politique, ces modes d'expression devraient bénéficier d'une réelle reconnaissance institutionnelle.

Salomé GUILLIN - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

2024-2025

Pour ce faire, il faudrait repenser certains seuils existants comme celui concernant le nombre de signataires requis pour qu'une pétition soit prise en compte. En rendant ces seuils plus accessibles, la parole des jeunes pourrait atteindre les institutions plus rapidement. Prendre ainsi en compte les signaux d'opposition exprimés rendrait le débat démocratique plus inclusif et accessible.

Prendre en compte l'abstention comme l'expression d'un avis

Le lien souvent existant entre l'abstention et la représentation d'un public non intéressé et non investi dans la sphère politique serait à dépasser. Permettre, dans le cas des jeunes, de s'exprimer sur les raisons de leur abstentionnisme serait une avancée vers la prise en compte de celui-ci. Dans le même sens, cela permettrait de déterminer si ce choix de ne pas se mobiliser au travers du vote est lié à un manque de confiance envers les institutions ou à une incompréhension. Il faudrait également réfléchir à un moyen facilitant de donner accès à tous·tes aux élections en prenant en compte les difficultés de chacun·e à se rendre actif·ve·s dans le monde politique institutionnel : simplifier les procurations, les démarches de changement d'adresse et l'adaptation du nombre de bureaux de vote par territoire (CESE, 2022, p.75).

L'abstention ne relève pas seulement d'une difficulté organisationnelle du système de vote français. Il semble indispensable de venir questionner ce positionnement, souvent adopté par les jeunes (Peugny, 2022 ; Lardeux 2016). Les raisons de cet abstentionnisme fréquent ne reviendraient-elles pas à l'expression d'une prise de position des électeur·ice·s, insatisfait·e·s, des propositions formulées ? L'abstention ne relèverait-elle pas d'un choix délibéré d'exprimer un désaccord profond avec l'actualité sur laquelle il est demandé de s'exprimer, à l'image du vote blanc ? Pour tenter de répondre à ces hypothèses, la consultation et la reconnaissance des jeunes abstentionnistes sont à mettre en place.

Conclusion

A travers cet écrit plusieurs constats ont pu être faits. Que cela soit dans la revue de littérature, les médias ou bien lors de l’immersion sur le terrain d’enquête on perçoit une omniprésence des représentations stéréotypées de la part des professionnel·le·s envers les jeunes. La plupart des personnes interrogées n’ont pas conscience d’avoir des représentations persistantes négatives sur les jeunesses, persuadées de connaître le public étant donné qu’iels travaillent dans ce secteur plusieurs années. Ces représentations sont d’autant plus fortes que les personnes sont éloignées des jeunes, alimentant une méconnaissance intergénérationnelle. Aussi, le contexte socio-culturel et économique dans lequel évolue l’individu a un impact sur ses représentations des jeunes, au même titre que sa situation personnelle et familiale (surtout dans le secteur des jeunesses), par exemple si iel a des enfants ou des jeunes dans son entourage proche. Les expériences personnelles et professionnelles permettant ou non d’être au contact de jeunes influencent donc les représentations des professionnel·le·s sur les jeunes.

Au-delà de la mise en lumière des représentations persistantes associées aux jeunes, ce travail a souligné leur influence sur les politiques publiques, notamment à l’échelle départementale. D’autant plus dans des contextes économiques sous pression, où chaque action mise en place doit être justifiée sous peine d’être arrêtée afin de faire des économies. Les représentations des élu·e·s départementaux·les et des chef·fe·s de service jeunesses influencent directement les priorités données à la politique jeunesses du territoire, ce qui impactera la mise à l’agenda des (futures) politiques, en fonction de ce qu’iels jugeront nécessaires aux jeunes.

En ce qui concerne la mise en œuvre concrète des politiques, les chargé·e·s de mission jeunesses et professionnel·le·s de terrain occupent un rôle central, notamment dans la communication et l’accessibilité des dispositif. Leur niveau d’implication, parfois de manière implicite, est lui aussi façonné par leurs propres représentations, qui conditionnent ce qu’iels jugent pertinent ou prioritaire. L’influence des décisions de l’Etat ne doit pas être négligée. Ces décisions, souvent guidées par les représentations du grand public qui façonne l’agenda médiatique et qui, oriente à son tour l’agenda politique. Actuellement, la participation des jeunes est une thématique en vogue, c’est pourquoi les professionnel·le·s institutionnel·le·s organisent de plus en plus de temps forts, d’événements ou de congrès visant à la valoriser. Pourtant ces initiatives se résument souvent à la simple consultation des jeunes, sans déboucher sur de véritables espaces de co-construction. Fortement médiatisées, ces démarches relèvent parfois davantage du *youthwashing* que d’une reconnaissance sincère des jeunes comme étant porteur·euse·s d’une parole légitime à prendre en compte.

Pour clôturer ce travail, plusieurs préconisations ont été formulées. Tout d'abord il semble essentiel de dépasser les a priori mutuels entre les jeunes et les institutions et donc, de se rencontrer, se connaître pour organiser des moments d'échanges inclusifs, intergénérationnels. Seulement, ces initiatives doivent s'accompagner de changements organisationnels concrets pour être réellement efficaces. Il s'agit à la fois de permettre aux jeunes de s'approprier le système politique actuelle en le rendant plus accessible et plus familier pour elles-eux, et de sensibiliser les adultes, les professionnel-le-s ainsi que les élu-e-s sur l'importance d'écouter, de prendre en compte et de considérer les jeunes comme des acteur-ice-s de la société au même titre que les adultes. Dans une perspective plus systémique, reconnaître toutes les formes d'engagement et donc dépasser le repère unique qu'est la mobilisation du droit de vote semble revêtir une importance capitale pour parvenir à créer un réel système basé sur la participation de tous-tes et donc de la co-construction des politiques publiques, en incluant ainsi les premières personnes concernées. Ces principes pourraient d'ailleurs s'étendre à tous les publics et non pas uniquement aux jeunes. Par ailleurs pour favoriser une mise en œuvre concrète, et dans un souci de ne pas retomber dans des généralités, il semble important que ces espaces participatifs soient déployées à l'échelle locale : au niveau des communes et des départements par exemple. Mais, cela ne doit pas empêcher que toutes les personnes ayant du pouvoir décisionnels rencontrent, à un instant donné, les publics pour lesquels iel œuvre (élu-e-s des municipalités, des communes, des départements, des régions, de l'État, de l'Union Européenne...) afin de dépasser cette méconnaissance de l'autre. D'autant plus que les marges de manœuvre des collectivités locales dépendent fortement des cadres définis au niveau national.

En admettant tous ces constats, un questionnement reste en suspens : la participation des jeunes peut-elle réellement se développer dans un cadre paternaliste persistant ? En s'intéressant aux espaces de participation des jeunes déjà existants, y'a-t-il une réelle prise en compte de l'accessibilité de tous-tes à ces moments ? Par exemple, même en contrôlant la parité des jeunes participant à ces événements, la possibilité pour les femmes et minorités de genre à s'imposer et à avoir la possibilité de s'exprimer est-elle réellement possible dans une société qui fonctionne sur un modèle patriarcal et cisnormatif ? Qu'en est-il des N.E.E.T.⁶², des jeunes vivant dans des milieux où la mobilité est peu développée, des personnes évoluant dans des contextes sociaux et économiques ne leur permettant pas forcément de se sentir légitimes à participer en raison d'un système élitiste qui pense forcément les jeunes comme des collégien-ne-s, lycéen-ne-s ou encore étudiant-e-s ?

⁶² Not in Education, Employment or Training.

Bibliographie

- Abbey, C. (2023). Incultes, égoïstes... Trois clichés sur les jeunes, selon Salomé Saqué. France Inter. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/incultes-egoistes-trois-cliches-sur-les-jeunes-selon-salome-saque-4949351>
- Amossy, R. (s. d.). *La notion de stéréotype dans la réflexion contemporaine*. Consulté 10 mai 2025, à l'adresse <https://www-jstor-org.ehesp.idm.oclc.org/stable/41704509?seq=1>
- André, Y. (2020). *La solidarité s'organise dans les quartiers de Saint-Brieuc*. https://actu.fr/bretagne/saint-brieuc_22278/la-solidarite-sorganise-dans-quartiers-saint-brieuc_33416999.html
- Ané, C. (2017). « *La jeunesse débute plus tôt et se termine plus tard qu'avant* ». https://www.lemonde.fr/campus/article/2017/10/27/la-jeunesse-debute-plus-tot-et-se-terme-plus-tard-qu-avant_5206969_4401467.html
- Arnstein, S. (1969). *A Ladder of Citizen Participation* -. 35, 216-224.
- Autin, F. (s. d.). *La théorie de l'identité sociale de Tajfel et Turner*.
- Balzano, R. (2021). *Bouger ensemble : Développer et tester l'impact d'une intervention intergénérationnelle basée sur la technologie. Une évaluation pragmatique* [These de doctorat, Université Grenoble Alpes]. <https://theses.fr/2021GRALS029>
- Baudry de Vaux, M. (1998). *Norbert Elias, John L. Scotson, Logiques de l'exclusion : Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*. https://www.persee.fr/doc/forem_0759-6340_1998_num_62_1_2297_t1_0096_0000_11
- Beauvais, C. (2013). Transmettre mai 68 : Construction et paradoxes de l'idéal révolutionnaire à travers l'album jeunesse contemporain. *Strenæ. Recherches sur les livres et objets culturels de l'enfance*, 5, Article 5. <https://doi.org/10.4000/strenae.1006>
- BFM-RMC. (2020a). *Covid-19 : Les jeunes nous mettent-ils en danger ?* [Émission]. https://rmc.bfmtv.com/replay-emissions/les-grandes-gueules/covid-19-les-jeunes-nous-mettent-ils-en-danger-17-08_VN-202008170386.html
- BFM-RMC. (2020b). *Rassemblements sauvages, « free parties » ... L'été de tous les dangers ?* [Enregistrement vidéo]. https://rmc.bfmtv.com/replay-emissions/les-grandes-gueules/assemblements-sauvages-free-parties-l-ete-de-tous-les-dangers-13-07_VN-202007130522.html

- BFMTV. (2020). *Comment sensibiliser les moins de trente ans aux dangers du Covid-19 ?* [Enregistrement vidéo]. https://www.bfmtv.com/sante/comment-sensibiliser-les-moins-de-trente-ans-aux-dangers-du-covid-19_AV-202010130088.html
- BFM-TV. (2020). *Face au coronavirus, Greta Thunberg appelle à une « grève numérique »*. https://www.bfmtv.com/tech/vie-numerique/face-au-coronavirus-greta-thunberg-appelle-a-une-greve-numerique_AN-202003120072.html?utm
- Bherer, M.-O. (2021). « OK millennials ! », de Brice Couturier, ou la hantise du « woke ». https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/11/18/ok-millennials-de-brice-couturier-ou-la-hantise-du-woke_6102559_3232.html
- Bigorgne, J. (2018). *Mai 68 en Côtes-d'Armor. Il y a 50 ans, le drapeau rouge flotte sur Saint-Brieuc...* Ouest-France.fr. <https://www.ouest-france.fr/bretagne/saint-brieuc-22000/mai-68-en-cotes-d-armor-il-y-50-ans-le-drapeau-rouge-flotte-sur-saint-brieuc-5782057>
- Bost, S., Mahamat, M., & Lecoq, M. (2022). *État de l'art et état des lieux des travaux de recherche sur la thématique ``engagement des jeunes``*.
- CAF. (s. d.). *Votre enfant de moins de 25 ans peut peut-être bénéficier du Rsa*. Consulté 10 mai 2025, à l'adresse <https://www.caf.fr/allocataires/caf-de-tarn-et-garonne/offre-de-service/vie-professionnelle/votre-enfant-de-moins-de-25-ans-peut-peut-etre-beneficier-du-rsa>
- Caradec, V., & Van de Velde, C. (2011). *Être jeune, être vieux dans la société française contemporaine*.
- CESE. (2022). *Engagement et participation démocratique des jeunes* (p. 60-88). https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/284347_0.pdf
- Chevalier, T. (2022). *En France, les jeunes sont vus comme des (grands) enfants*. https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/03/25/tom-chevalier-en-france-les-jeunes-sont-vus-comme-des-grands-enfants_6119134_3232.html
- Chevalier, T., & Loncle, P. (2021). *Une jeunesse sacrifiée ?* (PUF).
- CNDSI. (2024). *La participation des jeunes à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de développement et solidarité internationale de la France : Enjeux, perspectives et modalités*. https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_jeunesses_gt_cndsi_cle422c95.pdf
- Coquard, B. (2015). *Que sait-on des jeunes ruraux ?* Revue de littérature. INJEP. <https://hal.science/hal-02943577>
- Dany, L., Aim, M.-A., & Lelaurain, S. (2016). L'école sous influences : Rôles et impacts des stéréotypes. In C. Bailleux (Éd.), *Psychologie et Scolarités* (p. 83-100). Presses universitaires de Provence. <https://doi.org/10.4000/books.pup.38415>
- Delcroix, C. (2017). Entretien avec Marie Duru-Bellat à propos de son livre *La tyrannie du genre*. *Genre Éducation Formation*, 1, Article 1. <https://doi.org/10.4000/gef.605>
- Dericquebourg, R. (s. d.). *Stigmates, préjugés, discrimination dans une perspective psychosociale*.

- Désert, M., Croizet, J.-C., & Leyens, J.-P. (s. d.). *La menace du stéréotype : Une interaction entre situation et identité—Persée*. Consulté 10 mai 2025, à l'adresse https://www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_2002_num_102_3_29606
- Desombre, C., Jury, M., Renard, M., & Brasselet, C. (2020). Validation factorielle d'une mesure des menaces du stéréotype en langue française. *L'Année psychologique*, 120(4), 251-269. <https://doi.org/10.3917/anpsy1.204.0251>
- Douillet, A.-C. (2017). La participation politique dans les démocraties représentatives. In *Sociologie Politique* (p. 15-38). Armand Colin. <https://shs-cairn-info.ehesp.idm.oclc.org/sociologie-politique--9782200618643-page-15>
- Duru-Bellat, M. (2019). *Le poids des mots, le choc des stéréotypes*. Alternatives Economiques. <https://www.alternatives-economiques.fr/marie-duru-bellat/poids-mots-choc-stereotypes/00087961>
- Fairon, J.-C. (2019). *Comment s'exprime l'effet de contact dans le cadre d'une relation professionnelle avec des personnes handicapées ? Observation de l'action des médiateurs de l'effet de contact sur les préjugés d'un groupe d'étudiants éducateurs spécialisés en stage avec des bénéficiaires en situation de handicap*.
- Ferrand, A. (2021). « Une jeunesse sacrifiée ? », un plongeon au cœur des inégalités qui traversent une classe d'âge. https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/10/01/une-jeunesse-sacrifiee-un-plongeon-au-c-ur-des-inegalites-qui-traversent-une-classe-d-age_6096673_3232.html
- Folliot, C. (2022). « La Panique woke » : Des craintes identitaires déraisonnées. https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/05/09/la-panique-woke-des-craintes-identitaires-deraisonnees_6125382_3232.html
- Galland, O. (2009). Les âges de la jeunesse. In *Les jeunes*. <https://shs-cairn-info.ehesp.idm.oclc.org/les-jeunes--9782707156952-page-49?lang=fr>
- Guigner, S. (2016). Compte-rendu de lecture : Érik Neveu, Sociologie politique des problèmes publics. *Revue Française de Science Politique*, 66(1), 187. <https://doi.org/10.3917/rfsp.661.0154y>
- Hassenteufel, P. (2010). Les processus de mise sur agenda : Sélection et construction des problèmes publics. *Informations sociales*, 157(1), 50-58. <https://doi.org/10.3917/inso.157.0050>
- INJEP. (2024). « Accompagner les jeunes : Représentations et pratiques des professionnels », retour sur la conférence-débat organisée par le Défenseur des droits et l'INJEP. Défenseur des Droits. Consulté 10 mai 2025, à l'adresse <https://www.defenseurdesdroits.fr/accompagner-les-jeunes-representations-et-pratiques-des-professionnels-retour-sur-la-conference-656>
- Labadie, F. (2007). Politiques locales de jeunesse et territorialisation de l'action publique. *Agora débats/jeunesses*, 43(1), 30-43. <https://doi.org/10.3917/agora.043.0030>

- Lacaze, L. (2008). La théorie de l'étiquetage modifiée, ou l'« analyse stigmatique » revisitée. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 5(1), 183-199. <https://doi.org/10.3917/nrp.005.0183>
- Lannegrand-Willems, L. (2012). Le développement de l'identité à l'adolescence : Quels apports des domaines vocationnels et professionnels ? *Enfance*, 3(3), 313-327. <https://doi.org/10.3917/enf1.123.0313>
- Lanore, P. (2023). Modèle de Bourdieu. In *Guide indispensable des décisions efficaces* (p. 506-515). Mardaga. <https://shs-cairn-info.ehesp.idm.oclc.org/guide-indispensable-des-decisions-efficaces--9782804734466-page-506>
- Lardeux, L. (2016). L'engagement des jeunes : Stabilité et (r)évolutions. *L'école des parents*, 619(5), 79-97. <https://doi.org/10.3917/epar.s619.0079>
- Lardeux, L. (2022). « Pour les jeunes, la démocratie, ce n'est pas aller voter une fois de temps en temps » [Entretien]. <https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/pour-les-jeunes-la-democratie-ce-nest-pas-aller-voter-une-fois-de-temps-en-temps-1396536>
- Le Monde. (s. d.). *Les Unes en 68*. Consulté 10 mai 2025, à l'adresse http://pmsimonin.fr/lexique/2008/mai/monde_68.htm
- Le Nevé, S. (2022). *Le péril largement exagéré d'une jeunesse « woke » en rupture*. https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/02/03/les-jeunes-francais-ne-sont-pas-massivement-gagnes-par-le-wokisme_6112124_3224.html
- Le Télégramme. (2025). « Chaque jeune, c'est tout une aventure » : À Plouaret, une permanence pour aider les jeunes à devenir autonome. Le Télégramme. <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/plouaret-22420/chaque-jeune-cest-tout-une-aventure-a-plouaret-une-permanence-pour-aider-les-jeunes-a-devenir-autonome-6770982.php>
- Lenoir, D. (2016). Jeunes : Le chemin parfois difficile de l'émancipation. *Informations sociales*, 195(4), 3-3. <https://doi.org/10.3917/inso.195.0003>
- Loncle, P. (2007). Évolutions des politiques locales de jeunesse. *Agora débats/jeunesses*, 43(1), 12-28. <https://doi.org/10.3917/agora.043.0012>
- Luis, E., & Lamboy, B. (2015). *Les compétences psychosociales : Définition et état des connaissances*. <https://www.santepubliquefrance.fr/notices/les-competences-psychosociales-definition-et-etat-des-connaissances>
- Magord, C. (2016). Du RMI jeunes à la Garantie jeunes : Les débats sur le soutien à l'autonomie des jeunes adultes. *Informations sociales*, 195(4), 66-75. <https://doi.org/10.3917/inso.195.0066>
- Marcia, J. E. (1966). Development and validation of ego-identity status. *Journal of Personality and Social Psychology*, 3(5), 551-558. <https://doi.org/10.1037/h0023281>
- Mauger, G. (2009). Générations et rapports de générations. In *L'intergénérationnel* (p. 15-36). Presses de l'EHESP. <https://doi.org/10.3917/ehesp.queni.2009.01.0015>

- Mauger, G. (2019). *La jeunesse, un « âge de la vie »*. 25-30. <https://doi.org/10.3406/diver.2019.8172>
- Morin, V. (2021). *De Samuel Paty au « wokisme », le saut périlleux de Jean-Michel Blanquer*. https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/10/21/de-samuel-paty-au-wokisme-le-saut-perilleux-de-jean-michel-blanquer_6099311_3232.html
- Mouhanna, C. (2024). *En dépit de dramatiques faits divers, le nombre de mineurs auteurs de délits baisse*. https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/04/24/christian-mouhanna-sociologue-en-depit-de-dramatiques-faits-divers-le-nombre-de-mineurs-auteurs-de-delits-baisse_6229499_3232.html
- Mucchielli, L. (2007). Entre politique sécuritaire et délinquance d'exclusion : Le malaise de la prévention spécialisée. *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, 2, Article 2. <https://doi.org/10.4000/socio-logos.79>
- Muxel, A. (2003). Les jeunes et la politique : Entre héritage et renouvellement. *Empan*, 50(2), 62-67. <https://doi.org/10.3917/empa.050.0062>
- Neveu, É. (2015). Populariser. In *Porter les problèmes vers l'espace public* (p. 155-182). Armand Colin. <https://shs-cairn-info.ehesp.idm.oclc.org/sociologie-politique-des-problemes-publics--9782200291648-page-155>
- Ouest-France. (2021a). « Les files d'attente sont démentielles ! » : À Rennes, la précarité étudiante ne faiblit pas. Ouest-France.fr. <https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/les-files-d-attente-sont-dementielles-a-rennes-la-precarite-etudiante-ne-faiblit-pas-3237cf7a-4ba9-11ec-a42b-4fd67cb210b6>
- Ouest-France. (2021b). *Pommerit-Jaudy. Une collecte au profit du Secours populaire—Saint-Brieuc.maville.com*. https://saint-brieuc.maville.com/actu/actudet_-pommerit-jaudy.-une-collecte-au-profit-du-secours-populaire_dep-4487041_actu.Htm
- Peroz, J.-D. (2018). Les politiques sociales. In *Les politiques sociales en France* (Vol. 3, p. 1-8). Dunod. <https://shs-cairn-info.ehesp.idm.oclc.org/les-politiques-sociales-en-france--9782100778690-page-1>
- Peugny, C. (2022). *Pour une politique de la jeunesse* (Seuil).
- Peugny, C., & Tiberj, V. (2024). *Pour en finir avec une vision désenchantée de la jeunesse*. <https://www.observatoire-culture.net/finir-vision-desenchantee-jeunesse/>
- Plumauzille, C., & Rossigneux-Méheust, M. (2014). Le stigmat ou « La différence comme catégorie utile d'analyse historique ». *Hypothèses*, 17(1), 215-228. <https://doi.org/10.3917/hyp.131.0215>
- Ravinet, P. (2014). Fenêtre d'opportunité. In *Dictionnaire des politiques publiques* (Vol. 4, p. 274-282). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.bouss.2014.01.0274>
- Raybaud, A. (2024). Une « épidémie de solitude » se répand chez les jeunes. *Le Monde (site web)*. https://nouveau-europresse-com.ehesp.idm.oclc.org/Link/U032196T_1/news-20241008-LMF-6346484_4401467

- Rea, A. (2007). Les ambivalences de l'État social-sécuritaire. *Lien social et Politiques*, 57, 15-34.
<https://doi.org/10.7202/016385ar>
- Reporterre. (2024). « La Joconde » aspergée de soupe par des militantes écologistes. *Reporterre, le média de l'écologie - Indépendant et en accès libre*. <https://reporterre.net/La-Joconde-aspergee-de-soupe-par-des-militantes-ecologistes>
- Saqué, S. (2024). *Sois jeune et tais-toi, réponse à ceux qui critiquent la jeunesse* (2e éd.). Payot & Rivages).
- Schadron, G. (s. d.). *De la naissance d'un stéréotype à son internalisation*. Consulté 10 mai 2025, à l'adresse <https://journals.openedition.org/urmis/220>
- Truong, N. (2023). *Dérèglement climatique, rapport au travail ou à la sexualité : Un nouveau conflit de générations flotte dans l'air du temps*. https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/02/17/le-nouveau-conflit-des-generations_6162187_3232.html

Liste des annexes

Annexe 1 : Grille d'entretien pour les entretiens avec les référent·e·s jeunes des MdD

GRILLE ENTRETIEN – REFERENT.E JEUNESSES DES MAISONS DU DEPARTEMENT

Introduction et contexte de la rencontre	Contexte de la rencontre Présentation personnelle, présentation de mes missions (consultation des professionnel·le·s jeunes institutionnel·le·s concernant la politique jeunesse départementale à la demande de l'élu·e vice-président à la jeunesse). C'est alors dans le contexte de mon alternance que je vous rencontre aujourd'hui afin de recueillir votre avis sur la politique jeunes du département des Côtes-d'Armor ainsi que sur les méthodes de consultation des jeunes déployées sur votre territoire. Invitation de la personne interrogée à se présenter Votre parcours professionnel ? Depuis quand travaillez-vous, ici, en tant que référent·e jeunes au sein de cette Maison du Département ? Détails de vos missions actuelles ? Votre rôle ?
Contexte du territoire	Particularités du territoire Comment décririez-vous votre territoire ? Existe-t-il des particularités géographiques, économiques, ou sociales qui pourraient influencer les attentes et besoins des jeunes du territoire selon vous ? Démographie et profil des jeunes Comment décririez-vous les jeunes dans votre territoire ? (Âge, répartition urbaine/rurale, taux d'emploi, niveau de scolarité, etc.) Impacts sur les besoins des jeunes Est-ce que ces particularités, s'il y en a, influencent, selon vous, les besoins spécifiques des jeunes en termes d'actions publiques ? Observez-vous des différences marquées entre les attentes des différent.es jeunes, par exemple en fonction de l'âge, de leur milieu d'habitation, de leur situation ... ?

Démarche de consultation des jeunes	Méthodes Avez-vous pour objectif de recueillir l'avis des jeunes sur les dispositifs et politiques jeunesse déployées sur le territoire ? Si oui, comment ? Y a-t-il des méthodes et/ ou outils spécifiques que vous privilégiez (enquêtes, questionnaires, rencontres, ateliers participatifs...) ? <i>Les outils peuvent être différents selon les tranches d'âges.</i> Retours des jeunes Quels sont les principaux retours ou préoccupations que vous observez fréquemment de la part des jeunes ? Comment ces retours sont-ils pris en compte dans l'élaboration ou l'adaptation des actions publiques ?
Avis et perspective	Objectifs prioritaires Quels sont, selon vous, les objectifs prioritaires des politiques jeunesse pour le territoire ? Quelle priorité devrait être la plus mise en avant ? Ces objectifs répondent-ils aux réalités sociales des jeunes du territoire ? Avez-vous identifié de nouveaux besoins ou attentes des jeunes qui ne sont pas encore couverts par les dispositifs en place ? Actions les plus efficaces À votre avis, quelle action ou quel dispositif public en place auprès des jeunes est le plus efficace ? Pourquoi ? Quelles sont les raisons qui expliquent, selon vous, cette efficacité (accès, proximité, adéquation aux besoins, etc.) ? Actions moins efficaces et pistes d'amélioration Parmi les dispositifs existants, y en a-t-il certains qui, selon vous, rencontrent des difficultés ou ne répondent pas pleinement aux attentes des jeunes ? Quelles pistes d'amélioration proposez-vous pour les rendre plus efficaces ou mieux adaptés ? Action la plus connue Selon vous, quelle action publique, quelle aide est la plus connue du public ? Pourquoi ?

Adaptations des politiques jeunesse au niveau local

Pensez-vous que les dispositifs actuels répondent bien aux spécificités démographiques et géographiques de notre territoire ? Sur quel secteur devrait-on le plus s'investir (insertion, mobilité, social... ?)

Avez-vous noté des écarts d'accès ou d'efficacité des dispositifs entre les jeunes en milieu urbain et en milieu rural ? Ou même entre les différents territoires des Côtes-d'Armor ?

Clôture

Remerciements.

Demande d'accord pour potentiellement la-e recontacter si d'autres questionnements émergent.

Salutations.

Annexe 2 : Grille d'entretien pour les entretiens avec les chef·fe·s de services jeunes des départements

GRILLE ENTretien – CHEF·FE·S DE SERVICE JEUNESSES DES DEPARTEMENTS

Introduction et contexte	Contexte de la rencontre Présentation personnelle et de mes missions (conception d'un benchmark des politiques jeunes des départements similaires au 22). C'est alors dans le contexte de mon alternance que je vous rencontre aujourd'hui afin de découvrir et d'échanger à propos des politiques jeunes des autres départements bretons mais aussi des départements similaires aux Côtes-d'Armor. Invitation de la personne interrogée à se présenter Votre parcours professionnel ? Depuis quand travaillez-vous ici ? Dans quel secteur travailliez-vous auparavant ? Pouvez-vous décrire votre rôle au sein de votre Conseil Départemental ? Détails de vos missions actuelles ? Votre rôle ?
Politiques jeunes départementales : mise en place et priorités	Enjeux actuels Selon vous, quels sont les enjeux actuels des jeunes de votre territoire ? Pouvez-vous décrire la politique jeunes de votre département ? Genèse la politique jeunes du territoire Comment a-t-elle été élaborée (diagnostique, enquête ?) ? Quel·le·s acteur·ice·s ont été impliqué·e·s ? La place des élu·e·s ? Mouvements politiques ? Quels étaient les objectifs et priorités initiales ? Ont-ils évolué ? Pourquoi ? Evaluation des actions jeunes du territoire Quelle est l'action jeune qui rencontre le plus de succès ? À quoi attribuez-vous cela ? À l'inverse, y a-t-il une action qui fonctionne moins bien ? Pourquoi, selon vous ?
Communication	Communication et accessibilité des actions jeunes Quelles stratégies de communication utilisez-vous pour faire connaître les dispositifs jeunes ? Quels sont les canaux les plus efficaces ? Quels sont ceux qui fonctionnent le moins ? Avez-vous des retours sur la façon dont les jeunes perçoivent et accèdent à ces informations ?

	Retours des jeunes Quels sont les principaux retours ou préoccupations que vous observez fréquemment de la part des jeunes ? Comment ces retours sont-ils pris en compte dans l'élaboration ou l'adaptation des actions publiques ?
Perception des jeunes et des besoins du territoire	Besoins des jeunes Quels sont, selon vous, les principaux besoins des jeunes de votre département ? Entre différents profils de jeunes ? Quelles devraient être, selon vous, les priorités des politiques jeunesse dans les années à venir ? Représentations des jeunes Comment définiriez-vous « les jeunes » sur votre territoire ? Y a-t-il des catégories ou groupes spécifiques auxquels vous pensez en priorité ? Quelle est la tranche d'âge utilisée sur votre territoire pour définir les jeunes ? Evolution des jeunes Percevez-vous une évolution des attentes et des comportements des jeunes ces dernières années ? Si oui, lesquels ?
Expérience professionnelle et rapport au terrain	Consultation des jeunes Dans le cadre de votre travail, vous arrive-t-il d'avoir des échanges avec les jeunes ? Si oui, comment et à quel sujet ? Politiques et réalités Pensez-vous que les politiques mises en place sont adaptées aux réalités du terrain ? Pourquoi ? Retour professionnel Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans votre mission ?
Réflexion finale et perspectives	Auriez-vous une recommandation clé à faire pour améliorer l'action jeunesse dans votre département ? Connaissez-vous un projet ou une action jeunesse, d'un autre département par exemple, que vous trouvez particulièrement intéressante ? L'entretien touche à sa fin, y a-t-il quelque chose que vous souhaiteriez ajouter que nous n'avons pas abordé ?
Clôture	Remerciements. Demande d'accord pour potentiellement la-e recontacter si d'autres questionnements émergent. Salutations.

Le Pass'Engagement

Un dispositif pour les 16-25 ans

action!

Le Département, la Caf et l'ADIJ
s'engagent auprès des jeunes
en quête d'autonomie



Découvre le monde associatif à
travers l'engagement bénévole
et bénéficie d'un coup de pouce
pour réaliser ton projet !

Téléchargez votre dossier de candidature sur cotesdarmor.fr ou caf.fr

En partenariat avec



Cofinancés par



J'ai entre 16 et 25 ans et un projet : *permis, bafa, logement...*



**Le Pass'Engagement
est fait pour moi !**

Grâce à mon bénévole,
je reçois une bourse pouvant
aller jusqu'à 1 200 €

Téléchargez votre dossier de candidature sur cotesdarmor.fr ou caf.fr

Date limite de dépôt de candidature : **le 27 mai 2025**

Les EPCI partenaires



Ce dispositif est porté par



Annexe 5 : Planning détaillé transmis aux animateur-ice-s du Congrès de l'ANACEJ 2024

MARDI 29 OCTOBRE



Temps 1 - Interconnaissance et compréhension de la thématique de 10h45 à 12h00

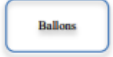
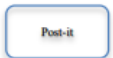
Objectifs : Se rencontrer entre enfants et jeunes, échanger sur son conseil et prendre sa place dans le groupe. (1) Se représenter la thématique (2)

Heure	Déroulé
10h45-11h	Brise-glace zip-zap des prénoms, classement en fonction de l'âge, taille ou temps de trajet pour venir au Congrès
11h-11h30 	Interview mutuelle A l'aide de la fiche interview et en binôme, les participants se posent des questions. Une fois la fiche remplie, le binôme rencontre un autre binôme et se présente mutuellement.
11h30-12h  	Comprendre la thématique 20' L'animateur distribue 2 post-it par participant et leur propose de noter sur chacun des post-it une représentation qu'ils ont de la thématique. Il montre la feuille A3 « le soleil des représentations » et invite les participants à coller leurs post-it où ils veulent parmi les différentes catégories. Puis temps d'échange sur les différentes représentations. 10' Debrief collectif sur les différents sujets de la thématique
12h-14h	Pause déjeuner

Temps 2 - De l'idée à la proposition de 14h à 18h (avec pause à 16h)



Objectifs : à partir d'une thématique, faire des propositions, débattre et prioriser en groupe, pour arriver à une seule proposition qui sera portée par deux représentants à l'issue de la journée le lendemain. **Les professionnel-le-s rejoignent l'atelier dès 14h00.**

Heure	Déroulé
14h-14h10	Accueil des professionnels dans le groupe Energizer (voir annexe pour des exemples)
14h10-14h45	Illustrer la thématique avec une personne ressource - Présentation des objectifs de l'après-midi puis présentation de l'intervenant. Il a 10 minutes pour exposer son projet puis temps de questions-réponses avec la salle. Les échanges du matin peuvent être un bon moyen de créer une discussion avec l'intervenant-e. - Des fiches ressources sont affichées, si le temps le permet, les participant-es peuvent être invités à déambuler dans la salle pour les découvrir.  Dans le cas où il n'y a pas de personne ressource, l'animateur montre les ressources et les explique aux participants. Temps de questions-réponses avec eux.
14h50-15h30  	Faire émerger les problèmes par le jeu des ballons 15' Les participant-es et les professionnel-le-s sont invités à gonfler un ballon qui représentera un problème lié à la thématique. Chaque participant écrit sur un post-it un problème et le colle sur son ballon. Les participants circulent dans la pièce pour découvrir les problèmes de chacun. 5' Les participants qui ont un problème identique ou similaire se mettent côte à côte.

	20' Le groupe en cercle, valide les problèmes ce qui autorise le participant à éclater son ballon. Les post-it sont regroupés sur le paperboard. Une fois éclaté, demande au participant de remettre son ballon dans une enveloppe dédiée.  ATTENTION : avant de faire éclater les ballons, demander au groupe si tout le monde est à l'aise avec ce bruit, inviter ceux qui ne le sont pas à sortir. Les participants ne sont pas autorisés à l'éclater en sautant sur leur ballon.
15h30-16h	Pause goûter
16h-16h50	Produire des idées à partir des problèmes identifiés <i>Les professionnel·les aident à installer les 4 tables pour travail en groupes</i> ⇒ En arrivant dans la salle, les participant·es et les professionnel·les forment des teams (4 sous-groupes composés de 4 enfants/jeunes et 1 pro). Ces différentes teams ont pour objectif d'identifier ensemble un problème qui leur paraît important et de proposer plein d'idées pour in fine arriver à une proposition par team que chacune va porter. 10' Pour ça, les participants récupèrent le post-it problème qu'ils ont identifié avant la pause. Echange sur les différents problèmes énoncés avant la pause et choix d'1 problème sur lequel le sous-groupe va travailler. 10' A partir du problème, le sous-groupe échange et fait des propositions à ce problème. 10' Choix d'une proposition sur laquelle le sous-groupe souhaite aller plus loin par consensus, en priorisant ou en votant (le sous-groupe choisit). Pour approfondir leur réflexion, le sous-groupe répond aux questions : Pour qui ? Quand ? Pourquoi ? Comment ? 10' Présentation aux autres et débat sur les propositions 5' vote par gommettes des 4 propositions débattues : chaque participant·e a 2 gommettes et vote pour 2 propositions <u>différentes</u>. La proposition qui a le plus de votes est celle que le groupe va approfondir et porter le lendemain.
16h50-17h20	Approfondir une proposition ensemble et l'argumenter 10' Retour en sous-groupe. A partir de la proposition retenue, le sous-groupe réfléchit à des arguments pour défendre la proposition. 10' Restitution et échanges. Rédaction en grand groupe de la fiche proposition. 10' Le groupe valide le nom de la proposition et les arguments qui seront portés par les représentants le lendemain. Rédaction en grand groupe de la fiche proposition.
17h20-17h30	Tirer au sort les représentants et conclure la journée Tirage au sort de deux représentants (parité) pour le temps du mercredi. En amont du tirage au sort, prendre le temps de définir le rôle des représentants. Organiser le tirage en deux fois (fille puis garçon) grâce à l'enveloppe de ballons éclatés, inscrire sur un des ballons un symbole reconnaissable (une mouette par exemple) qui désignera le ou la représentante. Les participants ont le choix d'accepter ou non ce rôle.
	Restitution et conclusion du temps, leur rappeler le déroulé de la soirée (village des inspirations)  L'animateur récupère la fiche proposition. C'est à lui de rendre la fiche aux représentants le lendemain.

MERCREDI 30 OCTOBRE

Temps 3 – Apprentissage du consensus



Objectifs : Dialoguer, présenter fidèlement la proposition et les arguments associés d'un groupe, trouver des points de convergence.

Un tout nouveau groupe se forme avec : un deuxième groupe de jeunes et d'enfants ainsi qu'un troisième groupe d'élus.e.s locaux qui ont également travaillé sur la thématique

Heure	Déroulé
9h30-9h35	Accueillir les 2 groupes de jeunes et les élus
9h35-10h30	Découvrir et comprendre les propositions de chaque groupe <i>La salle est répartie d'une manière spécifique : les représentants sont en cercle au milieu de la salle. Le groupe de chaque représentant est installé derrière lui. Pousser les tables.</i> Fiche Proposition Post-it • 5' Après un rappel des travaux de la veille, les animateurs prennent un temps spécifique pour expliquer les objectifs de la matinée et en particulier la recherche de consensus. Ils et elles peuvent appuyer leurs explications sur ce qu'implique le consensus (<i>trouver des compromis, faire un pas vers l'autre, écouter et comprendre un point de vue pour mieux ajuster une proposition, prendre en compte d'autres réalités etc...</i>) • 10' Les représentants de chaque groupe présentent leur proposition à l'aide de leur fiche proposition (2 min max par proposition). • 10' A la suite de ces présentations, les 3 groupes se réunissent par groupe pour échanger sur les différentes propositions et préparent 1 à 2 questions par proposition qu'ils inscrivent sur un post-it chacune. Les questions sont posées par les représentants, ils donnent le post-it au groupe qui apportera ensuite une réponse. • 15' Chaque groupe prend connaissance des questions qui lui sont posées, et réfléchit à une réponse. Un professionnel du groupe peut les noter sur la fiche proposition. • 15' Temps de réponse aux questions
10h30-11h	Commencer à faire des compromis • 5' Les animateurs prennent en temps pour bien expliquer les règles qui régissent ce moment (représentants prennent la parole mais peuvent être interpellés par les membres de leur groupe) • 15' Chacun des trois groupes réfléchit en sous-groupe aux compromis, à la fusion de proposition pour aboutir au consensus. Ils peuvent noter leurs idées sur la fiche proposition.

	• 10' Présentation des idées de compromis, amendements, idées de fusion aux autres. Temps de clarification par des questions posées par les représentants pour comprendre les propositions de chaque groupe.
11h-11h15	Pause rapide
11h15-12h	Aller vers une seule proposition consensuelle Objectif de cette partie : choix consensuel de 1 seule proposition qui sera présentée à la plénière Fiche proposition FINALE • 10' Retour en sous-groupe pour échanger sur les propositions de compromis, amendement ou fusion que les groupes souhaitent faire • 15' les représentants débattent dans l'optique de se mettre d'accord sur une proposition. Les autres peuvent interpeller/suspendre/manifester leur désaccord <u>avec leur représentant</u>. • 5' Les représentants présentent leurs derniers arguments pour obtenir une proposition consensuelle. A la fin de ce temps, le groupe doit avoir une proposition à porter collectivement.  Dans le cas où aucun consensus n'est trouvé, possibilité de procéder à un vote à la majorité pour présenter une proposition en plénière. Dans ce cas, un animateur peut le noter sur la fiche proposition finale. • 10' En groupe entier, validation du nom de la proposition et des arguments. Un des animateurs remplit la fiche proposition finale. • 5' Conclusion du temps et invitation à aller déjeuner  Les animateurs récupèrent la fiche proposition finale et la rendent à [REDACTED].

GUILLIN	Salomé	Juillet 2025
Master 2 Enfance Jeunesse : Politiques et accompagnement Promotion 2024-2025		
Des jeunes désengagé·e·s ? Déconstruire les stéréotypes pour construire des politiques jeunesse plus justes		
PARTENARIAT UNIVERSITAIRE : Université de RENNES		
Résumé : Ce travail s'est intéressé à l'influence des représentations sociales qu'ont les professionnel·le·s jeunesse institutionnel·le·s vis-à-vis des jeunes, sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques jeunesse. Le constat a été fait que ces représentations, souvent négatives et stéréotypées, pèsent sur l'intégration et la reconnaissance des jeunes comme acteur·ice·s légitimes. Cette recherche prend appui sur une enquête qualitative menée durant treize mois au sein d'un Conseil Départemental par le biais d'une alternance. Il met ainsi en lumière les tensions entre les discours institutionnels valorisant l'engagement des jeunes et les pratiques paternalistes qui limitent l'intégration des jeunes dans la sphère politique et réduit alors la participation à de la consultation ponctuelle. Cet écrit interroge également les formes d'engagement multiples, souvent non-reconnues ainsi que la place de la co-construction dans la mise en place des politiques locales. Il se termine par plusieurs pistes d'actions, basées sur une éducation réciproque intergénérationnelle et multidimensionnelle, qui pourraient œuvrer pour une évolution systémique du fonctionnement de la politique actuel.		
Mots clés : Stéréotypes, jeunesse, engagement, participation, politiques publiques.		
<i>L'Ecole des hautes études en santé publique n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.</i>		